



PRINTEMPS/ÉTÉ 2020

The background of the cover is a complex, abstract illustration. It features several DNA double helices in various colors (green, yellow, pink, blue) intertwined with a dense network of golden-brown, root-like or branch-like structures. The overall style is painterly and textured, with a mix of organic and scientific motifs.

RETOUR AUX SOURCES: HISTOIRE, IDENTITÉ ET ÉLAN GÉNÉALOGIQUE



RANDY BOSWELL
LEIGHANN C. NEILSON
ROBERT VINEBERG
MARGARET ANN WILKINSON

TANYA EVANS
JANE BADETS
SARA MACNAULL
TRACY ARIAL

NATALIE WARD
JACK JEDWAB
NORA SPINKS

JOHN D. REID
JEAN TEILLET
NICOLE WATIER

TABLE DES MATIÈRES

- 3 L'HISTOIRE EST UNE AUTRE FAÇON DE DÉSIGNER L'EXPÉRIENCE : HOMMAGE À DESMOND MORTON (1937-2019)**
Randy Boswell
- 6 INTRODUCTION
LA RECHERCHE DE SOI ET LA DÉCOUVERTE DE L'HISTOIRE**
Randy Boswell
- 11 LES ÉMOTIONS LIÉES À L'HISTOIRE FAMILIALE AU CANADA**
Tanya Evans
- 16 UNE EXPLORATION DE L'INTERSECTION ENTRE LA GÉNÉALOGIE, LA GÉNOMIQUE ET L'IDENTITÉ PERSONNELLE**
Natalie Ward
- 20 LE DÉVELOPPEMENT ET LA TRANSFORMATION DE LA GÉNÉALOGIE CANADIENNE**
John D. Reid
- 25 POURQUOI LES CANADIENS FONT-ILS DES RECHERCHES SUR L'HISTOIRE DE LEUR FAMILLE ? RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE CANADIENNE SUR LA GÉNÉALOGIE**
Leighann C. Neilson
- 29 QUI SUIS-JE ? RÉFLEXIONS SUR LA DÉTERMINATION DE L'ASCENDANCE ETHNIQUE AU CANADA**
Jane Badets
- 37 LE MULTICULTURALISME CANADIEN ET L'INTÉRÊT POUR L'ASCENDANCE**
Jack Jedwab
- 44 L'INDIGÉNISATION : COMMENT LA GÉNÉALOGIE ET L'ADN JUSTIFIENT LE CHANGEMENT DE RACE DANS L'EST DU CANADA**
Jean Teillet
- 49 LE CONTEXTE GÉNÉALOGIQUE : UN APERÇU DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION CANADIENNE**
Robert Vineberg
- 58 LA FRATRIE GÉNÉTIQUE SE DEMANDE « QUI SUIS-JE » ? CHERCHER LES RÉPONSES, TROUVER DAVANTAGE DE QUESTIONS**
Sara MacNaull et Nora Spinks
- 63 DÉCOUVRIR LES SERVICES DE GÉNÉALOGIE À BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA**
Nicole Watier
- 68 LA LOI CRÉE-T-ELLE DES LIMITES À L'EXPLORATION GÉNÉALOGIQUE PAR L'ADN AU CANADA ?**
Margaret Ann Wilkinson
- 73 LES BIENFAITS DE LA GÉNÉALOGIE POUR L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE**
Tracy Arial

THÈMES CANADIENS EST PUBLIÉ PAR



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION D'ÉTUDES CANADIENNES
Élu le 23 novembre 2019

DR. JULIE PERRONE

Présidente du Conseil d'administration, Directrice, Communications
& Marketing, Finance Montréal, Montréal, Québec

CELINE COOPER

Rédactrice, L'Encyclopédie canadienne, Professeure,
Université Concordia, Montréal, Québec

HUBERT LUSSIER

Ancien sous-ministre adjoint, Patrimoine Canadien,
Ottawa, Ontario

JANE BADETS

Ancienne statisticienne en chef adjointe, Statistique Canada,
Ottawa, Ontario

GISÈLE YASMEEN

Directrice exécutive, Réseau pour une alimentation durable,
Montréal, Québec

PROFESSEUR HOWARD RAMOS

Université Dalhousie, Halifax, Nouvelle-Écosse

L'HONORABLE MARLENE JENNINGS

C.P., LLb., Avocate, Montréal, Québec

MADLINE ZINIAK

Consultante, Présidente, Canadian Ethnic Media Association,
Toronto, Ontario

PROFESSEUR CHEDLY BELKHODJA

Université Concordia, Montréal, Québec

JEAN TEILLET

Associée, Pape Salter Teillet LLP, Vancouver, Colombie-Britannique

PROFESSEURE JOANNA ANNEKE RUMMENS

Université Ryerson, Toronto, Ontario

Thèmes canadiens est une publication semestrielle de l'Association d'études canadiennes (AEC). Les collaborateurs et collaboratrices de *Thèmes canadiens* sont entièrement responsables des idées et opinions exprimées dans leurs articles. L'Association d'études canadiennes est un organisme pancanadien à but non lucratif dont l'objet est de promouvoir l'enseignement, la recherche et les publications sur le Canada.

Thèmes canadiens bénéficie de l'appui financier du Gouvernement du Canada par le biais du Fonds pour l'histoire du Canada du ministère du Patrimoine canadien pour ce projet.

COURRIER

Des commentaires sur ce numéro?
Écrivez-nous à *Thèmes canadiens*:

Thèmes canadiens / AEC
850-1980, rue Sherbrooke Ouest
Montréal, Québec H3H 1E8

Ou par courriel à <miriam.taylor@acs-aec.ca>

 @CANADIANSTUDIES

EN COUVERTURE

ADNA de Simone Taylor-Cape



JACK JEDWAB
Éditeur

RANDY BOSWELL
Rédacteur invité

MIRIAM TAYLOR
Rédactrice en chef

MIRIAM TAYLOR
Traductrice

CAMILAHGO. STUDIO CRÉATIF
Design et mise en page

L'HISTOIRE EST UNE AUTRE FAÇON DE DÉSIGNER L'EXPÉRIENCE : HOMMAGE À DESMOND MORTON (1937-2019)

RANDY BOSWELL

Parmi les nombreux héritages remarquables laissés par le regretté historien canadien Desmond Morton figure un essai autobiographique qu'il a rédigé en 2011 pour publication dans *The Canadian Historical Review*.

Intitulé « L'histoire est-elle une autre façon de désigner l'expérience? Les confessions de Morton », l'article de 27 pages explore la vie de l'auteur et offre de nombreuses observations astucieuses sur l'œuvre principale de sa vie – l'écriture et l'enseignement de l'histoire canadienne.

Morton, figure de renom dans les cercles universitaires canadiens, était un chroniqueur et un interprète de premier plan de l'histoire militaire, politique et sociale du pays. Nous sommes très fiers de dire que Des (son surnom) était un ami de

l'Association d'études canadiennes et qu'il a généreusement contribué aux activités de l'organisme au fil des ans. Sa passion pour le Canada, sa connaissance approfondie du passé et sa volonté de partager ses connaissances avec les autres nous manqueront beaucoup.

Dans son essai de 2011, Morton a structuré ses réflexions sur son parcours personnel autour de la notion que « l'histoire est une autre façon de désigner l'expérience ». Il développe la phrase: « Si je veux une épitaphe, je ne retrouve cette association de concepts dans les écrits de personne d'autre, même si j'hésite toujours à revendiquer l'originalité. Je pense que cela a également un sens si on l'inverse. L'expérience est une autre façon de désigner l'histoire et, je dirais que mes versions de l'histoire ont été puissamment influencées par mes propres

expériences en tant qu'étudiant, soldat, écrivain, et surtout en tant que militant politique décomplexé et administrateur universitaire ».

Rappeler l'exploration de cette idée par Morton est particulièrement à propos dans ce numéro de *Thèmes Canadiens*, où nous examinons l'intersection de la généalogie – le passé personnel – et de l'histoire canadienne au sens large. Dans le cas du professeur Morton, nous ne pouvons que remercier notre bonne fortune que les circonstances uniques de son ascendance et de son éducation – puis ses choix de vie, son service en tant que soldat, son éducation, son activisme et son érudition – aient concouru à produire un corpus de travail qui a considérablement enrichi la compréhension qu'ont les Canadiens de leur pays, et qui continuera de le faire pour les générations à venir.

Au moment de son décès, le 4 septembre 2019, à l'âge de 81 ans, M. Morton occupait le poste de professeur émérite *Hiram Mills* au département d'histoire et d'études classiques de l'université McGill. Il avait auparavant occupé (1986-1994) le poste de directeur de l'Erindale College à l'université de Toronto. Il avait écrit plus de 40 livres, un ensemble d'œuvres marqué par l'attention qu'il portait à la vie des gens ordinaires à travers les siècles de l'histoire du Canada autant qu'aux actions et aux impulsions des plus puissants façonneurs du passé.

Comme le souligne l'Université McGill dans sa commémoration de Morton, la célébration de son 80^e anniversaire en 2017 a rendu un hommage mémorable à l'historien estimé de la part de l'ancien chef du NPD fédéral Ed Broadbent, qui a décrit son ami comme « intellectuellement honnête » et bien plus encore : « Des est l'un des meilleurs écrivains

au Canada, sans aucun doute. Son écriture est un modèle d'intelligence et de clarté. Il ne s'est jamais intéressé aux soi-disant « grands hommes » de l'histoire, mais plutôt aux travailleurs, aux soldats et à leurs familles, y compris les femmes. Inclusif et imprévisible, il a toujours tendu la main aux personnes avec lesquelles il était personnellement en désaccord ».

Morton a été le directeur fondateur de l'Institut d'étude du Canada de McGill et a écrit, parmi ses nombreux livres et articles savants, l'étude classique, indispensable et à plusieurs éditions du passé du pays, *A Short History of Canada*. Publiée pour la première fois en 1983, la septième édition de ce livre incontournable pour tout passionné d'histoire du Canada est parue en 2017. Cette édition comprend une courte préface qui abonde en sagesse de la part de Morton – peut-être plus particulièrement son opinion sur l'importance de marier les grands sujets d'histoire politique et économique avec les histoires plus modestes et personnelles, mais tout aussi importantes, des gens ordinaires – il est difficile de n'en sélectionner qu'un seul extrait.

Nous n'essaierons donc pas ; en voici quatre :

« De nombreux Canadiens pensent que leur histoire est courte, ennuyeuse et sans intérêt. Ils se trompent sur tous les plans. Les choix que les Canadiens peuvent faire aujourd'hui ont été façonnés par l'histoire ».

« À chaque génération, les Canadiens ont dû apprendre à vivre les uns avec les autres dans ce grand et riche pays. Cela n'a jamais été facile. Si nous ignorons l'histoire, nous la rendons doublement difficile. »

«(Ce livre) s'intéresse à la politique et à l'économie ainsi qu'à la façon dont les Canadiens ont vécu leur propre vie, car nos plus grands problèmes et nos plus grandes réalisations sont le fruit de l'enchevêtrement de nos vies avec nos communautés.»

«Quel que soit notre avenir, nous devrions comprendre comment le Canada a traversé les siècles les plus récents jusqu'à aujourd'hui. Si nous observons ce voyage, notre histoire nous permettra de faire confiance au changement et aux compromis, ainsi qu'à certaines vérités durables sur les communautés, les familles et les êtres humains. Cela devrait aussi nous apprendre qu'aucune idée, aussi profondément ancrée soit-elle, ne dure éternellement ».

INTRODUCTION

LA QUÊTE DE SOI ET LA DÉCOUVERTE DE L'HISTOIRE

RANDY BOSWELL

Randy Boswell est un écrivain à Ottawa, passionné d'histoire, et professeur associé de journalisme à l'École de journalisme et de communication de l'Université Carleton. Il a été journaliste et rédacteur en chef au *Ottawa Citizen* et à *Postmedia News*, où il était chroniqueur spécialisé en histoire nationale et où il a suivi les nouveaux développements liés à l'histoire politique, culturelle, sociale et scientifique du Canada. Il est également rédacteur bénévole et membre du conseil d'administration de la Société historique d'Ottawa.

Il y a environ 30 ans, juste après avoir obtenu mon diplôme universitaire, j'ai fait un voyage d'été en Angleterre et j'ai décidé d'explorer mes racines familiales dans ce pays. Le personnage central de mon enquête était mon grand-père, George Boswell, un vieux type calme et lent avec une canne que j'ai connu dans mon enfance dans les années 70. Mon grand-père est né en 1886 et est mort en 1979, à l'âge de 92 ans. Je suis le plus jeune de sept frères et sœurs, donc mes sœurs et mon frère auront des souvenirs plus vifs de grand-père Boswell, mais une chose dont je me souviens à son sujet est que chaque année en novembre, il participait à la cérémonie du jour du souvenir dans notre petite ville.

Un autre de mes souvenirs est qu'il lui arrivait d'enlever un de ses yeux, de le tenir dans sa main et d'implorer un sourire à son petit-fils stupéfait.

Celui-ci était en verre. Mon grand-père avait perdu son œil gauche à la suite d'un accident dans une cour de récréation, alors qu'il était enfant à Londres, en Angleterre, dans les années 1890. Au cours de mes explorations généalogiques dans cette ville, il y a trois décennies, j'ai fait quelques découvertes en examinant des documents et en explorant le quartier est – dans les environs du quartier de Whitechapel rendu tristement célèbre par Jack l'Éventreur – où grand-père a commencé sa vie deux ans avant ces horribles meurtres.

La mère de George, Sarah, était morte en couches alors que mon grand-père était un enfant en bas âge. Son père, Francis, a apparemment été contraint par les circonstances de remettre son fils à un foyer pour enfants orphelins. Dans mon esprit, des détails comme ceux-ci de la vie de mon grand-père m'ont

fait penser à *Oliver Twist*. Plus tard, George a émigré au Canada, s'installant sur une ferme près de Grand Valley, en Ontario, où mes propres parents sont nés en 1928 et 1931 et où mes frères et sœurs et moi-même sommes apparus dans les années 50 et 60. Nos racines étaient assez profondes dans la vallée.

Pendant longtemps, nous avons cru à une histoire que grand-père racontait à son sujet ou qui avait été racontée par d'autres membres de sa famille. Je ne me souviens plus de l'origine de ce récit. Mais la légende voulait que pendant la Première Guerre mondiale, mon grand-père (qui avait presque 30 ans au début de la guerre en 1914) ait menti au sujet de son œil perdu pour intégrer l'armée et se battre pour Roi et Pays.

De nombreuses années après la mort de mon grand-père, lorsque Bibliothèque et Archives Canada a autorisé la consultation rapide de documents de guerre numérisés, j'ai été ravi de découvrir les « états de service dans les forces armées canadiennes » d'un certain George William Boswell. Lorsqu'il s'était engagé dans le Corps expéditionnaire canadien en janvier 1916, son œil disparu n'était plus un secret. Dans la catégorie « Marques ou cicatrices » de la description physique de la dernière recrue canadienne, un responsable militaire y avait inscrit : « Œil gauche manquant – œil en verre. »

Ce fut une petite révélation, mais telle est la nature de la recherche sur l'histoire familiale, une tapisserie construite avec quelques précieuses parcelles de vérité mais entrelacée de récits fortuits et brodée de contes mythiques transmis par des tantes, des oncles, des cousins proches et des parents éloignés.

Au cours des dernières décennies, on a assisté à

une explosion de l'intérêt pour la généalogie au Canada et ailleurs, un phénomène alimenté par des évolutions telles que la numérisation massive de documents historiques, le vieillissement de la population qui a la passion et le loisir de fouiller ses racines ancestrales, l'essor de l'histoire sociale, le pouvoir de mise en réseau et de partage des connaissances des médias sociaux, la commercialisation de la technologie de l'ADN, la prolifération et la croissance soutenue des entreprises construites autour de la recherche généalogique et la popularité avérée des émissions de télévision, des magazines et des innombrables sites en ligne consacrés à l'exploration de l'histoire des familles.

Il ne fait aucun doute que de nombreux autres facteurs favorisent le phénomène. Et il est certainement possible de comprendre pourquoi les Canadiens (comme les citoyens de nombreux autres pays) ont si vivement emprunté le chemin de la généalogie. Quelles sont les pulsions psychosociales qui entrent en jeu dans la recherche de ses racines? Quelles implications – attendues ou non – pourraient découler de la recherche d'une meilleure connaissance de l'origine de chacun d'entre nous? Et comment l'intérêt croissant pour la branche personnalisée et individualisée de la généalogie pourrait-il favoriser un intérêt plus large pour le passé – ses luttes et stratifications sociales, ses bouleversements et migrations, ses moments les plus brillants et ses jours les plus sombres?

Il semble que ce soit un signe des temps lorsque le Premier ministre Justin Trudeau lui-même, lors d'une visite officielle à Singapour en novembre 2018, et inspiré par la participation de sa mère Margaret des années plus tôt à une émission de télévision sur la recherche de ses ancêtres, a tenu

à souligner publiquement le rôle de son arrière-arrière-arrière-grand-père dans la fondation de cette nation asiatique. Si le 100^e anniversaire de la naissance d'un certain aïeul Trudeau plus connu, en octobre 2019, a attiré une attention considérable du public canadien, l'histoire surprenante du lien ancestral direct de l'actuel Premier ministre avec l'histoire de Singapour par l'intermédiaire d'un administrateur colonial britannique du début du XIX^e siècle, le major-général William Farquhar, a offert un exemple particulièrement visible et fascinant des fruits de la recherche généalogique.

Thèmes Canadiens a invité un large éventail de contributeurs à nous aider à explorer l'impulsion généalogique, et ce volume en est le résultat. Nous sommes très heureux d'avoir pu rassembler une riche diversité de perspectives sur la façon dont le passé personnel peut ajouter des détails et de la texture au canevas plus large de l'histoire canadienne. Nos essayistes se sont penchés sur une foule de questions et de problèmes complexes, stimulants et intéressants qui sont apparus au fur et à mesure de la popularisation massive de la recherche généalogique.

L'historienne publique Tanya Evans, directrice du Centre d'histoire appliquée de l'université Macquarie en Australie – et chercheuse invitée à l'université Carleton d'Ottawa en 2016 – lance ce numéro de *CITC* en partageant les réflexions d'un projet qui a sondé « la signification et l'impact de l'histoire des familles en Australie, en Angleterre et au Canada et ce que cela nous apprend sur l'histoire et la conscience historique dans différents contextes nationaux ».

Dans son essai, la Dre Natalie Ward, directrice de la performance et de l'évaluation à Génome Canada,

avance l'idée intrigante que « les individus sont toujours en construction – plus qu'un « soi biologique » et plus qu'une identité unique et statique », ajoutant que « nous considérons plutôt les identités comme existant en tant que multiplicités et le soi comme étant fluide ».

John D. Reid, blogueur généalogiste et ancien président de la British Isles Family History Society of Greater Ottawa, offre un regard détaillé sur les origines et l'évolution de l'activité généalogique au Canada, y compris cette observation fondamentale : « La confluence des facteurs de transformation au cours du dernier quart de siècle, rendue possible par le recours à l'outil Internet, fait en sorte que la recherche de l'ascendance est une activité que tout le monde peut effectuer à un coût raisonnable ».

Leighann Neilson, professeure associée de marketing à la Sprott School of Business de Carleton et codirectrice de l'enquête canadienne sur la généalogie, affirme que l'enquête de 2011 sur les attitudes des Canadiens à l'égard de la recherche généalogique a révélé que « l'impact de la recherche sur l'histoire des familles se fait sentir autant, sinon plus, avec le cœur qu'avec la tête ».

Jane Badets, qui a occupé le poste de statisticienne en chef adjointe du Canada dans le domaine des affaires sociales, de la santé et du travail, évoque certains des défis auxquels sont confrontés les recenseurs canadiens lorsqu'ils forment des questions et interprètent les résultats sur l'ethnicité et l'identité dans les enquêtes nationales récurrentes de la population canadienne. « Toutes ces expériences au fil du temps soulignent la fluidité de la déclaration des ascendances ethniques

au Canada», observe-t-elle, «et l'évolution du contexte social dans lequel elles sont déclarées».

L'historien Jack Jedwab, président de l'Association d'études canadiennes, examine l'intersection du multiculturalisme au Canada et de l'intérêt des Canadiens pour l'ascendance. Interprétant les résultats d'une vaste enquête de l'AEC sur les Canadiens menée par Léger, Jedwab conclut que, «d'une certaine manière, l'engouement pour l'ascendance a servi à valider les identités multiples et a remis en question les modèles assimilationnistes et les récits les accompagnant en Amérique du Nord. En ce sens, il s'agit d'une réaffirmation de l'importance du multiculturalisme dans les sociétés où l'immigration a joué un rôle important».

Jean Teillet, avocate des droits autochtones et auteure de *The North-West is Our Mother: The Story of Louis Riel's People, the Métis Nation and Métis Law in Canada*, examine de manière critique le phénomène très controversé connu sous le nom de *Race shifting* (transfert de race) dans l'Est canadien, dans le cadre duquel des personnes qui s'identifiaient auparavant comme *blanches* revendiquent une ascendance métisse. «Ce que les *Race shifters* ont en commun, c'est leur utilisation de la généalogie et des tests ADN comme outils pour accomplir ce changement de race. Ceux qui s'opposent à cette auto-indigénisation l'appellent *fraude ethnique*», explique Me Teillet.

Robert Vineberg, président du conseil d'administration du Musée canadien de l'immigration au Pier 21 à Halifax, donne un aperçu de l'histoire de l'immigration au Canada, toile de fond sur laquelle sont peintes les histoires familiales personnelles des Canadiens. «Au cours des quatre derniers siècles»,

écrit Vineberg, «l'immigration a reflété les besoins, les ambitions et les préjugés du gouvernement et du peuple du Canada».

Dans un essai cosigné, les collègues Sara MacNaull et Nora Spinks de l'Institut Vanier de la famille retracent l'intérêt croissant pour les relations «de fratrie génétique» – une nouvelle catégorie extraordinaire de connexions génétiques entre frères et sœurs résultant des technologies de reproduction ou des traitements de fertilité. Ce type de «relation familiale unique et émergente» peut conduire à de nouveaux liens familiaux ou à des rencontres gênantes et désabusantes, affirment les auteurs. «Dans un monde où l'accès, la vie privée, les grandes bases de données et l'ADN entrent en collision à un rythme rapide, il est trop tôt pour dire ce que les prochaines années révéleront sur l'histoire personnelle et l'ascendance des gens».

Nicole Watier, consultante en généalogie auprès des Services de généalogie de Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa, propose une visite guidée des trésors généalogiques conservés dans le principal dépôt de documents historiques du pays – allant des dossiers d'immigration aux registres de service militaire en passant par de vastes volumes d'informations détaillant les mauvais traitements historiques infligés aux autochtones. «Notre objectif, au sein des Services de généalogie, a toujours été de partager le plus de connaissances possibles afin de faire connaître la collection de BAC non seulement au public canadien, mais aussi à toute personne intéressée par la généalogie, en particulier dans le contexte du développement historique du Canada».

Margaret Ann Wilkinson, professeure émérite à la faculté de droit de la Western University, examine

les implications juridiques de l'utilisation de la technologie de l'ADN pour retracer les liens ancestraux et autres connexions génétiques. « L'un des problèmes que nous rencontrons à l'ère de l'information », note-t-elle, « est que l'échange d'informations est très difficile à maintenir dans les limites des frontières légales ».

Enfin, Tracy Arial, une généalogiste montréalaise passionnée, qui a écrit des livres et des blogs sur la recherche en histoire des familles, affirme que les passionnés de généalogie enrichissent profondément l'histoire du Canada. « Parce que les historiens des familles au Canada font des recherches sur des individus spécifiques, nous nous intéressons également aux détails les plus infimes des petites communautés. Nous dévoilons les secrets des familles. Nous démolissons des mythes de longue date, révélons des modes de peuplement inhabituels et soulignons le rôle d'individus autrement négligés dans les sociétés. Nous aidons les Canadiens à découvrir qui ils sont ».

LES ÉMOTIONS LIÉES À L'HISTOIRE FAMILIALE AU CANADA

TANYA EVANS

La professeure agrégée Tanya Evans est directrice du Centre d'histoire appliquée de l'université de Macquarie en Australie, où elle enseigne l'histoire publique et l'histoire moderne au département d'histoire moderne. Ses livres comprennent le livre primé *Fractured Families: Life On The Margins in Colonial New South Wales* (Nouvelle-Galles du Sud, 2015); *Swimming with the Spit, 100 Years of the Spit Amateur Swimming Club* (Nouvelle-Galles du Sud, 2016); avec Pat Thane, *Sinners, Scroungers, Saints: Unmarried Motherhood in Modern England* (Oxford University Press, 2012) et *"Unfortunate Objects": Lone Mothers in Eighteenth-Century London* (Palgrave Macmillan, 2005).

« J'ai l'impression qu'en général, l'académie ne respecte pas les historiens de la vie familiale... on la juge souvent *inférieure* ».

- Répondant à l'enquête, 2016

« Je soupçonne que la plupart des historiens ne considèrent pas l'histoire familiale comme étant plus qu'un passe-temps. »

- Répondant à l'enquête, 2016

Fin 2016, j'ai eu le plaisir de me rendre à l'Université Carleton à Ottawa en tant que chercheuse en histoire publique pour comparer la conception de l'histoire

familiale au Canada avec la pratique en Australie et en Angleterre. J'ai quitté la Grande-Bretagne pour l'Australie en 2008 et depuis 2016, je mène des recherches sur la signification et l'impact de l'histoire familiale en Australie, en Angleterre et au Canada et sur ce que cela nous apprend sur l'histoire et la conscience historique dans différents contextes nationaux.

J'ai longtemps contesté la perception des historiens de la famille comme étant des amateurs, soi-disant poussés par la nostalgie de retrouver l'âge d'or du passé, et j'ai fait des écrits sur le potentiel exceptionnel de l'histoire familiale et sur la valeur du travail en collaboration avec ces chercheurs (Evans, 2011,

2015). Avec un ensemble de chercheurs interdisciplinaires et d'historiens publics internationaux, je continue d'analyser la signification et l'impact de l'histoire familiale sur les personnes *ordinaires* dans le monde entier, dans le cadre du réseau #HistoriansCollaborate au Royaume-Uni¹.

Je m'intéresse de plus en plus à l'impact de cette forme de recherche et d'engagement communautaire sur les individus et la société en général.

L'histoire familiale a capté l'imagination des gens à différentes époques, dans différents pays. Elle s'est développée parallèlement au multiculturalisme dans les pays d'immigration comme le mien en Australie, mais cela a également été le cas au Canada, en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud et ailleurs. Ses significations varient selon les différents contextes nationaux. Les chercheurs s'accordent à affirmer que le travail généalogique peut nous fournir un aperçu sans précédent de la façon dont l'histoire est entreprise, imaginée et discutée par les « gens ordinaires » (Conrad et al. 2013). Alors que l'enseignement et la recherche en histoire publique s'internationalisent de plus en plus, nous devons accorder une attention particulière à la pratique et aux significations de l'histoire familiale dans le monde tant pour les chercheurs que pour les praticiens – des communautés diverses qui consomment et produisent des connaissances historiques, mais qui ne se parlent pas souvent entre elles. Je suggère dans ce court article que nous devrions converser davantage avec ces divers chercheurs et – avec Tim Compeau rattaché à l'Université de Western Ontario

et d'autres collègues internationaux de l'histoire publique à Berlin 2020 lors de la conférence de la Fédération internationale d'histoire publique – nous continuerons à encourager les universitaires à entreprendre des projets de recherche en collaboration avec diverses organisations historiques locales et communautaires².

À l'échelle mondiale, les historiens de la famille sont de « nouveaux historiens sociaux » qui visent à mettre en lumière la vie des marginaux, à contester les récits courants sur la stabilité de la vie familiale nucléaire, le genre, la classe, la race et la sexualité (ainsi que leurs histoires *nationales* respectives) lorsqu'ils mettent au jour les histoires de leurs ancêtres. En m'appuyant sur des données d'enquête et des entretiens d'histoire orale menés avec des historiens de la famille depuis 2016, je révèle certains des avantages de la collaboration en matière de collecte de connaissances historiques et je suggère les raisons pour lesquelles celles-ci devraient être valorisées par tous.

Depuis le début de cette recherche vers la fin de 2016, j'ai reçu des réponses de la part de 77 historiens de la famille australiens, ainsi que 25 anglais et 29 canadiens. Suite à certaines de mes enquêtes, j'ai procédé à des entretiens d'histoire orale. Les femmes constituent la majorité des répondants à mon enquête et des sujets de mes entretiens, mais les hommes ont également répondu à mes appels, en particulier au Canada, même si ce n'est pas dans les mêmes proportions. Parmi les 77 répondants australiens, 15 étaient des hommes – 19 % ; parmi les

1 www.historyworkshop.org.uk/how-do-family-historians-work-with-memory

2 <https://ifph.hypotheses.org/6th-ifph-international-conference-2020>

répondants britanniques, cinq étaient des hommes et 20 des femmes ; les hommes représentaient une plus grande proportion des répondants canadiens – huit (38%) étaient des hommes, 21 étaient des femmes. Mon objectif était d'examiner les motivations qui poussent les gens à entreprendre des recherches sur l'histoire familiale et l'impact émotif des découvertes sur les chercheurs.

Nombre de ces historiens de la famille affirment que les femmes de leur famille ont encouragé et favorisé leur pratique de l'histoire familiale en partageant des histoires familiales. Mary Jane Culbert, installée à Ottawa, a été inspirée par sa mère à devenir chercheuse en histoire de la famille. Elle dit qu'elle était inspirée :

« ...de poursuivre les recherches historiques que ma défunte mère a accomplies jusqu'à la fin des années 1980, lorsqu'elle est devenue trop malade pour continuer. Ses recherches sont restées dans des boîtes au sous-sol d'un parent pendant 25 ans jusqu'à ce que je les reprenne. J'ai entrepris ce projet pour honorer ma mère et son souhait que les recherches se poursuivent. Dans ses notes, ma mère a dit qu'elle avait pris en charge la recherche sur l'histoire familiale en l'honneur de sa mère décédée » (réponse à l'enquête, 27 septembre 2016).

Beaucoup de ces chercheurs se sentent obligés de poursuivre cette recherche pour honorer les efforts des femmes de leur arbre généalogique et pour révéler les histoires de leur vie qui sont restées pour la plupart cachées. Lorri Busch est devenue historienne de la famille en 1989 lorsqu'elle a emmené sa grand-mère âgée à Toronto pour de longs trajets en voiture afin de la sortir de sa maison de retraite

pour quelques heures. Elle a reconnu la valeur des histoires racontées et a enregistré ses récits de jeunesse dans l'East End de Londres pendant la Première Guerre mondiale. Jusqu'à ce moment, elle détestait l'histoire et « cela a changé lorsque grand-maman a commencé à me raconter des histoires » (réponse à l'enquête, 5 septembre 2016). La recherche sur l'histoire familiale enseigne souvent aux individus la valeur de l'histoire et révèle la relation importante entre le passé et le présent pour les individus et la société en général.

Le mépris des universitaires pour les généalogistes, qui sont souvent des femmes d'âge mûr, demeure difficile à prouver car ce mépris est le plus souvent exprimé oralement et rarement par écrit – mais ce mépris existe bel et bien. Les universitaires, parfois même les historiennes féministes, ont rapidement pris leurs distances vis-à-vis des généalogistes dans le désir de se démarquer et de se placer au-dessus de ces historiens familiaux « amateurs » ; de ceux qui soi-disant « baignent dans une nostalgie complaisante » (Bashforth). Je pense que nous devons tous nous engager plus activement à accepter le travail des historiens de la famille et les connaissances historiques qu'ils génèrent. Les réponses à l'enquête révèlent que les historiens de la famille au Canada (comme ailleurs) souhaitent que leur travail soit valorisé et n'apprécient pas que leurs efforts soient tournés en dérision, et ce pour cause.

Les historiens de la famille que j'ai interrogés étaient passionnés par leurs recherches, se percevaient et m'ont prouvé leurs compétences en tant que chercheurs avertis. Lorri Busch déclare « qu'un bon historien de la famille se réfère à des sources primaires, s'assure que les conclusions sont bien fondées » Peggy Homans Chapman regrette de

ne pas avoir étudié l'histoire à l'université mais enseigne désormais aux nouveaux historiens de la famille comment faire des recherches. Elle souligne « l'importance de connaître l'histoire locale et ses effets sur les gens afin d'être une chercheuse plus efficace ». Elle pense que « les méthodes formelles de recherche généalogique ne sont pas différentes de la méthode de recherche historique » (Réponse à l'enquête, 30 août 2016). Gillian Leitch travaille comme chercheuse principale chez CDCI Research Inc. à Ottawa et a avoué être titulaire d'un baccalauréat, d'une maîtrise et d'un doctorat en histoire, mais elle pense qu'à travers l'histoire familiale, elle a « développé un plus large ensemble de compétences en tant qu'historienne, une compréhension des différentes sources, ainsi que de leurs utilisations et de leurs limites. Plus précisément, j'ai compris que les sources mentent et cela m'a donné un bon sens du doute et de la prudence dans l'utilisation des sources » (réponse à l'enquête, 6 septembre 2016). Elle estime que « généralement, l'académie ne respecte pas les historiens de la famille, et lorsque je fais de l'histoire familiale ou que je l'intègre dans mes intérêts universitaires, celle-ci est souvent jugée comme *inférieure* » (réponse à l'enquête, 6 septembre 2016). Cela dit, plusieurs historiens de la famille ont laissé entendre que les attitudes commençaient à changer et les récents congrès de la Société historique du Canada ont été l'occasion d'une reconnaissance académique tardive mais bienvenue de leur travail.

Les historiens de la famille chérissent aussi bien les sources primaires que les sources secondaires. Alan Campbell a beaucoup de respect pour les historiens universitaires qui fournissent des « citations complètes dans leurs publications. J'aime utiliser ces citations pour fouiller plus en profondeur dans

l'histoire de leurs ancêtres. Je ne prends pas grand-chose au pied de la lettre. Si on me donne un arbre généalogique, je vérifie les faits et je fais le suivi des citations données. Je suis prêt à être aussi critique à l'égard d'un livre d'histoire écrit par un universitaire ». Ces historiens familiaux ont une compréhension approfondie des utilisations futures possibles de leur travail et veillent à ce que leurs recherches puissent être utilisées pour une analyse secondaire par les générations à venir. Ces chercheurs travaillent en collaboration et sont passionnés par le partage de leurs connaissances, de leurs compétences et de leur expertise au niveau local et mondial.

Nombre de ces chercheurs sont profondément ancrés dans leurs communautés. Ils sont souvent autodidactes, mais ils sont également formés par des bibliothécaires, des collègues chercheurs, des historiens de la famille du monde entier, des membres d'organisations communautaires, des sociétés historiques locales, et en visionnant des versions mondiales de programmes télévisés sur l'histoire des familles, notamment *Who Do You Think You Are?* Si de nombreux historiens des familles sont des utilisateurs compétents des médias sociaux et des portails de sites web à des fins de recherche, certains restent profondément méfiants quant aux promesses de l'Internet. Les répondants à l'enquête se sont moqués des *généalogistes amateurs* qui ne se sont pas livrés au travail acharné de la recherche et n'ont pas « ressenti le besoin de trouver la source des informations qu'ils publient sur divers sites » sans citer de source ou de référence. Ils sont très fiers de leur capacité de lire les sources de manière critique et de vérifier, trianguler et remettre en question leurs données de façon continue. Il ne fait aucun doute que les preuves écrites, orales et matérielles ont un impact émotionnel sur les historiens

de la famille, mais elles sont néanmoins utilisées de manière critique.

Nombreux sont ceux qui considèrent l'histoire familiale comme la racine de leur passion pour l'histoire en tant que sujet et discipline. Comme la participante à l'enquête Carole Whelan, ils sont responsabilisés par leurs recherches parce qu'elles « ne peuvent pas être tirées d'un livre ; elles doivent être faites à partir de ma propre base de compétences et en suivant des pistes sous de nombreuses formes et en sortant souvent des sentiers battus. Personne ne peut me *donner* les réponses, je dois creuser pour moi-même et cela me procure un sentiment de satisfaction » ; se laisser « emporter par mes recherches est une véritable évasion pour moi ». (Réponse à l'enquête, 4 septembre 2016).

L'initiative #HistoriansCollaborate a été lancée au Royaume-Uni en janvier 2019 dans l'espoir d'encourager une plus grande collaboration entre les différents types de chercheurs et de ceux qui œuvrent dans le domaine de l'histoire, notamment les historiens sociaux, les historiens familiaux, locaux et communautaires, les historiens de la tradition orale, les archivistes, les généalogistes et les professionnels des musées. Le réseau s'efforce de faciliter la coopération entre les équipes participant à la recherche historique. Que vous vous considériez comme un historien de la famille, un historien local, un généalogiste, un archiviste, un professionnel des musées, un universitaire ou aucun des précédents, il y a de fortes chances que vous meniez des recherches faisant appel à des compétences, des intérêts, des sujets, des méthodes et des ressources complémentaires. Notre objectif est de nous réunir pour discuter, de trouver un moyen de nous assurer que nous savons tous ce que font les autres et de

maximiser les occasions de collaboration fructueuse. Je me réjouis à l'idée de collaborer avec les historiens de la famille établis au Canada pendant de nombreuses années et je souhaite encourager d'autres chercheurs à faire de même.

UNE EXPLORATION DE L'INTERSECTION ENTRE LA GÉNÉALOGIE, LA GÉNOMIQUE ET L'IDENTITÉ PERSONNELLE

NATALIE WARD

Natalie Ward est directrice du rendement et de l'évaluation à Génome Canada, où elle fait connaître l'histoire de l'organisme à ses partenaires à l'aide d'analyses avancées, d'évaluations d'impact, de visualisation de données et de mesures de rechange. Avant de se joindre à Génome Canada en avril 2016, la Dre Ward était associée à l'unité de recherche clinique de l'Institut de recherche du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario, de 2013 à 2015. Elle a également été chargée de cours à l'École d'études sociologiques et anthropologiques de l'Université d'Ottawa (2011-15). De 2007 à 2015, elle a été associée de recherche principale au Centre de recherche sur les soins de santé primaires C.T. Lamont, Département de médecine familiale, Université d'Ottawa. La Dre Ward est titulaire d'un doctorat en sociologie de l'Université d'Ottawa. Ses recherches portent sur les représentations sociales, les questions d'équité dans la maternité, la sécurité alimentaire et la sécurité des patients.

En 2000, le projet du génome humain a publié la première ébauche fonctionnelle d'une carte du génome humain. Le projet et sa cartographie du monde génétique humain ouvraient à bien des égards un horizon de possibilités – une promesse de génétique qui améliorerait la vie de bien des gens. Contrairement à la plupart des cartes, qui nous donnent un aperçu précis du territoire et de la direction à suivre, la carte génétique ne proposait que le début d'un cheminement vers l'avenir, car le domaine de la génomique s'est développé de manière exponentielle depuis cette époque. Comme toute carte, le génome humain a fourni aux cher-

cheurs différents chemins à explorer, des carrefours entre les domaines universitaires, des intersections de vies, des données et des résultats.

L'étude généalogique et la cartographie génétique, de son côté, nous permettent d'être des cartographes du possible; des explorateurs d'avenirs potentiels, de ruptures narratives, de lieux de prédilection, de décisions prises et de différentes lignes de fuite empruntées. La recherche par un individu de sa propre généalogie ou génétique consiste autant à rechercher son passé qu'à explorer les possibilités du futur – d'où l'on provient et qui l'on pourrait

encore devenir. Dans cet article, nous commençons à explorer la notion de devenir du philosophe français Gilles Deleuze qui propose une façon intéressante de penser les intersections entre la généalogie, la génétique et l'identité personnelle.

DEVENIR

Nous estimons que les individus sont toujours en construction – ils sont bien plus que leur « moi biologique » (Rose 2007: 4) et plus qu'une identité unique et statique. Ainsi, nous concevons plutôt les identités comme existant en tant que multiplicités et le moi comme étant fluide. Dans cette optique, on est toujours en mouvement, passant d'une identité à l'autre et traversant ce que Deleuze appelle « les lignes de fuite multiples »¹. Le processus de devenir, tel que conceptualisé par Deleuze, nous pousse donc à contempler l'incertain et l'inattendu et à nous soucier du « non encore réfléchi qui interroge l'histoire et garde les modes d'existence ouverts à l'improvisation » (Biehl et Locke 2017). Dans cette logique, le devenir est différent du potentiel et de la causalité. Le devenir, en d'autres termes, est le travail de création – de vivre dans un monde « au milieu » ou « au moment présent », toujours entre le passé et l'avenir, tandis que les gens se déplacent le long et au milieu de multiples lignes de fuite vers un avenir indéterminé et ouvert qui n'existe pas, mais qui peut encore exister.

Ce concept de devenir, se produisant dans le moment présent et interagissant à la fois avec le passé et l'avenir, présente un cadre intéressant pour

examiner les intersections de la généalogie et de la génétique. La généalogie et la génétique sont, d'une manière générale, une manifestation de la notion de Deleuze de « rajeunir et vieillir tout à la fois » (Deleuze 1995: 170). Explorer son passé et son avenir en même temps, en projetant le récit du soi à la fois en arrière dans l'histoire et en avant dans un soi futur qui reste à construire. Être à la fois le produit de son passé génétique et personnel, historique et de la réalisation en cours d'un moi futur ouvre la voie à une multiplicité de devenirs – un processus continu de transformation et de recréation.

Les individus qui cherchent des informations sur leur vie et celle de leur famille par des sources généalogiques ou génétiques ont comme point de départ la connaissance de soi/les identités actuelles/les connaissances acquises. Chaque nouvelle donnée recueillie crée une opportunité de rupture, un bouleversement dans la façon dont on se conçoit soi-même, son identité, sa famille et son identité familiale, et la trajectoire de sa vie jusqu'à présent. Beaucoup se trouvent confrontés à une dissonance cognitive lorsqu'ils découvrent l'existence de demi-frères et sœurs inconnus, de parents inattendus et d'autres secrets familiaux. Les nouvelles connaissances obligent à recréer le soi tel qu'on le connaît et à réajuster son récit, tant du passé que de l'avenir, ce qui modifie les lignes de fuite et transforme le possible. Le devenir, dans ce contexte, s'étend à la fois vers l'avant et vers l'arrière, car les nouvelles informations historiques et génétiques obligent à reconfigurer le moi passé dans le cadre du processus de création du moi futur. Un nouveau sens du soi

1 La ligne de fuite est censée représenter le moment insaisissable où le changement se produit, comme il se doit, lorsqu'un seuil est franchi entre deux paradigmes (Deleuze 1987). Le traducteur anglais Brian Massumi note qu'elle peut être représentative de l'acte de fuir, d'échapper, de filer ou de fuite (1987: xvii).

et de l'identité se forme à partir des informations nouvellement intégrées. En conséquence, nous sommes en désaccord avec l'argument de Deleuze selon lequel l'histoire est quelque chose que l'on laisse derrière soi pour « devenir » ou « créer quelque chose de nouveau » (Deleuze 1995: 171). L'histoire personnelle n'est jamais abandonnée. Notre génétique nous lie toujours à notre passé et projette vers l'avenir une quelconque version du soi en devenir. Le devenir est toujours lié au moment qui se situe entre l'histoire et l'avenir et est également un produit des deux. On ne peut « échapper » ni aux récits familiaux ni aux récits de notre constitution génétique, mais ces récits peuvent être modifiés pour permettre l'émergence d'un nouveau moi qui met en route un tout nouveau chemin de vie, celui du devenir.

Pour donner un exemple plus précis, on peut penser à un individu qui fonde sa décision d'avoir ou non des enfants sur les résultats de tests génétiques (Carrieri et al., 2016). Ou encore, des tests ont peut-être révélé un « profil de risque familial » (Olson et Cook, 2018:4) en raison du risque accru de la maladie de Huntington, de la maladie de Parkinson ou d'un cancer du sein agressif impliquant la mutation BRCA1 ou BRCA2 chez un individu ou un membre de sa famille proche. Ces informations et la prise de décision qui s'ensuit doivent être comparées à l'identité personnelle/future de la personne telle qu'elle était conceptualisée avant que ces résultats ne soient connus, car elles peuvent modifier de manière considérable son parcours de vie. Cela ne veut pas dire que la génétique prédétermine l'avenir d'une personne, mais les informations dont nous disposons actuellement peuvent avoir un impact significatif sur ceux qui obtiendront ces résultats. Ces personnes continuent à suivre de multiples lignes de vol, mais une ligne de vol a été potentiel-

lement coupée. Toutefois, de nouvelles voies et de nouvelles directions auront également été créées.

RECHERCHES FUTURES

Les progrès réalisés en génétique et en génomique ont permis de cartographier un nombre important de gènes, allant de l'homme au tournesol. Chaque carte génétique dévoile sa propre importance fonctionnelle, permet de comprendre le passé tel que nous l'avons connu, et d'espérer un avenir qui reste à déterminer. Cet avenir offre la possibilité d'une médecine personnalisée, d'une plus grande sécurité alimentaire et d'une meilleure adaptation au changement climatique. Bien qu'elle ne soit pas encore aussi largement exploitée qu'on l'avait espéré lorsque le projet du génome humain s'est achevé en 2003, la recherche génétique a permis d'améliorer la vie de nombreuses personnes. Il reste encore bien des découvertes à faire et bien plus à accomplir.

Le fait d'envisager la généalogie et la génétique personnelle à travers la lentille du concept de devenir de Deleuze nous permet de réfléchir à toutes les façons dont des informations, petites ou grandes, peuvent nous amener à changer notre moi et nos identités. Les découvertes concernant notre famille, grâce à des données historiques ou à des connaissances génétiques, peuvent provoquer des ruptures; il arrive aussi que certaines lignes de fuite soient considérablement modifiées ou coupées, car une séquence entière d'avenirs possibles est annulée. Mais il convient de rappeler que les intersections de tant de lignes de fuite potentielles différentes au cours de tant d'années d'existence humaine ont également créé des possibilités de nouvelles lignes de fuite plus bénéfiques pour les futurs membres de la famille. La reprise de recherches menées dans le

domaine de l'épigénétique au cours de la dernière décennie, l'analyse de l'intersection de la généalogie et de la génétique et les travaux de Deleuze sur le devenir et la cartographie pourraient représenter des initiatives intéressantes et instructives.

Ce bref document de réflexion n'a pas abordé de nombreuses discussions importantes et nécessaires liées à la fois à la génétique et à la généalogie. Le fait que la race dans le contexte de la généalogie ou de la génétique, en particulier, n'ait pas été problématisée dans cet article n'est pas un oubli voulu, mais plutôt le produit du manque d'espace et d'un besoin d'être direct. Nous n'avons pas non plus l'intention de simplifier à l'excès les expériences de toute personne qui reçoit des résultats choquants ou dévastateurs en les qualifiant de source de « rupture ». Il reste tant de travail à faire pour comprendre le processus de prise de décision qui affecte les lignes de vol telles qu'elles sont vécues, et l'intersection de la généalogie et de la génétique est un domaine profondément intéressant que nous devons continuer à explorer.

RÉFÉRENCES

Biehl, J. and Locke, P. 2017 *Unfinished: The anthropology of becoming*. Durham, NC: Duke University Press.

Carrieri, D., Farrimond, H., Kelly, S., & Turnpenny, P. 2016, « *Families dealing with the uncertainty of genomic disorders: The case of neurofibromatosis type 1* ». *Sociology of Health & Illness*, 38(5), 753–767.

Deleuze, G. 1995, *Negotiations 1972-1990*. New York: Columbia University Press.

Deleuze, G. and Guattari, F. 1987 *A Thousand plateaus: Capitalism and schizophrenia*. Minneapolis: University of Minnesota Press.

Massumi, B. 1987 « *Notes on the Translation and Acknowledgments* ». In Deleuze, and Guattari, *A Thousand Plateaus*, XVII–XX.

Olson, R.E. and Cook, P.S. 2018 « *Genomics: The clinical encounter and parallels across complementary and personalized medicine* », *Sociology Compass*, e12621.

Rose, N. 2007 *The Politics of Life Itself: Biomedicine, Power, and Subjectivity in the Twenty-first Century*. Princeton: Princeton University Press.

LE DÉVELOPPEMENT ET LA TRANSFORMATION DE LA GÉNÉALOGIE CANADIENNE

JOHN D. REID

John D Reid est un ancien président de la British Isles Family History Society of Greater Ottawa et écrit un blog quotidien sur la généalogie, *Canada's Anglo-Celtic Connections*. Il est venu à l'histoire de la famille après sa retraite, après une carrière de docteur en recherche environnementale et de directeur de la politique et des affaires internationales au Service météorologique du Canada.

INTRODUCTION

Bien avant l'arrivée des explorateurs et des colons venus d'Europe, la généalogie¹ au Canada relevait de l'histoire orale des communautés autochtones.

À l'arrivée des colons blancs, notamment sous le régime colonial français, l'église enregistrait les baptêmes, les mariages et les enterrements. À la fin du XVIII^e siècle, les autorités civiles ont commencé à enregistrer les transactions foncières et les successions, tandis que les autorités militaires tenaient des listes d'appel. Aucune de ces listes n'était desti-

née à la généalogie; à l'exception des informations transmises par la famille, les généalogistes se sont toujours appuyés sur les registres tenus à d'autres fins.

Au Canada, les gouvernements ont commencé à effectuer des recensements de routine dans les années 1840, puis à enregistrer les naissances, les mariages et les décès².

La généalogie canadienne s'est développée dans les organisations acadiennes, canadiennes françaises, irlandaises, loyalistes et écossaises et dans des Friendly Societies analogues. Des généalogistes

1 La généalogie est définie dans l'Oxford English Dictionary comme « un compte rendu de la descendance d'un ou de plusieurs ancêtres, par énumération des personnes intermédiaires; un pedigree ». L'histoire de la famille est définie comme « L'histoire d'une famille; un récit à ce sujet. En usage ultérieur également: l'étude de l'histoire d'une famille ou de plusieurs familles; la généalogie comme domaine de recherche ».

2 Le premier recensement de la Nouvelle-France a été effectué durant l'hiver 1666-67 sous la direction de Jean Talon, intendant de la justice, de la police et des finances.

sérieux ont rejoint des sociétés hors du Canada, là où leurs ancêtres étaient originaires. La première fut la New England Historic Genealogical Society, créée en 1845.

Les Canadiens ordinaires n'avaient ni le temps ni les moyens de poursuivre l'histoire de leur famille.

LE XX^E SIÈCLE

La fréquence avec laquelle le mot *généalogie* apparaît dans cinq journaux canadiens montre à quel point l'intérêt s'est accru.

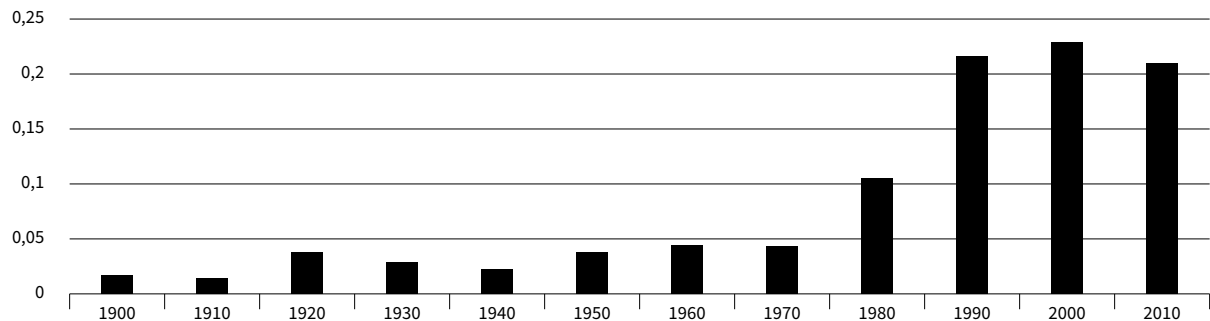
L'intérêt limité pendant les deux premiers tiers du siècle, diminué pendant les deux guerres mondiales, fut accompagné d'améliorations des infrastructures documentaires et physiques. Grâce aux subventions de l'industriel et philanthrope américain Andrew Carnegie, de nombreuses communautés ont construit des bibliothèques publiques au cours des deux premières décennies du siècle et ont recueilli

des transcriptions publiées de certains documents.

Les Archives publiques du Canada ont été créées en 1912 pour préserver et rendre accessible une grande variété de documents. En 1953, avec la création de la Bibliothèque nationale du Canada, un système de dépôt légal des publications canadiennes et de collecte des histoires de famille a été mis en place.

Le microfilmage des documents, à partir des années 1930, a ouvert la possibilité d'accéder aux images des documents qui n'étaient auparavant disponibles, ce qui était rare en soi, qu'uniquement à ceux qui pouvaient voyager pour consulter l'original. L'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours (LDS), sous le nom de la Genealogical Society of Utah, fondée en 1894, a lancé un programme de microfilmage aux États-Unis à la fin des années 1930. Ce programme s'est développé en Europe après la Seconde Guerre mondiale; ces microfilms ont été une bénédiction pour ceux qui avaient des ancêtres immigrants américains et

GRAPHIQUE 1. MOYENNE DÉCENNALE NORMALISÉE DE L'OCCURRENCE DU MOT GÉNÉALOGIE PAR PAGE PUBLIÉE DANS LE VANCOUVER PROVINCE, LE CALGARY HERALD, LE GLOBE AND MAIL, L'OTTAWA CITIZEN ET LA GAZETTE DE MONTRÉAL DEPUIS 1900



européens. De nombreux journaux canadiens ont également été microfilmés à cette époque.

La généalogie était un appendice émergent des sociétés historiques. En 1949, l'Ontario Historical Society a annoncé la création d'une section consacrée à la généalogie dans sa publication trimestrielle³. En 1961, une société généalogique ontarienne distincte a été créée à Waterloo. En 1990, le nombre de membres fondateurs avait atteint 5 000.

Le centenaire de la Confédération canadienne, en 1967, a été marqué par une volonté d'enregistrer l'histoire locale, avec des informations sur les familles locales, qui était particulièrement forte dans les Prairies. Le centenaire a également donné un nouvel élan à la compilation par les instituts des femmes de l'histoire locale de Tweedsmuir⁴. Des sociétés généalogiques ont été créées au Saskatchewan (1969), en Colombie-Britannique (1971), en Alberta (1972), à l'Île-du-Prince-Édouard et au Manitoba (1976). Celles-ci sont antérieures à la publication du roman *Roots: The Saga of an American Family d'Alex Haley*, publié en 1976, et de l'adaptation télévisée de 1977, qui a donné un élan majeur à la généalogie dans toute l'Amérique du Nord. En 1977, Angus Baxter a publié le premier d'une série de livres destinés aux Canadiens désireux d'explorer leur généalogie⁵. Les sociétés du Québec (1977, anglophone), du Nouveau-Brunswick (1978) et de la Nouvelle-Écosse (1982) ont suivi.

Le recensement est une ressource fondamentale pour la généalogie car celui-ci permet de relier les membres d'une famille entre eux, d'une génération à l'autre. Pour les conserver et les mettre à la disposition des bibliothèques locales, les Archives publiques du Canada ont microfilmé les recensements de 1851 en 1954, de 1861 en 1955, de 1871 en 1961, de 1881 en 1979 et de 1891 en 1986.

La demande de ressources généalogiques a augmenté. En réponse aux critiques formulées dans les pages de l'*Ottawa Journal* en 1980, Patricia Kennedy, chef des Manuscrits des archives pré-confédération aux Archives publiques du Canada, a partagé sa vision des choses :

« Le prêt entre bibliothèques de microfilms est offert depuis deux décennies, et la circulation approche maintenant les 1 500 bobines par mois au Canada et à l'étranger (un service offert par une seule archive provinciale); l'accès aux salles de lecture de la Division des manuscrits et des archives fédérales est possible 24 heures sur 24, 365 jours par an; les index des demandes de terres du Haut et du Bas-Canada, conçus presque exclusivement pour servir les généalogistes, ont été préparés au prix de près de 20 années-personnes de travail; un consultant en généalogie est disponible dans la salle de référence de la Division des manuscrits depuis près d'une décennie. »

3 La généalogie dans le Québec francophone, à partir de 1943 et la fondation de la Société Généalogique Canadienne-Française dépasse le cadre de cet article.

4 Federated Women's Institutes of Ontario. <https://fwio.on.ca/tweedsmuir-history-books>. Consulté le 2 janvier 2020.

5 Baxter, A. (1977). *In Search of Your Roots: A Guide for Canadians Seeking Their Ancestors*, Toronto: Macmillan of Canada.

Les premiers services Internet de généalogie, par le biais de forums sur CompuServe, ont démarré aux États-Unis vers 1988. Ils ont fait place à des listes de diffusion gratuites sur Rootsworld, qui ont continué à se développer jusqu'au 21^e siècle.

Dans la seconde moitié des années 1990, les magazines *Moorshead*, dont le siège est à Toronto, ont commencé à publier en 1996 la *Family Chronicle* pour le marché nord-américain de la généalogie en kiosque. *Ancestry*, à l'origine un éditeur généalogique américain, a ouvert ancestry.com cette année-là, au moment où la notion selon laquelle « si vous n'êtes pas en ligne, vous n'existez pas » devenait réalité. En octobre 1999, la vitesse d'Internet était tout juste suffisante pour permettre le lancement en ligne de l'Institut national d'études généalogiques établi à Toronto, en collaboration avec l'Université de Toronto. Celui-ci s'est développé à l'échelle internationale en 2000 après avoir été mentionné dans un important bulletin d'information américain sur la généalogie.

LE XXI^e SIÈCLE

Les avis de naissance, de mariage et de décès publiés dans les journaux, les notices nécrologiques, les notes sociales et les événements communautaires servent depuis longtemps à compléter l'histoire d'une famille. Un journal de Winnipeg a rapporté que mon grand-oncle, aveuglé pendant la Grande Guerre, était retourné à la ferme près de Tisdale, dans la Saskatchewan. La recherche de pages de journaux figées dans de minuscules cadres de microfilms étant laborieuse, des trouvailles comme la mienne sont trop souvent insaisissables.

En 1999, la société Cold North Wind, située à

Ottawa, a commencé à numériser et à rendre consultable en ligne le texte complet des journaux canadiens. Les archives du *Globe and Mail* sont devenues disponibles en 2002, mais faute de leadership du type de celui de la British Library et de la Library of Congress, la numérisation a pris du retard au Canada. Il y a eu des initiatives concentrées au niveau régional, en particulier dans l'Ouest canadien. Le site Ancestry.com a maintenant numérisé les longs tirages de plusieurs grands journaux Postmedia, dont l'*Ottawa Citizen*, la *Montreal Gazette*, l'*Edmonton Journal* et le *Vancouver Sun*.

L'année 2000 a vu l'annonce du premier séquençage du génome humain et les premiers tests de généalogie génétique pour les consommateurs au Royaume-Uni et aux États-Unis. Le développement a été lent jusqu'à ce que la technologie entraîne une réduction importante des coûts. Les Canadiens en ont profité, y compris les personnes curieuses de leur origine ethnique attirées par une publicité télévisée montrant un homme échangeant ses *lederhosen* contre un kilt après avoir reçu les résultats de son test AncestryDNA. La crédibilité s'est construite grâce à des manchettes telles que l'identification du tueur du Golden Gate à l'aide d'une base de données généalogiques, la découverte des restes de Richard III enterrés sous un stationnement à Leicester, ainsi que de membres de famille proche depuis longtemps disparus et des corps de soldats de la Première Guerre mondiale. Si beaucoup se sont contentés des résultats concernant l'appartenance ethnique, les bases de données des entreprises permettent également d'identifier des cousins génétiques grâce à la comparaison de l'ADN. Certains ont évité cela pour des raisons de confidentialité. Souvent, la relation est ambiguë, ce qui nécessite des compétences d'experts en

recherche généalogique pour déterminer où se situe la correspondance dans un arbre généalogique. Des initiatives éducatives ont permis de développer ces compétences.

Il ne faut pas oublier l'influence de la généalogie du divertissement. Au Royaume-Uni, l'émission de télévision *Who Do You Think You Are?* diffusée pour la première fois en 2004, s'est répandue dans le monde entier. Deux ans plus tard, la société Primitive Entertainment, située à Toronto, a produit *Ancestors in the Attic*. Les émissions américaines disponibles sur le câble, les médias à la demande tels que les blogs, YouTube et les webinaires ont également acquis une certaine influence. Facebook, qui s'est ouvert à tous en 2006, compte aujourd'hui plus de 1 000 groupes et pages de généalogie canadiens.

La diminution de la couverture médiatique de la généalogie dans les journaux entre les années 2000 et 2010 est cohérente avec la réduction du nombre de livres catalogués sous le mot-clé généalogie dans la base de données Aurora de Bibliothèque et Archives Canada, et la diminution du nombre de membres dans certaines sociétés généalogiques. Il s'agit d'une tendance internationale, car l'activité généalogique gravite en ligne.

CONCLUSION

La confluence des facteurs de transformation au cours du dernier quart de siècle, favorisée par l'outil Internet, fait en sorte que la recherche des ancêtres est quelque chose que tout le monde peut faire à un coût raisonnable. Grâce à d'énormes sites web gratuits tels que familysearch.org du LDS, et les ressources de généalogie et d'histoire familiale de Bibliothèque et Archives Canada à [www.bac-lac](http://www.bac-lac.gc.ca).

gc.ca, toute personne disposant d'une connexion Internet peut faire des recherches 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Une édition du site ancestry.com contenant des milliards de documents historiques internationaux et des millions d'arbres généalogiques soumis par les utilisateurs est disponible gratuitement dans les succursales de nombreuses bibliothèques publiques.

À l'avenir, autant que les généalogistes puissent en rêver, les outils permettant de voyager dans le temps ou de communiquer de façon sûre avec des ancêtres décédés resteront des fantasmes. Le développement le plus prometteur est la transcription automatisée de documents manuscrits en texte consultable. Avec tout ce que l'on peut trouver sous forme numérique, les dossiers numérisés et les résultats des tests ADN, nous approchons-nous du jour où l'IA compilera votre arbre généalogique pour vous?

POURQUOI LES CANADIENS FONT-ILS DES RECHERCHES SUR L'HISTOIRE DE LEUR FAMILLE ?

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE CANADIENNE SUR LA GÉNÉALOGIE

LEIGHANN C. NEILSON

Leighann Neilson est professeure associée de marketing à la Sprott School of Business de l'Université de Carleton. Son intérêt personnel pour la recherche en histoire familiale l'a motivée à mener l'enquête canadienne sur la généalogie, en collaboration avec D.A. Muise, professeur d'histoire à l'université de Carleton. Ce projet a été financé, en partie, par une subvention ordinaire de recherche du CRSH.

L'intérêt pour les histoires familiales semble se développer à l'échelle mondiale – certains diraient même exploser – et les Canadiens ne font pas exception. Un peu plus de 2 000 Canadiens ont répondu à l'enquête en ligne sur la généalogie canadienne, menée en 2011. Les résultats de l'enquête ont révélé que le nombre moyen d'heures consacrées à l'histoire familiale au cours du mois précédant l'enquête était de 39, soit l'équivalent d'une semaine de travail par mois.

Les répondants à l'enquête ont également indiqué qu'ils avaient participé à 12 événements liés à l'histoire familiale, en moyenne, par an. C'est tout un engagement à participer à des événements officiels, étant donné que de nombreuses sociétés d'histoire familiale ne tiennent pas régulièrement de réunions pendant les mois d'été. En outre, les personnes

interrogées ont révélé qu'elles avaient effectué en moyenne neuf voyages en dehors de leur pays de résidence dans le but principal de mener des recherches sur leur histoire familiale. Bien que ces chiffres puissent sembler élevés, ils sont appuyés dans une certaine mesure par les résultats de l'enquête « Les Canadiens et leur passé ». Dans cette enquête, 73 % des personnes qui avaient retracé leur histoire familiale au cours de l'année précédente ont déclaré avoir visité des sites associés à l'histoire de leur famille (contre seulement 56 % pour celles qui n'avaient pas retracé leur histoire familiale au cours de l'année précédente) (Conrad et al., 2013).

Lorsqu'on leur a demandé de donner la raison principale pour laquelle ils ont commencé à faire des recherches sur leur histoire familiale, les répondants ont fourni une grande variété de réponses.

Certaines des raisons qui, selon les chercheurs, motivent généralement les historiens de la famille, sont apparues dans nos données. Par exemple, 2% des personnes interrogées ont déclaré avoir effectué des recherches sur l'histoire de leur famille pour pouvoir adhérer à une société ancestrale, comme les loyalistes de l'Empire-Uni; 1% ont déclaré qu'ils essayaient de retracer l'existence d'un problème médical au sein de leur famille; et pour 0,3% des historiens familiaux canadiens, trouver des liens avec des personnes riches ou célèbres était une motivation. Mais les quatre principaux facteurs de motivation des personnes interrogées étaient très différents des hypothèses que les chercheurs ont tendance à formuler au sujet des motivations des historiens de la généalogie. 22% des personnes ayant répondu à l'enquête ont déclaré que leur motivation était d'en apprendre davantage sur leur famille, leurs ancêtres et eux-mêmes. Un homme de 53 ans de Springhill, en Nouvelle-Écosse, avec 25 ans d'expérience en généalogie, a déclaré, par exemple « Je voulais en savoir plus sur l'origine de mes ancêtres et sur leur identité. »

La deuxième raison la plus fréquente, donnée par 13% des personnes interrogées, est qu'elles ont commencé à faire des recherches sur leur histoire familiale sous l'influence d'un membre de leur famille. Un homme de 51 ans de Thornhill, en Ontario, ayant 20 ans d'expérience dans le domaine de l'histoire familiale, a déclaré « mon père m'a demandé de poursuivre les recherches qu'il a commencées ». D'autres membres de la famille (par exemple, cousins, tantes/oncles) ont été identifiés comme étant la source d'inspiration par 3,1% des répondants, tandis que les enfants ou petits-enfants ont été nommés par 2,9% des répondants et les grands-parents par 2,3% des répondants. De nom-

breuses personnes interrogées (7,5%) ont déclaré qu'elles étaient « simplement curieuses » ou qu'elles avaient entrepris des recherches sur l'histoire de leur famille « par curiosité », tandis que 6,5% ont déclaré qu'elles voulaient faire des recherches sur une personne ou une lignée familiale spécifique. Une femme de 64 ans de Trenton, en Ontario, ayant 20 ans d'expérience dans le domaine de l'histoire familiale, a déclaré « J'ai commencé par curiosité sur l'ascendance de ma mère. »

Certains participants ont identifié des *événements déclencheurs*, tels que le décès d'un parent ou la planification d'une réunion familiale, qui ont éveillé leur intérêt. Une femme de Toronto a déclaré: « Après la mort de mes parents, j'ai trouvé des notes éparpillées et des bribes d'informations sur mes grands-parents et leurs frères et sœurs et j'ai décidé de les trier de manière à les laisser à mes enfants, au cas où ils seraient intéressés ». Cette orientation vers le passé et l'avenir est apparue fréquemment dans nos données. Une femme de 67 ans d'Innisfail, en Alberta, a déclaré « je voulais transmettre les histoires de mon enfance et en savoir plus sur les personnes qui ont influencé mes parents, et ensuite moi-même. » Et une femme de 58 ans de Calgary a indiqué que la raison pour laquelle elle avait commencé à faire des recherches sur l'histoire de sa famille était « Afin de rechercher et d'enregistrer l'histoire de notre famille pour la postérité. Les aînés de la famille périssaient et avec eux disparaissaient les récits et les connaissances de l'histoire de notre famille ».

Dans une certaine mesure, ces commentaires reflètent les changements sociétaux: les *conteurs* des générations précédentes ne vivent plus dans le même foyer que leurs enfants et petits-enfants,

ni même à proximité géographique. L'histoire familiale, organisée et enregistrée, constitue un mécanisme de liaison permettant à la famille de conserver son identité et son passé.

Bien que ce ne soit pas l'une des principales raisons de se lancer dans la recherche de l'histoire familiale, 2,1% des personnes interrogées ont indiqué que l'intérêt général pour l'histoire était à l'origine de leur décision de faire des recherches sur leur histoire familiale. Il semble que le processus de recherche sur l'histoire familiale éveille encore plus l'intérêt des gens pour l'histoire en général; 7,5% des personnes interrogées ont indiqué que c'était le résultat le plus important de la recherche sur l'histoire familiale. Le type d'histoire le plus souvent mentionné est l'histoire du Canada, puis celle de divers pays d'origine. Une femme de Hamilton, en Ontario, ayant 25 ans d'expérience dans la recherche sur l'histoire de sa famille, a résumé ses sentiments de cette façon: «(Effectuer des recherches sur mon histoire familiale) m'a fait prendre conscience de l'histoire du Canada et de la façon dont mes ancêtres ont participé à la fondation de ce pays.»

Lorsqu'on leur a demandé de réfléchir au rôle que l'histoire familiale jouait dans leur vie, 5,3% ont répondu qu'il s'agissait simplement d'un «passe-temps agréable» ou d'une activité qui «remplit le temps» (2,2%). Une Ontarienne de 64 ans ayant sept ans d'expérience a bien résumé ce point en disant «En gros, c'est un passe-temps stimulant». Mais pour d'autres, la recherche de l'histoire de leur famille était une activité assez enrichissante et était devenue à bien des égards un élément central de leur identité, à la fois en tant qu'individus et en tant que membres de réseaux familiaux plus larges. De nombreux répondants à l'enquête ont identifié

de multiples changements que l'étude de l'histoire familiale avait effectués dans leur vie. Les chiffres ci-dessous ne reflètent que le premier élément qu'ils ont noté.

1. Un «sentiment de rapprochement et d'appartenance» au sein d'un réseau familial étendu a été identifié par 9,6% des personnes interrogées.
2. Un sentiment de gratitude et de profond respect pour l'expérience de vie de leurs ancêtres est la deuxième différence la plus fréquente, évoquée par 8,3% des répondants.
3. Un intérêt nouveau ou accru pour l'histoire a été signalé par 7,5% des personnes interrogées.
4. Un meilleur sens de «qui je suis» (en tant qu'individu) a été noté par 6,7% des historiens de la famille.
5. Une meilleure connaissance de la famille, en termes d'informations typiques sur les naissances, les mariages et les décès enregistrés dans les arbres généalogiques, est la différence enregistrée par 5,3% des personnes interrogées.

Il semble que l'impact de la recherche sur l'histoire de la famille se ressente autant, sinon plus, avec le cœur qu'avec la tête. Voici les commentaires typiques des répondants: «Cela m'a donné beaucoup de plaisir de savoir qui je suis, (et) d'où je viens. Et une appréciation de mes ancêtres dont le travail acharné et les sacrifices personnels ont rendu possible ma présence ici!» (Homme de 62 ans, originaire d'Amherst, en Nouvelle-Écosse). «Ce fut un voyage sans précédent que j'ai fait et qui

m'a ouvert des perspectives au-delà de ce que je croyais possible». (Femme de 62 ans du comté de Pictou, en Nouvelle-Écosse). Une femme de 41 ans de Delta, en Colombie-Britannique a déclaré: « Cette recherche me rapproche de ma famille, qui est dispersée dans tout le pays, et aussi des membres de la famille que je n'ai jamais connus parce qu'ils ont disparu avant ma naissance ». Une femme de 52 ans de Toronto a fait écho à ses réflexions en faisant un commentaire: « Je me sens liée à un plus grand tout et ceci m'a permis d'éprouver des sentiments d'endurance, de détermination et de diligence dans la gestion de ma vie ».

Bien entendu, certains effets pourraient être considérés comme *négatifs*, en fonction de votre opinion sur la réalisation des travaux ménagers et l'harmonie conjugale. Par exemple, une femme de 54 ans de Judique, en Nouvelle-Écosse, a déclaré: « Utiliser mon temps pour l'histoire de ma famille signifie moins de temps passé à faire le ménage et c'est beaucoup plus stimulant... Mon mari estime que cela prend trop de mon temps ». Certaines personnes ont même parlé de dépendance ou d'obsession, bien qu'elles aient généralement formulé le commentaire de manière humoristique. Une femme de 54 ans de Campbell River, en Colombie-Britannique, a avoué: « C'est devenu une dépendance et j'y passe énormément de temps », alors qu'une femme du même âge de St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, a déclaré « C'est une obsession! Cela prend énormément de temps ».

Il semble que pour de nombreux Canadiens, le temps consacré à la recherche sur l'histoire de leur famille est considéré comme du « temps bien dépensé » et constitue une grande source de satisfaction personnelle. Les répondants ont évoqué cette satis-

faction à la fois en termes de résultats intellectuels – nouvelles compétences acquises, satisfaction de résoudre un *puzzle* ou un *mystère*, de garder leurs processus mentaux affûtés – et de résultats sociaux: rencontre de nouveaux amis ayant des intérêts similaires, création de liens avec les membres de la famille élargie et création de quelque chose de précieux à transmettre aux générations futures.

RÉFÉRENCES

Conrad, Margaret, Kadriye Ercikan, Gerald Freisen, Jocelyn Létourneau, D.A. Muisé, David Northrup and Peter Seixas (2013), *Canadians and Their Pasts*, Toronto: University of Toronto Press.

QUI SUIS-JE ? RÉFLEXIONS SUR LA DÉTERMINATION DE L'ASCENDANCE ETHNIQUE AU CANADA

JANE BADETS

Jane Badets a occupé le poste de statisticienne en chef adjointe du Canada, dans le domaine des affaires sociales, de la santé et du travail, où elle était responsable d'un large éventail de statistiques sociales, notamment sur la santé, la justice, l'éducation, le travail, le revenu, l'immigration, les peuples indigènes, les estimations démographiques et la démographie. Elle était également responsable du programme d'accès aux micro-données de Statistique Canada, notamment de ses centres de données de recherche. Aujourd'hui à la retraite, Mme Badets a occupé plusieurs autres postes de haut niveau à Statistique Canada, notamment la responsabilité de la Direction des statistiques sur l'éducation, le travail et le revenu, et de la Direction des sujets de recensement, des statistiques sociales et démographiques. Tout au long de sa carrière, Mme Badets a travaillé sur divers recensements de la population. Elle a supervisé le contenu et l'analyse du Recensement de 2016. Mme Badets est l'auteur de plusieurs articles et publications sur l'immigration et l'ethnicité. Elle est titulaire de deux diplômes d'études supérieures, dont une maîtrise en administration publique. Son diplôme de premier cycle était en sciences politiques et en économie.

INTRODUCTION

Cette année, à l'occasion de la fête de la Saint-Patrick, j'ai réfléchi à mon origine ethnique. Suis-je irlandaise? J'ai des origines irlandaises, ayant deux arrière-grands-mères qui étaient irlandaises, dont l'une est mon homonyme. Cependant, je n'ai vraiment aucun lien avec la culture irlandaise ou la communauté irlandaise. Alors, est-ce que j'identifierais les Irlandais comme faisant partie de mon ascendance ethnique? Si je répondais à la question sur l'origine ethnique du recensement de la population, devrais-je écrire *Irlandaise*?

Mon dilemme n'est pas unique. D'innombrables personnes au Canada sont confrontées précisément au même dilemme lorsqu'elles répondent à la question sur l'origine ethnique sur le formulaire de recensement. Mon ascendance est-elle vraiment importante? Ces informations sont-elles utiles pour les programmes de politique publique ou pour la prestation de services au Canada?

Pour certains, il y a un intérêt considérable à ce que les Canadiens identifient et déclarent leur patrimoine ethnique. Ces dernières années, l'intérêt pour l'exploration de son patrimoine ethnique s'est

accru. Il existe des sociétés de recherche généalogique qui proposent des services permettant à une personne d'explorer ses origines et ses ancêtres. Pour ce faire, ces sociétés offrent l'accès à quelque 30 000 bases de données historiques, souvent basées sur des fichiers de recensement historiques.

QU'EST-CE QUE L'ASCENDANCE ETHNIQUE ?

Il est bien connu que l'ethnicité est un concept difficile à mesurer. Il n'existe pas de classification reconnue au niveau international. L'expérience a montré que les répondants (et les chercheurs) ont plusieurs interprétations de la signification des termes *ethnicité*, *ascendance ethnique*, *origine ethnique* et *identité ethnique*, qui sont tous souvent utilisés de manière interchangeable. La déclaration d'un ensemble d'origines ethniques dans une collecte de données reflète largement un certain nombre de facteurs, tels que la connaissance qu'a le répondant de l'histoire familiale, le nombre de générations au Canada, le temps écoulé depuis l'arrivée au Canada, ainsi que sa compréhension et ses opinions sur le sujet.

Les spécialistes en sciences sociales notent la fluidité inhérente au concept ethnique et utilisent des termes tels que *ethnicité symbolique* ou *options ethniques*, notamment en référence aux origines européennes¹. Les gens peuvent avoir un certain héritage ethnique, mais cela ne signifie pas qu'il s'agit d'une expérience *vécue* avec un attachement

étroit, comme à une culture, une communauté ou des coutumes. D'autres soulignent l'hétérogénéité culturelle au sein des groupes, l'importance du contexte social dans lequel les groupes sont identifiés et institutionnalisés, et la dichotomie entre le processus de catégorisation externe et l'auto-identification interne (Brubaker 2004). Mary Waters (1996) résume ainsi la situation :

« Les spécialistes des sciences sociales qui étudient l'ethnicité ont depuis longtemps conclu que si l'ethnicité est fondée sur la croyance en une ascendance commune, elle est avant tout un phénomène social et non biologique. La croyance que les membres d'un groupe ethnique ont une ascendance commune peut ne pas être un fait. Il y a beaucoup de changements dans les identités ethniques d'une génération à l'autre par le biais des mariages mixtes, des changements d'allégeance et des changements de catégories sociales. »

Pour ceux qui participent à la collecte de données, il est difficile de poser une seule question qui puisse englober la complexité, la diversité et les diverses dimensions du concept ethnique. Dans ses efforts de collecte de données², Statistique Canada a mis l'accent sur l'ascendance ethnique, la définissant comme les origines ethniques ou culturelles des ancêtres d'une personne, se rapportant aux *racines* ancestrales ou à l'origine de la population, et à ne pas confondre avec la citoyenneté ou la nationalité.

1 L'*ethnicité symbolique* est une allégeance nostalgique, un amour et une fierté pour une tradition culturelle qui peut être ressentie et vécue sans avoir à être incorporée dans le comportement quotidien de la personne (Gans 1979). La sociologue Mary Waters a inventé le terme « options ethniques » pour exprimer l'idée que l'identité ethnique des descendants d'immigrants est flexible, symbolique et volontaire, et non un aspect définitif de leur identité (Waters 1990).

2 Il s'agit certainement d'un défi pour les enquêtes et les recensements, et d'un concept qui n'est pas facile ou évident à recueillir au moyen de sources de données administratives.

L'EXPÉRIENCE AU CANADA

Le recensement de la population a servi de principale source de données sur les origines ethniques des Canadiens, enregistrées dans presque tous les recensements depuis celui de 1871. Cet historique reflète la demande continue et de longue date pour ces informations, et constitue l'une des données les plus demandées du recensement.

Au fil du temps, la question ethnique du recensement est devenue emblématique de la complexité, des nuances et des nombreuses dimensions de la mosaïque ethnique au Canada. La question a évolué au fil des décennies, reflétant l'évolution de la composition ethnique de la population, la transformation des opinions sur l'ethnicité et la société canadienne, et la modernisation des méthodes de recensement et des technologies de saisie des données³.

Plus récemment, la question sur l'ascendance ethnique a été posée dans le questionnaire détaillé de 2016 : « Quelles étaient les origines ethniques ou culturelles des ancêtres de cette personne » ? Le format de ce questionnaire comportait quatre espaces d'écriture, avec 28 exemples. Les exemples sont

destinés à guider les répondants dans leur réponse à la question, sur la base d'une méthodologie de longue date pour la sélection des exemples⁴. Ils ne constituent donc pas des catégories de réponse.

Ce modèle de question a très peu changé depuis le recensement de 1996, bien que le texte ait subi quelques modifications mineures. Le changement le plus important est la liste d'exemples qui est modifiée pour chaque recensement sur la base d'une méthodologie établie. Le changement le plus important a été la présence et l'emplacement de l'exemple *Canadien/Canadienne*⁵. Cet exemple figurait en cinquième position dans le recensement de 1996, puis en première position dans les recensements de 2001, 2006 et 2016, et dans l'enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011⁶.

Il n'est pas surprenant que la présence de l'exemple canadien sur le questionnaire ait conduit à un nombre considérable de réponses. Lors du dernier recensement, 11,1 millions de personnes ont répondu Canadien (seules ou en combinaison avec d'autres origines), soit près d'un tiers de la population. La plupart de ceux qui ont déclaré être Canadiens (89 %) avaient deux parents nés au Canada, et 70 % de toutes les personnes ayant répondu Canadien au

3 À la fin du XIX^e siècle, le terme *racial* était utilisé dans les recensements. Il a été remplacé par *ethnicité* dans les recensements d'après-guerre, et limité à la lignée paternelle jusqu'aux années 1980.

4 Les 19 premiers exemples sont les origines les plus fréquemment mentionnées dans le précédent recensement. Des exemples de groupes culturels autochtones sont également proposés, et plusieurs exemples sont choisis pour couvrir les régions du monde qui ne sont pas déjà couvertes par les 19 origines les plus fréquemment déclarées. Au total, 28 origines sont énumérées à titre d'exemple pour chaque recensement.

5 L'apparition du terme *Canadien*, en tant qu'exemple, a fait de lui l'origine ethnique la plus fréquemment signalée au Québec. La raison en est que de nombreux répondants au Québec s'identifient aux premiers colons français en Nouvelle-France (Québec), qui à l'époque étaient appelés *les Canadiens*.

6 Le terme *Canadien* a été cité pour la première fois à titre d'exemple lors du recensement de 1996. Étant donné sa fréquence élevée, ce terme est devenu le premier exemple sur le formulaire de recensement de 2001. Au cours des années 1990, une campagne médiatique a été menée pour que les gens répondent *Canadien* sur le formulaire de recensement.

questionnaire se trouvaient dans deux provinces seulement, le Québec et l'Ontario.

TABLEAU 1. RÉPONSES TOTALES CONCERNANT L'ORIGINE ETHNIQUE CANADIENNE, 1991 À 2016

ANNÉE DU RECENSEMENT	RÉPONSES TOTALES CANADIENNES
1991	1 033 030
1996	8 806 275
2001	11 682 680
2006	10 066 290
2011	10 563 805
2016	11 135 965

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016 ; Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

LES DÉFIS

La question de l'origine ethnique a posé certains défis aux recenseurs et à ceux qui veulent analyser les données sur l'ethnicité au fil du temps.

EXEMPLES OU CATÉGORIES DE RÉPONSES ?

L'un des principaux défis consiste à fournir des exemples à la question sur l'origine ethnique. La présence de cette liste d'exemples a influencé la déclaration de certaines origines (celles énumérées

à titre d'exemples), ou la non-déclaration d'autres origines (celles non énumérées à titre d'exemples). Il semble évident que de nombreux Canadiens ont interprété les exemples comme étant semblables à des catégories de réponse, et que cela a influencé la répartition globale des origines ethniques d'un recensement à l'autre.

Une illustration relativement récente de ces facteurs est la baisse du nombre de Juifs entre l'ENM 2011 et le recensement de 2016⁷. En 2016, 143 655 personnes ont déclaré une origine ethnique juive, seule ou en combinaison avec d'autres origines, ce qui représente une baisse de 54% par rapport au nombre déclaré dans le cadre de l'ENM 2011 (309 650 personnes). Les Juifs n'apparaissent pas comme exemple pour la question ethnique de 2016 (conformément à la méthodologie de longue date pour la sélection des exemples), alors qu'ils figuraient parmi les exemples fournis dans l'ENM 2011 et les recensements précédents. Statistique Canada, en collaboration avec un groupe consultatif d'experts, a effectué une analyse approfondie des tendances de déclaration des Juifs au cours de plusieurs recensements. La conclusion a été que « les exemples figurant sur le questionnaire peuvent influencer les résultats en donnant un coup de pouce aux origines figurant parmi les exemples, par rapport à celles qui n'y figurent pas ». (Smith et McLeish 2019).

CANADIEN, HEIN ?

De nombreuses personnes déclarent maintenant être Canadien sur le formulaire de recensement,

⁷ L'exemple juif dans la question de l'origine ethnique a été remis en question comme faisant référence à une religion ; cependant, de nombreuses personnes au Canada considèrent le judaïsme comme leur origine ethno-culturelle.

soit comme seule réponse, soit en combinaison avec d'autres origines. Cela est dû en grande partie au fait que le terme *Canadien* figure en exemple sur le formulaire de recensement, ce qui illustre bien comment les exemples peuvent créer des biais dans les réponses.

Les personnes ayant une longue histoire dans le pays, remontant à plusieurs générations, et peut-être incertaines des origines à déclarer sur le formulaire de recensement, peuvent choisir d'écrire simplement *Canadien*. Bien que ce ne soit pas un problème en soi, il n'est pas clair si les personnes ont le sentiment qu'il s'agit de leur identité, de leur nationalité ou de leur citoyenneté. Le fait d'inscrire *Canadien* comme premier exemple indique aux répondants des messages peut-être contradictoires quant à savoir si la question mesure l'ascendance ethnique ou, en fait, l'identité ethnique – le groupe que les gens associent le plus à leur ethnicité. Cela peut signifier que la question est davantage une question symbolique qu'une évaluation de l'origine ancestrale d'une personne. Quoi qu'il en soit, il n'est pas clair, lors de l'analyse des données, ce que signifient réellement les réponses de *Canadien*.

Les recenseurs, à l'époque où *Canadien* est devenu le premier exemple, s'inquiétaient de l'utilité des données obtenues, et avaient même songé à supprimer la question du recensement⁸.

Dans le sillage du recensement de 2001, Statistique

Canada a mené l'enquête sur la diversité ethnique en 2002. Avec la multiplication des déclarations et des appels à déclarer *Canadien* aux recensements, l'enquête a été réalisée pour mieux comprendre comment les Canadiens de différentes origines ethniques interprètent et communiquent leur ethnicité. Un accent particulier a été mis sur la distinction entre l'ascendance ethnique et l'identité ethnique d'une personne.

PATRIMOINE MÉTISSÉ

Un autre aspect déroutant de la question de l'origine ethnique est le nombre d'origines que les gens peuvent (ou devraient) déclarer. Depuis 1981, le recensement a accepté que les répondants déclarent plusieurs ascendances et, lors des derniers recensements, on a permis de recenser jusqu'à six origines⁹. Cela n'a de sens que dans la mesure où cela reflète la complexité des origines de la population au Canada, les multiples vagues d'immigration vers le pays et les générations subséquentes nées au Canada. En 2016, quatre personnes sur dix ont déclaré plus d'une origine. (Tableau 2, Déclaration de multiples origines ethniques, 1991-2016).

La déclaration d'origines ethniques multiples a toutefois entraîné des difficultés considérables quant à la manière dont les informations sont compilées, diffusées et interprétées. Pour les chercheurs, il est difficile d'utiliser et d'analyser efficacement les données. Pour chaque origine publiée à partir du

8 À cette époque, le Canada n'était pas le seul pays à avoir des difficultés avec la question de l'origine ethnique. Lors du recensement australien de 2001, 36% de la population a répondu australien à la question sur l'origine ethnique. Comme au Canada, *Australien* était un exemple sur le questionnaire du recensement australien.

9 En 2016, 250 origines ethniques différentes ont été rapportées, ce qui témoigne de la diversité des ascendances ethniques au Canada.

TABEAU 2. DÉCLARATIONS D'ORIGINES ETHNIQUES MULTIPLES, 1991 À 2016

ANNÉE DU RECENSEMENT	RÉPONSES MULTIPLES TOTALES	POPULATION TOTALE
1991	7 794 280	26 994 045
1996	10 224 495	28 528 125
2001	11 331 490	29 639 035
2006	12 921 445	31 241 030
2011	13 816 025	32 852 320
2016	14 162 175	34 460 065

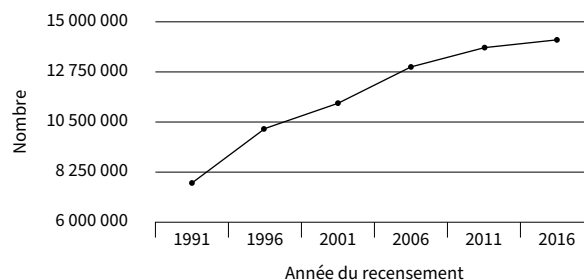
Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016 ; Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

recensement, il y a un compte de réponses uniques et un compte de réponses multiples¹⁰. Il est donc difficile de construire une ventilation de la composition ethnique de la population, dans laquelle les catégories s'excluent mutuellement. En outre, il n'est pas certain que toutes les réponses multiples indiquent réellement un *héritage mixte*. Dans certains cas, les réponses multiples ne sont pas mutuellement exclusives, mais plutôt des précisions sur une origine ethnique (par exemple *Punjabi*, *Indien de l'Est* ou *Somalien*, *Africain*). On ne sait pas non plus si l'ordre dans lequel les personnes interrogées énumèrent leurs origines multiples est significatif.

Toutes ces expériences au fil du temps soulignent la fluidité de la déclaration des ascendances ethniques

au Canada, et l'évolution du contexte social dans lequel elles sont déclarées. Cela rend la comparabilité historique presque impossible. La situation est compliquée par le fait que certaines personnes déclarent des origines spécifiques dans un recensement, mais pas nécessairement les mêmes dans un autre recensement¹¹.

GRAPHIQUE 1. RÉPONSES MULTIPLES CONCERNANT L'ORIGINE ETHNIQUE, 1991 À 2016



Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016 ; Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

POURQUOI RECUEILLIR DES DONNÉES SUR L'ASCENDANCE ETHNIQUE ?

Malgré tous ces défis, les informations sur l'ascendance ethnique sont très convoitées et sont importantes pour les communautés à travers le Canada,

10 Il y a réponse unique lorsqu'un répondant ne fournit qu'une seule origine ethnique. Une réponse multiple se produit lorsqu'un répondant fournit deux origines ethniques ou plus, et les "réponses totales" sont la somme des réponses uniques et multiples pour chaque origine ethnique saisie dans le recensement.

11 Un autre facteur influençant les comparaisons historiques est que le recensement est essentiellement une déclaration par procuration, ce qui signifie que d'un recensement à l'autre, différentes personnes d'un même ménage pourraient déclarer différemment l'héritage ethnique des autres membres.

ainsi que pour les organisations ethniques qui souhaitent connaître la taille, la composition et la situation socio-économique des groupes qu'elles représentent.

Il existe une demande croissante pour disposer d'informations ethniques ou raciales désagrégées afin de pouvoir examiner les inégalités et comprendre la situation des minorités et des populations vulnérables dans notre société. Lors de la pandémie de la COVID-19 au Canada, des appels répétés ont été lancés en faveur de la collecte de données de santé et d'autres données fondées sur l'origine ethnique ou raciale. Ces données sont importantes pour comprendre si certaines communautés ethniques sont plus vulnérables à la COVID-19, et pour connaître les impacts socio-économiques de la pandémie et des directives de santé publique. L'absence d'indicateurs clés par ethnie ou par race est considérée comme une lacune majeure en matière de données – une lacune qui doit être comblée pour soutenir une prise de décision pleinement fondée sur des preuves. Sans ces données, les responsables de la santé et d'autres services publics agissent à l'aveuglette lorsqu'il s'agit d'aborder les vulnérabilités et les impacts différentiels.

Les données détaillées sur l'ethnicité servent également à d'autres fins. Elles soutiennent les politiques d'équité en matière d'emploi et les politiques visant à assurer l'égalité des chances dans une société et à lutter contre le racisme et la discrimination¹².

La question de l'ethnicité peut être encore plus pertinente et utile si elle est conjuguée à d'autres questions ethnoculturelles, telles que le lieu de naissance des parents (pour identifier les première, deuxième et troisième générations), le statut de minorité visible, l'identité autochtone, ainsi que le pays de naissance, l'appartenance religieuse et la langue. Toutes ces questions permettent de brosser un portrait riche et complet de la mosaïque ethnoculturelle du Canada.

La question de l'ascendance ethnique est également essentielle pour comprendre la diversité des parcours de populations telles que la population noire et les peuples autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits), ainsi que la diversité au sein de ces populations. En 2016, plus de 200 origines ethniques ont été déclarées par la population noire¹³, et près de 30 % ont déclaré plus d'une origine ethnique. Plus de deux millions de personnes ont déclaré une ascendance autochtone, tandis que 1,7 million de personnes se sont identifiées comme membres des Premières Nations, Métis ou Inuits. Il est important de comprendre la diversité de ceux qui disent avoir un héritage particulier tel que noir ou autochtone, ainsi que de ceux qui s'identifient comme noirs ou autochtones. Les parcours, les problèmes et les défis socio-économiques de ces groupes peuvent être différents, tout comme le degré d'inégalité et de marginalisation auquel ils sont confrontés peut être différent.

12 Il sera important de disposer de données détaillées sur l'ethnicité afin de soutenir et d'étayer la « Stratégie canadienne de lutte contre le racisme 2019-2022 » du gouvernement du Canada.

13 *Noir* est une catégorie de réponse sous la question « Groupe de population/minorité visible » – une question distincte de la question sur l'origine ethnique sur le formulaire de recensement. De même, la question sur l'auto-identification des autochtones est distincte de la question sur l'origine ethnique.

CONCLUSION

Le prochain recensement de la population aura lieu en 2021. Le contenu du questionnaire de recensement au moment de la rédaction de cet article n'a pas encore été rendu public. Il sera intéressant de voir comment les recenseurs poseront la question de l'ethnicité en 2021. Statistique Canada a testé des versions alternatives de la question lors du test du recensement de 2019, en mettant à profit la collecte électronique pour minimiser les biais de réponse liés à la question actuelle en ce qui concerne les exemples. Quelle que soit la question ou le format, elle reflétera sans aucun doute une fois de plus la complexité de la mosaïque ethnique au Canada. Les difficultés d'interprétation des données émanant de la question subsisteront probablement, car le concept d'ethnicité lui-même est insaisissable, fluide, socialement construit et parfois porteur de symboles.

RÉFÉRENCES

- Brubaker, Roger (2004) *Ethnicity without groups*. University of California Press.
- Gans, Herbert (1979) « *Symbolic Ethnicity: The future of Ethnic Groups and Cultures in America* ». *Ethnic and Racial Studies* 2(1)
- Smith, Trevor and Scott McLeish (2019) « *Technical Report on Changes in Response Related to Census Ethnic Origin Question: Focus on Jewish Origins, 2016 Census Integrated with 2011 National Household Survey* ». Statistics Canada.
- Statistique Canada (2019). « Diversité de la population noire au Canada : Une vue d'ensemble ».
- Statistique Canada. (2017) « Guide de référence sur l'origine ethnique, Recensement de la population », Recensement de 2016.
- Statistique Canada (2017). « Origines ethniques et culturelles des Canadiens : Portrait d'un riche patrimoine », Recensement de la population, Recensement de 2016.
- Waters, Mary C. (1990) *Ethnic Options: Choosing Identities in America*. University of California Press.
- Waters, Mary C. (1996). "Optional Ethnicities: For Whites Only?" *Origins and Destinies: Immigration, Race and Ethnicity in America*, edited by Sylvia Pedraza and Ruben Rumbaut, 444-454. Belmont, CA: Wadsworth Press.
- White, P. Badets, J. and Renaud V. (1993) « *Measuring ethnicity in Canadian censuses* », in G. Goldman and N. McKenny (eds) *Challenges of Measuring an Ethnic World: Science, Politics and Relation*. Statistics Canada the United States Bureau of the Census.

LE MULTICULTURALISME CANADIEN ET L'INTÉRÊT POUR L'ASCENDANCE

JACK JEDWAB

Jack Jedwab est le président de l'Association d'études canadiennes et de l'Institut canadien pour les identités et les migrations. Titulaire d'un doctorat en histoire canadienne de l'Université Concordia, il a enseigné à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université McGill. Il a donné des cours sur l'histoire de l'immigration au Québec, sur les minorités ethniques au Québec, sur les minorités de langue officielle au Canada et sur le sport au Canada.

INTRODUCTION

Vous vous souvenez peut-être d'avoir créé votre arbre généalogique dans le cadre d'un devoir pendant vos premières années scolaires. Si c'est le cas, on vous a demandé d'identifier les noms des différents membres de votre famille sur les branches d'un arbre dessiné.

Le but de cet exercice était en partie de rappeler aux jeunes qu'ils avaient des racines – bien qu'il s'agisse davantage de l'identité de leurs ancêtres que de leur lieu d'origine. Ce devoir a aussi permis de faire comprendre les notions de généalogie qui, à leur tour, ont cherché à mettre en évidence l'importance de la famille et à offrir une compréhension de base du temps, des générations et de l'ordre des choses. En donnant à l'histoire un lien personnel, ce devoir a peut-être aussi encouragé certains jeunes à s'intéresser davantage au passé.

Dans toute l'Amérique du Nord, retrouver ses ancêtres est devenu une *chose à faire* et est donc devenu une entreprise rentable pour quelques entreprises sélectionnées qui ont bénéficié d'un nombre croissant de clients. Selon une étude commandée en 2016 par Ancestry, la plus grande ressource en ligne sur l'histoire des familles, près d'un tiers (32%) des Canadiens admettent ne pas savoir quand le premier membre de leur famille a immigré au Canada, et un autre quart (24%) disent ne pas savoir d'où leurs ancêtres ont émigré. Le Canada a souvent été décrit comme une nation d'immigrants et offre donc un marché potentiellement important pour les personnes qui pourraient être attirées par la recherche de leur patrimoine. Un sondage Léger réalisé pour l'Association d'études canadiennes révèle qu'environ deux tiers des Canadiens se disent intéressés à faire des recherches sur l'histoire de leur famille.

La généalogie était autrefois une trace écrite de tableaux, de notes et de documents dans des dossiers et des classeurs rangés quelque part dans une cave. La technologie a changé la donne en simplifiant considérablement la recherche et l'accès aux informations sur Internet concernant les origines d'une personne. Les tests d'ADN, autrefois coûteux, sont aujourd'hui relativement peu coûteux et des millions de personnes font analyser leur bagage génétique par 23andme, Ancestry.com et d'autres. (Les tests ne sont pas sans problèmes; différentes entreprises peuvent donner des résultats différents et l'attribution de séquences d'ADN à l'ascendance géographique est probabiliste). Si votre arbre généalogique remonte à quelques générations, il est presque certain qu'il contient une ou deux erreurs. En fait, il pourrait y avoir des branches entières qui sont basées sur un mensonge et vous n'auriez aucun moyen de le savoir.

Mais les enquêtes ancestrales qui semblaient autrefois du ressort du segment le plus privilégié de la société sont devenues de plus en plus courantes. Comme le souligne un observateur américain, «la généalogie a toujours eu des adeptes... mais avant le mouvement des droits civils, qui a encouragé les minorités raciales et ethniques à embrasser leurs identités auparavant marginalisées», ces adeptes étaient plus rares. C'est au livre et au film *Roots* d'Alex Haley, réalisé en 1976 pour la télévision : *The Saga of an American Family*, qu'on attribue la popularisation d'identités jusque-là marginalisées. L'histoire de Kunta Kinte – un Africain du XVIII^e siècle qui a été capturé à l'adolescence, vendu comme esclave en Afrique et transporté en Amérique du Nord – a raconté sa vie et celle de ses descendants aux États-Unis jusqu'à Haley. Ce livre a été perçu comme l'une des publications les plus importantes du XX^e

siècle et a suscité la fierté de nombreuses personnes qui ont choisi de se situer, ainsi que leur identité, dans ce qui était auparavant considéré comme des domaines inexplorés et indignes du patrimoine culturel.

Dans une certaine mesure, l'idée persiste pour certains d'entre nous qu'il est important de transmettre nos coutumes et traditions, mais ce n'est pas le cas pour d'autres. Comme l'observe ci-dessous un sondage Léger réalisé pour l'Association d'études canadiennes, près d'un Canadien sur trois qui est fortement d'accord avec l'idée qu'il est important de transmettre ses coutumes et traditions à ses enfants souhaite également que les immigrants abandonnent leurs coutumes et traditions.

TABLEAU 1. FORTEMENT D'ACCORD QU'IL EST IMPORTANT POUR MOI DE TRANSMETTRE MES COUTUMES ET TRADITIONS À MES ENFANTS ET D'ACCORD QUE LES IMMIGRANTS DEVRAIENT RENONCER À LEURS COUTUMES ET TRADITIONS

LES IMMIGRANTS DEVRAIENT RENONCER À LEURS COUTUMES ET TRADITIONS	IL EST IMPORTANT POUR MOI DE TRANSMETTRE MES COUTUMES ET TRADITIONS À MES ENFANTS
TOTAL – Accord	32,4%
Tout à fait d'accord	12,7%
Plutôt d'accord	19,7%
Plutôt en désaccord	29,7%
Tout à fait en désaccord	35,7%
Je préfère ne pas répondre	2,2%
TOTAL	100%

Sources : Léger Marketing pour l'Association d'études canadiennes, novembre 2018.

Le tableau 2 révèle que les près de 37% de Canadiens qui ne s'identifient pas comme appartenant à une minorité visible et qui sont tout à fait d'accord sur l'importance de transmettre leur culture et leurs traditions à leurs enfants sont les plus susceptibles

de demander aux immigrants de renoncer à leurs coutumes et traditions. Ce sentiment est partagé par 18% des personnes qui s'identifient comme appartenant à une minorité visible.

TABLEAU 2. FORTEMENT D'ACCORD QU'IL EST IMPORTANT POUR MOI DE TRANSMETTRE MES COUTUMES ET TRADITIONS À MES ENFANTS ET D'ACCORD QUE LES IMMIGRANTS DEVRAIENT RENONCER À LEURS COUTUMES ET TRADITIONS

LES IMMIGRANTS DEVRAIENT RENONCER À LEURS COUTUMES ET TRADITIONS	IL EST IMPORTANT POUR MOI DE TRANSMETTRE MES COUTUMES ET TRADITIONS À MES ENFANTS	
	MEMBRE D'UNE MINORITÉ VISIBLE	NON-MEMBRE D'UNE MINORITÉ VISIBLE
Tout à fait d'accord	6,5%	14,3%
Plutôt d'accord	11,6%	22,2%
Plutôt en désaccord	21,6%	32,7%
Tout à fait en désaccord	57,8%	28,9%
Je préfère ne pas répondre	2,5%	1,9%
TOTAL	100%	100%

Sources : Léger Marketing pour l'Association d'études canadiennes, novembre 2018.

Qu'est-ce qui motive les personnes qui choisissent de retracer leur ascendance? Dans la collection d'essais intitulée *Genealogy and the Librarian*, Vera Gubnitskaia dresse une liste des principales motivations qui sous-tendent la recherche généalogique. Tout d'abord, l'attachement à la famille qui motive les personnes souhaitant retracer leurs ancêtres ou les personnes adoptées cherchant à établir des liens avec leurs proches. Ensuite, le sentiment d'appartenance à un lieu qui peut pousser une personne à tenter de comprendre le rôle de sa famille dans l'his-

toire d'une communauté. Pour certains, c'est le désir de laisser un héritage en préservant l'identité historique de leur famille pour les générations futures. Pour d'autres, c'est un décès au sein de la famille qui peut déclencher un voyage généalogique. Les préoccupations de santé peuvent être une source de motivation, car certains peuvent avoir besoin de plus d'informations sur leurs antécédents médicaux. Enfin, il y a le désir de s'associer avec la célébrité et/ou de trouver des personnes célèbres dans son arbre généalogique.

Comme l'indique le tableau 3, la majorité des Canadiens qui sont très intéressés à faire des recherches sur l'histoire de leur famille sont tout à

fait d'accord (58,6%) pour dire qu'il est important de transmettre leurs coutumes et traditions à leurs enfants.

TABLEAU 3. JE SUIS TRÈS INTÉRESSÉ(E) PAR LA RECHERCHE SUR L'HISTOIRE DE MA FAMILLE ET/OU DE MES ANCÊTRES ET JE RECONNAIS QU'IL EST IMPORTANT POUR MOI DE TRANSMETTRE MES COUTUMES ET TRADITIONS À MES ENFANTS

IL EST IMPORTANT POUR MOI DE TRANSMETTRE MES COUTUMES ET MES TRADITIONS À MES ENFANTS	JE SUIS TRÈS INTÉRESSÉ(É) À EFFECTUER DES RECHERCHES SUR L'HISTOIRE DE MA FAMILLE OU DE MES ORIGINES			
	TOUT À FAIT D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	PLUTÔT EN DÉSACCORD	TOUT À FAIT EN DÉSACCORD
Tout à fait d'accord	58,6%	36,0%	19,9%	21,4%
Plutôt d'accord	31,8%	50,6%	53,0%	44,3%
Plutôt en désaccord	5,3%	6,5%	15,1%	13,0%
Tout à fait en désaccord	1,2%	1,7%	2,8%	13,7%
Je ne sais pas	1,4%	3,4%	5,6%	5,3%
Je préfère ne pas répondre	1,7%	1,8%	3,6%	2,3%

Sources : Léger Marketing pour l'Association d'études canadiennes, novembre 2018.

L'enquête de l'Association d'études canadiennes sur les facteurs qui poussent ces Canadiens à retracer leur histoire familiale vient appuyer certaines des conclusions identifiées précédemment. Pour la plus grande pluralité, celle-ci est simplement décrite comme une volonté d'en savoir plus sur leurs familles. Mais près d'un Canadien sur quatre ayant effectué de telles recherches préfère ne pas

révéler ses motivations – une tendance qui mérite une plus grande attention. D'autres encore sont motivés par une simple curiosité.

Comment identifier ceux qui effectuent des recherches sur l'histoire de leur famille? Les entreprises qui encouragent la recherche d'antécédents familiaux ciblent probablement certains groupes

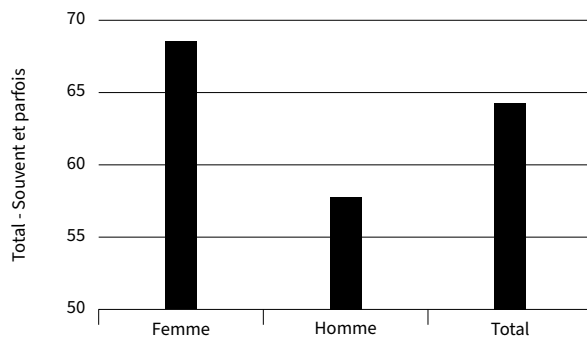
TABEAU 4. VOUS AVEZ INDIQUÉ QUE VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) À EFFECTUER DES RECHERCHES SUR L'HISTOIRE DE VOTRE FAMILLE OU SUR VOS ORIGINES. VEUILLEZ EXPLIQUER EN UNE PHRASE LA RAISON DE CET INTÉRÊT :

En savoir plus sur l'histoire de ma famille	39 %
Je préfère ne pas répondre	23 %
Intérêt / Intéressé / Intéressant	11 %
Curiosité	7 %

Sources : Léger Marketing pour l'Association d'études canadiennes, novembre 2018.

démographiques qui pourraient être plus enclins à se lancer dans cette démarche. Comme le montre le graphique 1, l'enquête AEC-Léger de 2018 révèle que les femmes sont beaucoup plus intéressées à parler avec les membres de leur famille pour obtenir des informations sur leurs ancêtres.

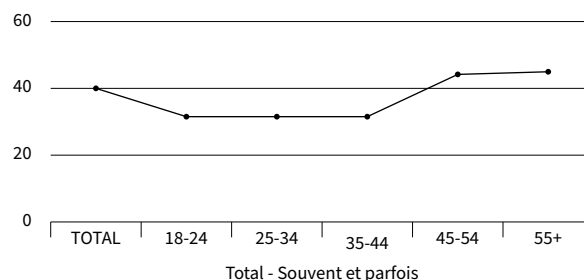
GRAPHIQUE 1. J'AI DISCUTÉ AVEC DES MEMBRES DE MA FAMILLE POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUR MES ANCÊTRES



Sources : Léger Marketing pour l'Association d'études canadiennes, novembre 2018

En fonction de l'âge, les deux cohortes les plus intéressées par la recherche de leur histoire familiale sont celles qui ont entre 18 et 24 ans et celles qui ont plus de 45 ans.

GRAPHIQUE 2. RECHERCHE EN LIGNE DE DOCUMENTS OU DES RENSEIGNEMENTS SUR MES ANCÊTRES, PAR TRANCHE D'ÂGE



Sources : Léger Marketing pour l'Association d'études canadiennes, novembre 2018

DES RÉSULTATS MITIGÉS

Certaines personnes ayant fait des recherches sur leurs ancêtres sont étonnées d'apprendre le degré de diversité ethnique de leurs antécédents et peuvent remettre en question l'exactitude des résultats. Des entreprises telles qu'Ancestry et 23andme prospèrent grâce à des clients qui découvrent des choses contre-intuitives sur leurs origines et qui les mettent en valeur. La généticienne anthropologue Deborah Bolnick a affirmé que les entreprises qui donnent des chiffres aussi spécifiques et précis jusqu'à la virgule ne sont probablement pas aussi nuancées et fines qu'elles le paraissent.

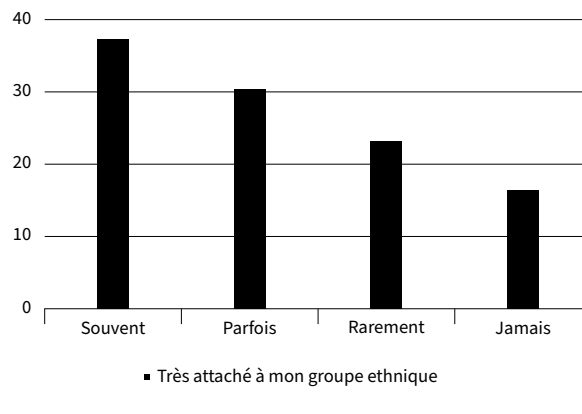
En testant ses origines ancestrales auprès de plusieurs entreprises, la généticienne Tina Hesman Saey a trouvé des estimations d'ethnicité qui couvrent « tous les coins de l'Europe », comme elle l'a noté dans un article de *Science News* de 2018. Le Geno 2.0 du *National Geographic* a révélé qu'elle était à 45 % sud-européenne. Veritas Genetics a chiffré son héritage sud-ouest européen à seulement 4 %, tout en affirmant qu'elle est majoritairement (91,1 %) du centre-nord de l'Europe. Ces estimations « ne correspondent souvent pas à ce que je sais de mon arbre généalogique », a-t-elle déclaré. 23andMe a affirmé qu'elle était scandinave à 16,6 %, tandis que MyHeritage a indiqué qu'elle n'avait aucune ascendance scandinave dans son passé et qu'elle était italienne à 16,9 %. Pour autant qu'elle le sache, elle ne possède pas d'ancêtres italiens ou scandinaves. Les estimations de l'origine ethnique varient clairement beaucoup en fonction de la société qui effectue les tests.

Comme le montre le graphique 3, les Canadiens qui effectuent souvent des recherches ancestrales en ligne sont plus susceptibles d'être très attachés à leur groupe ethnique.

CONCLUSION

Nous ne savons pas grand-chose sur la façon dont la découverte d'origines ethniques multiples par le biais de tests ancestraux influence le poids de ces identités. Les clients d'Ancestry.com qui sont mis en vedette dans les publicités de l'entreprise affichent souvent une garde-robe ethnique liée à la ou aux origines nouvellement découvertes. Mais ces manifestations symboliques de l'identité ethnique peuvent ne pas avoir beaucoup d'effet sur les marqueurs d'identité qui ont traditionnellement influencé leurs interactions.

GRAPHIQUE 3. RECHERCHE EN LIGNE DE DOCUMENTS OU DE RENSEIGNEMENTS SUR MES ANCÊTRES ET MON ATTACHEMENT À MON GROUPE ETHNIQUE



Sources: Léger Marketing pour l'Association d'études canadiennes, novembre 2018

Selon Wade, « les chercheurs ont constaté qu'un pourcentage important d'Afro-Américains, d'Européens et de Latinos ont des ancêtres qui ne sont pas de leur propre origine ethnique. Le génome moyen des Afro-Américains, par exemple, est près d'un quart européen, et près de 4 % des Européens américains ont des ancêtres africains ».

Dans le cas de la diaspora juive, après des siècles de migration à travers l'Afrique, l'Europe et l'Asie, les tests génétiques ont révélé que les Juifs du monde entier ont, à des degrés divers, les empreintes génétiques distinctes de leurs voisins non juifs. Bien que la loi et la coutume juives interdisent généralement les mariages mixtes, il est évident que ces mariages ont eu un impact considérable sur le mélange ethnique des Juifs d'aujourd'hui. Comme l'affirme

Lents (2018), « ...la génétique est un mauvais indicateur du profil d'une culture. Du Moyen Âge à la Shoah (Holocauste), peu d'identités culturelles ont été aussi distinctes et cohérentes que les Juifs ».

En Amérique du Nord, la généalogie est souvent présentée comme une célébration de la diversité culturelle. Si les multiples composantes des origines ethniques sont contestables, elles n'en témoignent pas moins d'un brassage culturel très sous-estimé au sein de sociétés qui ont toujours aimé penser les identités en termes singuliers. D'une certaine manière, l'engouement pour l'ascendance a servi à valider les identités multiples et a remis en question les modèles assimilationnistes et les récits qui les accompagnent en Amérique du Nord. En ce sens, il s'agit d'une réaffirmation de l'importance du multiculturalisme dans les sociétés où l'immigration a joué un rôle important.

RÉFÉRENCES

Vera Gubnitskaia. *Editor Genealogy and the Librarian: Perspectives on Research, Instruction, Outreach and Management*, 301 pages; McFarland Publishing, Juin 2018.

Jack Jedwab, « *Ancestral Tracing(s): How Many, How Much and Why We Check Our Family History and Ancestry* », Association for Canadian Studies, Décembre 2018. www.acs-aec.ca/wp-content/uploads/2019/08/ACS-Ancestral-Tracings-December-2018.pdf.

Leger for the Association for Canadian Studies, Survey on Ancestry, Novembre 2018.

Nathan Lents, « *The Meaning and Meaninglessness of Genealogy: Researching our family background is all the rage, but what does it all mean?* » Janvier 2018, www.psychologytoday.com/ca/blog/beastly-behavior/201801/the-meaning-and-meaninglessness-genealogy

Gregory Rodriguez, « *How Genealogy Became Almost as Popular as Porn* », *Time Magazine*, Mai 2014, www.time.com/133811/how-genealogy

Tina Hesman Saey, « *DNA testing can bring families together, but gives mixed answers on ethnicity* », Juin 2018, www.sciencenews.org/article/dna-testing-ancestry-family-tree

Lizzie Wade, « *Genetic study reveals surprising ancestry of many Americans* », *Science*, 18 décembre 2014. www.sciencemag.org/news/2014/12/genetic-study-reveals-surprising-ancestry-many-americans

L'INDIGÉNISATION : COMMENT LA GÉNÉALOGIE ET L'ADN JUSTIFIENT LE CHANGEMENT DE RACE DANS L'EST DU CANADA

JEAN TEILLET

Jean Teillet est une avocate des droits des autochtones et l'auteur de *The North-West is Our Mother: L'histoire du peuple de Louis Riel, de la nation métisse et du droit métis au Canada*. Elle est l'arrière-petite-nièce de Louis Riel.

Il se passe quelque chose de nouveau au Canada. Des hommes et des femmes qui s'identifiaient auparavant – parfois depuis vingt générations ou plus – comme des Canadiens *blancs*, changent d'identité raciale et adoptent une identité métisse¹. Depuis 2003, plus de 60 000 personnes, principalement dans l'est du Canada, ont réinventé leur identité en prenant le statut de Métis². Entre 2006 et 2016, le

nombre de personnes s'identifiant comme Métis a augmenté de 149% au Québec, de 124% dans les provinces atlantiques et de 64% en Ontario. La généalogie et les tests ADN fournissent les preuves qui justifient leur changement de race³.

Il est généralement admis que pour prétendre à une identité de Métis, il faut fournir au moins quelques

-
- 1 Cet auteur accepte le fait que la *race* est un concept contesté et que les sciences sociales et biologiques rejettent le concept en tant qu'attribut biologique tout en l'acceptant comme une construction sociale. Le terme *Race-shifter* est adopté de Circe Sturm, un universitaire américain. Circe Sturm, *Becoming Indian: The Struggle over Cherokee Identity in the Twenty-First Century*, (Santa Fe: School for Advanced Research Press, 2011). Kim Tallbear, « Genomic Articulations of Indigeneity », *Social Studies of Science* 43, no. 4 (2013) : 509-33. Kim Tallbear, *Native American DNA: Tribal Belonging and the False Promise of Genetic Science*, (Minneapolis: University of Minnesota Press, 2013).
 - 2 Darryl Leroux, *Distorted Descent*. (Winnipeg: University of Manitoba Press, 2019), 216-217, nous donne les chiffres suivants au Québec : *Métis Nation of the Rising Sun* – 20 000 ; Communauté métisse autochtone de Maniwaki – 6 000 ; Communauté métisse du Domaine-du-Roy et de la Seigneurie de Mingan – 5 000. En Nouvelle-Écosse, la nation métisse des bois de l'Est – 30 000.
 - 3 Statistique Canada, recensement de 2016.

preuves d'ascendance autochtone⁴. Les gens vont donc à la recherche d'un ancêtre autochtone. Au Québec, le récit historique est réimaginé sur la base de la croyance commune – erronée mais courante – que les seules femmes au Québec au début des années 1600 étaient autochtones et que les hommes français avaient l'habitude d'épouser ces femmes autochtones. Ce récit est contredit par le fait que seulement treize femmes autochtones étaient inscrites dans les registres des mariages en Nouvelle-France avant 1680, ce qui ne représente que 0,4 % de la population⁵. Comme les Québécois de la première génération se sont mariés entre eux, la plupart des Québécois peuvent revendiquer au moins une de ces treize femmes comme ancêtre autochtone. Mais c'est l'intermariage des Québécois qui permet une telle revendication, et non la fréquence des mariages entre colons et Autochtones. Néanmoins, c'est sur cette base que beaucoup de Québécois font maintenant un saut de logique injustifié en prétendant qu'ils sont Métis. Dans les Maritimes, les changeurs de race se réapproprient les Acadiens et prétendent être des Métis acadiens. En Ontario, la tendance est d'exploiter les mélanges de races pour donner à un ancêtre algonquin mort depuis longtemps le statut de Métis.

Les changeurs de race offrent de nombreuses raisons différentes pour leur changement de race. Certains veulent obtenir des droits de chasse et de pêche. D'autres veulent mettre un terme à une revendication territoriale des Premières Nations. D'autres veulent une bourse d'études pour leur fils ou une place à la faculté de droit pour leur fille. D'autres veulent un emploi⁶. D'autres sont en colère parce que leur ancienne identité de Canadien « blanc » semble bénéficier de privilèges de plus en plus réduits en matière de terres et de ressources. Ce que les métamorphes ont en commun, c'est leur utilisation de la généalogie et des tests ADN comme outils pour accomplir ce changement de race. Ceux qui s'opposent à cette auto-indigénisation parlent de « fraude ethnique »⁷. Dans le monde de l'enseignement supérieur, on la définit comme « l'auto-identification inexacte de la race par des personnes qui postulent à des postes de professeurs dans des collèges et universités conventionnels, ou pour des admissions dans des programmes spéciaux, et pour des projets de recherche ». Si nous définissons la fraude comme une fausse déclaration destinée à tromper autrui pour un gain financier ou personnel, alors les changeurs de race sont effectivement des fraudeurs. Malheureusement, outre le gain personnel, cette fraude ethnique sert également un objectif

-
- 4 Le critère est défini par la Cour suprême du Canada dans l'affaire R. c. Powley, [2003] SCC 43. La Cour a statué, au paragraphe 10, que « le terme *Métis* de l'article 35 n'englobe pas tous les individus ayant un héritage mixte indien et européen... Les Métis ont développé des identités séparées et distinctes, non réductibles au simple fait de leur ascendance mixte ». La Cour a en outre jugé, au paragraphe 32, que le demandeur doit "présenter la preuve d'un lien ancestral avec une communauté métisse historique".
- 5 Y. Beauregard, « Mythe ou réalité. Les origines amérindiennes des Québécois : Entrevue avec Hubert Charbonneau ». *Cap-aux-diamants : La Revue D'histoire Du Québec*, (1993) 34 : 38-42.
- 6 Adam Gaudry et Darryl Leroux, *White Settler Revisionism and Making Métis Everywhere: The Evocation of Métissage in Quebec and Nova Scotia*, *Critical Ethnic Studies*, Vol. 3, No. 1 (printemps 2017), 116-142.
- 7 Cornel D. Pewewardy, *So You Think You Hired an 'Indian' Faculty Member?*, *Indigenizing the Academy*, eds. Devon A. Mihesuah et Angela Cavender Wilson, 200-217. (Lincoln: University of Nebraska Press, 2004), 201.

plus néfaste. Elle consiste à réinscrire la race, bien qu'elle soit à peine déguisée, comme une « ascendance »⁸.

Ceux qui cherchent des preuves pour soutenir leur auto-indigénisation se sont d'abord appuyés uniquement sur la généalogie. Mais aujourd'hui, la généalogie est supplantée par les tests ADN. Les entreprises commerciales peuvent fournir la preuve que vous avez 5 % d'ascendance amérindienne. Mais cela représente en réalité 5 % de moins d'un pour cent de moins d'un pour cent de votre ascendance⁹. Ce n'est pas la preuve d'une culture particulière. Cela ne vous dit pas d'où venaient vos ancêtres dans le passé. Ce que cela vous dit en réalité, c'est où se trouve aujourd'hui un ADN semblable au vôtre. Ces données ne sont donc pas historiques. Elles sont simplement regroupées avec des données similaires d'autres personnes qui ont également fait le test. Ce type d'analyse provoque des questions telles que : Qui décide de ce qu'est une ascendance amérindienne à 100 % ? Quelle culture ? Où en Amérique ? Quand ?¹⁰ Il s'agit d'un regroupement basé sur les

présomptions de la perspective nord-américaine sur la race et la géographie, ni plus ni moins.

Les changeurs de race ont porté leur auto-indigénisation justifiée par des données généalogiques devant les tribunaux, qui ont maintenant rejeté plus de 60 demandes au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse¹¹. Les juges ont souligné à plusieurs reprises que l'identité métisse ne sera pas reconnue sur la seule base de la généalogie. Les droits autochtones sont des droits collectifs et exigent la preuve d'appartenance à une communauté métisse historique et la preuve de sa continuité, c'est à dire de son existence encore aujourd'hui. Aucun de ces groupes de l'Est canadien n'a prouvé l'existence d'une communauté contemporaine ou historique, car la généalogie ne peut pas fournir cette preuve. Ils prétendent s'être cachés au sein de groupes de colons, tels que les Acadiens. En effet, ils affirment que les Acadiens étaient une communauté métisse distincte et séparée, avec une culture unique¹². Un juge québécois a déclaré qu'il serait « plus facile de clouer du *jello* au mur » que de

8 Troy Duster, « *A post-genomic surprise* : La ré-inscription moléculaire de la race dans la science, le droit et la médecine ». *British Journal of Sociology*, 66(1) : 1-27. Duster ne fait ici référence qu'à l'utilisation de l'ADN, et non à la généalogie. Duana Fullwiley, « The Biological Construction of Race: 'Admixture' Technology and the New Genetic Medicine ». *Social Studies of Science* 38/5 (octobre 2008) 695-735. La science biologique utilise aujourd'hui le terme « ascendance » en affirmant qu'il reflète un lien factuel avec les origines géographiques ancestrales plutôt que de s'inscrire dans une catégorie raciale contestée. À cette fin, les scientifiques utilisent désormais le terme « ancêtre amérindien » plutôt que celui de race. Vivian Chou, « How Science and Genetics are Reshaping the Race Debate of the 21st Century », *Science in the News*, Harvard University, 17 avril 2017, <http://sitn.hms.harvard.edu/flash/2017/science-genetics-reshaping-race-debate-21st-century>.

9 En effet, les tests d'ascendance par l'ADN ne suivent qu'une ou au mieux deux des lignées ancestrales d'un individu.

10 T. Plumeau. *Une surprise post-génomique : la ré-inscription moléculaire de la race dans la science, le droit et la médecine*. Conférence donnée à la London School of Economics and Political Science, 10 novembre 2014, www.youtube.com/watch?v=H-McFX0dZVI. Pour être clair, M. Duster ne parle pas de généalogie dans cette conférence. Il se concentre sur l'analyse de l'ADN.

11 Jean Teillet, *Métis Law in Canada*, (Vancouver et Toronto: Pape Salter Teillet LLP, 2018).

12 Paul D. Tufts, *The Denied Community Rights of the Acadian Métis*, l'Association des Acadiens-Métis Souriquois (AAMS), octobre 2009, consulté le 28 janvier 2020 sur https://acadiens-metis-souriquois.ca/uploads/3/4/5/0/34506400/metis_rights_denied.pdf.

trouver une quelconque justification à la revendication dont il était saisi¹³. Mais les revendications continuent d'arriver.

Lentement mais sûrement, ces nouveaux *Métis* sont remis en question. La conseillère en réconciliation de Montréal a démissionné lorsque des objections ont été soulevées au sujet de son identité métisse¹⁴. Quatre candidats à l'élection fédérale de 2019 ont vu leur identité autochtone remise en question¹⁵. La plupart brandissent des cartes¹⁶ d'organisations récemment créées comme preuve. Le fait que beaucoup de ces cartes proviennent de groupes notoirement illégitimes et discrédités ne semble pas suffisant pour amener ces personnes à reconsidérer leurs revendications. Comme l'a écrit Marcus McGee, à propos de Joseph Boyden, ce type de carte, qui est brandie « comme un atout... n'est guère plus qu'un morceau de papier »¹⁷.

Que faire à ce sujet? Tout d'abord, les gouvernements doivent travailler avec les peuples autochtones pour adopter des politiques qui abordent ce problème. Personne ne veut que les gouvernements

fédéral ou provinciaux définissent les Métis. Mais ils pourraient définir les critères nécessaires pour recevoir des fonds ou des emplois du gouvernement. Au lieu de se contenter de dire non, les gouvernements sont restés largement silencieux sur la question. Cela a créé le vide dans lequel ces revendications se multiplient. Les organisations caritatives, les universités et les entreprises sont laissées à l'abandon, essayant de trouver que faire de ces demandes. Certaines de ces institutions exigent en fait des tests ADN pour prouver l'identité autochtone, en dépit de la science douteuse de ceux-ci.

Les Métis sont sans aucun doute un groupe qui est difficile à identifier. Mais il n'est pas impossible de les reconnaître. Poser quelques questions donnera des résultats immédiats. Quel est le nom du collectif historique des Métis auquel vous appartenez? Racontez-nous des anecdotes démontrant que cette communauté métisse agissait en tant que collectif dans son propre intérêt? Quels sont les récits, les chants et les danses qui appartiennent exclusivement au groupe, et non ceux qui ont été repris chez les autres groupes? Comment s'exprimait votre

13 Québec (Procureure générale) c. Séguin, 2016 QCCS 1881 (CanLii), paragraphe 158, « Il serait plus facile de clouer du Jell-O au mur ».

14 « Indigenous historian debunks Montreal councillor's claim of Mi'kmaq-Acadian ancestry », APTN National News, 8 novembre 2019, <https://aptnnews.ca/2019/11/08/indigenous-historian-debunks-montreal-councillors-claim-of-mikmaq-acadian-ancestry>.

15 « 4 candidats fédéraux accusés d'appropriation de l'identité autochtone par un universitaire de Halifax », CBC News, 10 octobre 2019, www.cbc.ca/news/indigenous/federal-candidates-claims-indigenous-identity-1.5314614. Les candidats étaient Marc Serré, libéral pour la circonscription de Nickel Belt en Ontario; George Canyon, conservateur pour Central Nova; Amanda Kistindey, Green Party Don Valley West; et Jocelyn Rioux, Green Party, Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques.

16 « Les artistes noirs ayant des racines en N.-É. veulent que leur ascendance métisse soit reconnue. » CBC News, 16 février 2018, www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/black-artists-with-n-s-roots-want-their-m%C3%A9tis-ancestry-recognized-1.4537936. « La justice pour les peuples autochtones ne viendra pas en faisant taire la discussion ». *The Star*, 16 janvier, 2020, www.thestar.com/opinion/contributors/2020/01/16/justice-for-indigenous-people-wont-come-from-silencing-discussion.html.

17 « The making of Joseph Boyden », November 12, 2017, *Globe & Mail*, www.theglobeandmail.com/arts/books-and-media/joseph-boyden/article35881215/.

souci de solidarité au cours des siècles ? Dans quel contexte êtes-vous né ? Où avez-vous vécu ? Ce ne sont pas des questions compliquées. Seules les histoires fourniront ces preuves nécessaires.

La généalogie et les preuves ADN peuvent être un passe-temps amusant. Il est toujours intéressant d'en savoir plus sur l'histoire de votre famille. Mais elles ne sont pas suffisantes pour montrer autre chose que cette grand-mère *indienne* toujours aussi formidable ou un pourcentage minuscule d'ascendance amérindienne. Aujourd'hui, la généalogie et l'ADN ne sont pas des preuves de l'identité autochtone. Ils ne permettent pas de déterminer l'appartenance à une culture autochtone historique ou contemporaine. Ils ne justifient pas non plus un changement de race.

LE CONTEXTE GÉNÉALOGIQUE: UN APERÇU DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION CANADIENNE

ROBERT VINEBERG

Robert Vineberg est le président du conseil d'administration du Musée canadien de l'immigration au Pier 21 à Halifax. Sa carrière dans la fonction publique fédérale canadienne s'est étendue sur plus de 35 ans, dont 28 ans au sein du programme d'immigration, en service à l'étranger, à des postes politiques au siège national et, plus récemment, en tant que directeur général de la région des Prairies et des Territoires du Nord de Citoyenneté et Immigration Canada, à Winnipeg. Il a pris sa retraite de la fonction publique en 2008. M. Vineberg a écrit et publié plusieurs articles évalués par des pairs sur l'histoire de l'immigration et sur l'histoire militaire. Son livre, intitulé *Responding to Immigrants' Settlement Needs* (Répondre aux besoins des immigrants en matière d'établissement): *The Canadian Experience* (Springer), a été publié en 2012. Il est président du conseil d'administration d'Immigration Research West, ancien président du conseil d'administration du Centre d'immigration du Manitoba, membre du conseil du Local Immigration Partnership Winnipeg et Senior Fellow de la Canada West Foundation. M. Vineberg est titulaire d'une licence en histoire de l'université de Toronto ainsi que d'une maîtrise en histoire canadienne et d'un diplôme d'études supérieures en administration publique, tous deux de l'université Carleton.

Note de la rédaction: L'histoire de l'immigration au Canada sert de toile de fond à des millions d'histoires personnelles et familiales qui sont le fruit de l'élan généalogique des Canadiens. Ici, l'un des principaux experts canadiens de l'histoire de l'immigration esquisse un aperçu du sujet qui remonte au 17^e siècle.

OBJET

L'histoire et l'évolution des politiques et des programmes d'immigration canadiens, depuis le début de l'établissement des Européens jusqu'à nos jours, est un vaste sujet. Compte tenu de l'ampleur de

ce sujet, l'objectif de cet aperçu est de décrire les principaux développements de l'immigration canadienne à travers quatre périodes distinctes : Pré-Confédération; de la Confédération à la Première Guerre mondiale; de la Première Guerre mondiale à la fin de la Deuxième Guerre mondiale; et de l'après-guerre à nos jours.

PRÉ-CONFÉDÉRATION

La migration vers le Canada a commencé au début des années 1600, mais à cette époque les volumes d'immigrants étaient relativement faibles. La Nouvelle-France et l'Acadie ont eu du mal à attirer des immigrants; la population de l'Amérique du Nord française n'était que d'environ 60 000 personnes lorsqu'elle est tombée aux mains des Britanniques pendant la guerre de Sept Ans. L'Amérique du Nord britannique a connu sa première immigration importante après la Révolution américaine, lorsque les « Loyalistes de l'Empire-Uni » se sont enfuis au Canada. La migration de l'Europe vers l'Amérique du Nord n'a gagné en popularité qu'après la fin des guerres napoléoniennes. De la Révolution française en 1789 jusqu'à la défaite finale de Napoléon à Waterloo en 1815, l'Europe était embourbée dans le conflit.

Ce conflit, ainsi que le blocus du continent par la Royal Navy britannique, a également conduit à la guerre de 1812 en Amérique du Nord, car le blocus a entravé le commerce américain avec l'Europe. Les guerres continuelles ont mis à rude épreuve les effectifs militaires et aucune nation européenne ne souhaitait voir ses soldats potentiels émigrer au Canada, ou ailleurs.

La fin des guerres napoléoniennes a ouvert la voie

à une émigration massive de l'Europe, car l'impératif militaire ne s'appliquait plus et le retrait des dépenses militaires des économies européennes a déclenché une récession économique à l'échelle du continent qui a créé un surplus de main-d'œuvre, dont grand nombre était prêt à chercher des débouchés dans le Nouveau Monde (Kelley et Trebilcock, 2010 : 45). Néanmoins, le nombre de personnes qui se rendaient en Amérique du Nord restait limité, car le voyage était long, coûteux et périlleux.

Au XIX^e siècle, les États-Unis ont attiré des immigrants de toute l'Europe tandis que, jusque dans les années 1890, le Canada ne cherchait que des immigrants du Royaume-Uni et les chiffres étaient faibles par rapport aux années suivantes, principalement en raison des coûts élevés du voyage et des risques encourus à l'époque des navires à voile. Une fois que les bateaux à vapeur firent leurs débuts dans le secteur du transport de passagers dans l'Atlantique Nord, la fiabilité augmenta et les coûts diminuèrent, ce qui entraîna une augmentation des migrations. Mais à cette époque, la plupart des immigrants choisissent les États-Unis. Le flux d'immigration vers les colonies britanniques d'Amérique du Nord demeura faible car l'Amérique du Nord britannique était un ensemble de petites colonies agraires, sans frontière occidentale.

DE LA CONFÉDÉRATION À LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE : LE PEUPEMENT DU CANADA

En 1867, l'année de la Confédération canadienne, seuls 10 666 immigrants sont arrivés dans le nouveau pays. En 1870, le Canada a acquis les Territoires du Nord-Ouest (qui sont aujourd'hui le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et les trois territoires du nord) auprès de la Compagnie de la Baie d'Hudson et

le Canada a ainsi obtenu sa propre frontière occidentale vers laquelle il pourrait éventuellement attirer des colons. Les années de boom du début des années 1880 ont connu le pic du siècle avec l'entrée de 133 000 immigrants en 1883, mais dans l'ensemble, les chiffres étaient nettement inférieurs et, à cette époque, la plupart des immigrants ne s'aventuraient pas à l'ouest de l'Ontario.

En même temps, de nombreux Canadiens sont partis pour les États-Unis, ce qui a entraîné un solde migratoire négatif. Au cours du quart de siècle allant de 1870 à 1895, on a estimé que si 1,4 million d'immigrants sont entrés au Canada, 1,9 million de personnes ont quitté le Canada, principalement pour les États-Unis (Keenleyside, 1948: 224). Avant 1885 et l'achèvement du chemin de fer du Canadien Pacifique, l'accès à l'Ouest canadien était extrêmement difficile par rapport au Midwest américain, qui était accessible à la fois par chemin de fer et par bateau via les Grands Lacs. Le climat américain était plus chaud et des terres libres étaient encore disponibles aux États-Unis. Les États-Unis étaient également beaucoup plus industrialisés que le Canada et l'industrie américaine était à la recherche de travailleurs, en Europe du Sud et en Italie, en particulier, mais aussi au Canada, notamment au Québec et dans les provinces maritimes, pour travailler dans les usines de la Nouvelle-Angleterre. Pendant ce temps, les Canadiens considéraient les villes américaines en plein essor comme corrompues et criminelles et voulaient décourager l'immigration vers les zones urbaines en général. En conséquence, le Canada a sollicité des agriculteurs souhaitant s'installer dans l'Ouest canadien, vaste mais largement dépeuplé, et n'a rien fait ou presque pour encourager l'immigration vers ses villes (New York Times, 1911).

Dans les années 1890, la position concurrentielle du Canada par rapport aux États-Unis a commencé à changer pour un certain nombre de raisons. L'arrivée du chemin de fer du Canadien Pacifique dans l'Ouest canadien a permis aux immigrants de se rendre directement dans les Prairies canadiennes sans avoir à faire un détour par les États-Unis où ils risquaient d'être incités à y rester. Les scientifiques canadiens ont également réussi à mettre au point de nouvelles souches de blé dont la durée de croissance était plus courte, ce qui rendait l'agriculture plus sûre au nord du 49^e parallèle. Enfin, en 1890, les terres libres aux États-Unis avaient en grande partie disparu. Alors que le prix des terres s'envolait dans l'Ouest américain, 160 acres libres étaient encore disponibles au Canada pour les agriculteurs et les terres voisines pouvaient être achetées pour environ un dixième du prix en vigueur au sud de la frontière. Soudain, l'Ouest canadien était plus attrayant que l'Ouest américain. Mais il fallait que quelqu'un fasse passer le message (Vineberg 2015).

En 1896, le Parti Libéral de Wilfrid Laurier arrive au pouvoir et il nomme Clifford Sifton au poste de ministre de l'Intérieur. Sifton, né en Ontario, s'est installé dans l'ouest du Manitoba dans sa jeunesse et a fait fortune, principalement dans le domaine des journaux. En 1899, il déclare à la Chambre des Communes canadienne: «À mon avis le travail de l'immigration doit être fait de la même façon que la vente des produits; dès que vous cessez les annonces et la propagande, le mouvement s'arrête.» (Canada 1899, colonne 1872). Sifton a donc dépensé des millions pour faire la publicité de *The Last Best West* auprès d'immigrants potentiels en Europe et aux États-Unis. En Europe, il changea la politique antérieure qui consistait à ne rechercher que des immigrants britanniques et commença à

promouvoir le Canada comme destination pour les Européens du Nord et du Centre. Ce changement a été controversé car beaucoup doutaient de la capacité des gens, apparemment si différents, à s'intégrer dans la société canadienne. En 1909, alors qu'il travaillait avec des immigrants du centre-ville de Winnipeg, J.S. Woodsworth écrivait :

« Anglais et Russes, Français et Allemands, Autrichiens et Italiens, Japonais et Hindous – une multitude mixte, ils se voient déversés au Canada par une sorte de vague sans fin. Ils se débrouillent tout seuls et chacun cherche à se trouver un coin quelque part. Mais comment souder cette masse hétérogène en un seul peuple ? » (Woodsworth, 1909 : 203)

Sifton n'a pas fait de publicité en Europe du Sud car, au Canada, on avait le sentiment que les États-Unis subissaient le préjudice d'une immigration massive en provenance de pays comme l'Italie et la Grèce. Aux États-Unis, Sifton a ciblé à la fois les Américains et les Canadiens de deuxième et troisième générations qui s'étaient installés aux États-Unis au début du siècle.

Pour attirer les gens au Canada, Sifton a également investi massivement dans l'expansion des infrastructures destinées à aider les immigrants à s'installer avec succès au Canada, contrairement à l'approche américaine qui consistait à laisser les immigrants à eux-mêmes. Dans tout le Canada, en particulier dans l'Ouest, Sifton a développé le système des « foyers d'immigration » pour fournir un abri temporaire aux immigrants, à leur arrivée et en route vers leur destination. En 1911, il y avait plus de 50 foyers d'immigration au Canada, principalement dans les provinces des Prairies. Ces

installations symbolisaient l'engagement du Canada envers le concept d'offrir un véritable soutien aux immigrants plutôt que de simplement « les laisser à leur sort » (Vineberg, 2012 : 69-71).

Les dernières années du XIX^e siècle ont été marquées par de grands changements en Amérique du Nord en raison de l'immigration. Tant aux États-Unis qu'au Canada, une main-d'œuvre massive était nécessaire pour construire les chemins de fer transcontinentaux et d'autres infrastructures. Les employeurs ont répondu à la demande en important de la main-d'œuvre étrangère en provenance d'Asie, principalement de Chine. Les Chinois sont venus dans l'espoir de gagner suffisamment d'argent pour rentrer chez eux et y vivre confortablement, mais les bas salaires ne leur permettaient pas d'économiser suffisamment pour rentrer chez eux ou faire venir leur famille. Entre-temps, le ressentiment et les attitudes de supériorité ont alimenté les mouvements anti-chinois tant au Canada qu'aux États-Unis. Les États-Unis ont été les premiers à agir, en adoptant en 1882 une loi visant à empêcher les travailleurs chinois d'immigrer au pays (Hutchinson, 1981 : 430). Le Canada a fait de même en 1885, en adoptant une loi sur l'immigration chinoise qui imposait une taxe d'entrée de 50 dollars à tous les immigrants chinois (Canada, 1885). Cette décision n'était pas le fruit du hasard. À cette époque, les chemins de fer étaient en grande partie construits et on n'avait plus besoin de main-d'œuvre chinoise. Les gouvernements américain et canadien ont donc cédé à l'opinion publique anti-chinoise sur leurs côtes occidentales (Goutor, 2007). Le gouvernement américain a renouvelé sa législation sur l'exclusion des Chinois à plusieurs reprises au cours du demi-siècle suivant, tandis que le Canada a augmenté sa taxe d'entrée, d'abord à 100 dollars

en 1900, puis à 500 dollars en 1903 ; et, en 1923, le Canada a exclu presque entièrement l'immigration chinoise (Canada, 1923). Les deux pays ont également imposé des restrictions aux immigrants japonais, sud-asiatiques et aux autres non blancs.

Les économies nord-américaines étaient fortes à l'aube du XX^e siècle et les États-Unis et le Canada étaient de plus en plus considérés comme des terres promises. Les schémas d'immigration en Amérique du Nord, qui pendant la majeure partie du XIX^e siècle avaient favorisé les États-Unis par un facteur de dix à un ou plus, étaient en train de changer. La promotion de l'immigration au Canada et l'attrait des terres gratuites attirent davantage d'immigrants, ce qui porte le nombre d'immigrants canadiens à plus de 400 000 en 1913, tandis que l'immigration aux États-Unis reste dans une fourchette de 800 000 à 1,3 million de 1903 à 1914. Enfin, l'immigration au Canada représentant un tiers de l'immigration aux États-Unis, le Canada devenait une destination de plus en plus attrayante. En proportion de sa population, le Canada, qui comptait moins de 8 millions d'habitants en 1913, accueillait plus de cinq pour cent de sa population, tandis que les États-Unis, beaucoup plus grands, avec une population de 97 millions d'habitants la même année, n'accueillaient qu'un peu plus d'un pour cent de leur population.

En outre, le Canada est devenu de plus en plus attrayant pour les Américains et les Européens qui avaient initialement immigré aux États-Unis. De 1890 à 1914, environ 1,25 million de personnes ont émigré des États-Unis vers le Canada (Sharp, 1950 : 286). Au cours des deux décennies de 1896 à 1914, plus de 3 millions de personnes sont venues au Canada alors que seulement 1,3 million en sont reparties (Keenleyside, 1948 : 225). Pour la première

fois dans l'histoire du Canada, le solde migratoire a été fortement positif et, bien que l'essentiel de la croissance ait eu lieu dans l'Ouest canadien, les gens de métier et autres, y compris les domestiques, ont contribué à l'urbanisation croissante du Canada.

GUERRE, PAIX ET GUERRE À NOUVEAU : 1914-1945

Avec l'avènement de la Première Guerre mondiale, l'Atlantique Nord n'est plus un lieu sûr pour les navires à passagers et l'immigration s'effondre. Bien que l'immigration outre-Atlantique soit revenue à des niveaux plus élevés au milieu des années 1920, les volumes annuels étaient environ la moitié de ce que le Canada avait reçu au cours de la décennie précédant la guerre. La nature des marchés du travail a changé de façon spectaculaire à la suite de la guerre. Avec un très grand nombre d'hommes combattant en Europe, l'industrie s'est tournée vers les femmes pour occuper les postes laissés vacants par les militaires et pour pourvoir les nouveaux emplois dans les usines qui produisaient des armes et des munitions pour l'effort de guerre. À la fin de la guerre, les militaires de retour au pays représentaient un surplus de main-d'œuvre qui devait être absorbé par l'économie. Par conséquent, le Canada a décidé qu'il était dans son intérêt de mettre fin à la période dite « d'immigration ouverte » qui a précédé la guerre.

Le Canada a adopté un « système de préférence » en vertu duquel les immigrants sont confrontés à divers degrés de difficultés pour être admis au Canada. Les plus favorisés étaient les sujets britanniques du Royaume-Uni, de Terre-Neuve (qui n'a rejoint le Canada qu'en 1949), d'Irlande, d'Australie, de Nouvelle-Zélande et d'Afrique du Sud, ainsi que les citoyens américains, qui pouvaient tous entrer au Canada à condition de pouvoir subvenir à leurs

besoins jusqu'à ce qu'ils trouvent un emploi. Les agriculteurs et les domestiques bénéficiaient d'une subvention ou d'un prêt de voyage équivalant à une réduction de 90 % sur le prix du billet de paquebot et de train entre Liverpool et Winnipeg. La deuxième préférence était accordée aux personnes originaires des pays d'Europe du Nord et de Scandinavie, qui pouvaient entrer librement au Canada au même titre que les Britanniques et les Américains, mais sans subvention de voyage. La troisième préférence s'appliquait aux citoyens des pays d'Europe centrale et du Sud, qui ne pouvaient entrer au Canada que s'ils étaient travailleurs agricoles, domestiques ou proches parents de résidents canadiens. Tout autre travailleur devait obtenir un permis spécial délivré par le ministre de l'immigration. Le quatrième groupe de préférence comprenait le reste du monde, et l'admission était limitée à ceux dont l'employeur ou le parent potentiel au Canada pouvait obtenir un permis ministériel (Kelley et Trebilcock, 2010 : 192). La *Loi de l'immigration* de 1919 (Canada 1919) comprenait également de nouvelles dispositions contre la sédition, compte tenu de la crainte du communisme qui s'est manifestée à la suite de la révolution bolchevique en Russie et de la grève générale de Winnipeg. Il faudra attendre presque quatre décennies avant que le Canada n'élimine de ses politiques d'immigration la discrimination fondée sur l'origine nationale et la race.

Plus tard dans la décennie, l'économie canadienne s'est redressée et, jusqu'en 1929, le pays a accueilli un nombre relativement important de personnes. Cependant, alors que le monde glissait vers la Grande Dépression, le gouvernement a publié un décret le 21 mars 1931 qui interdisait effectivement toute immigration sauf celle du groupe le plus favorisé mentionné plus haut, disposant de moyens

suffisants pour subvenir à ses besoins, ainsi que des épouses (mais pas des maris) et des enfants de moins de 18 ans d'un parrain qui était résident canadien (Canada, 1931). L'immigration au Canada est passée de 105 000 en 1930 à moins de 21 000 en 1932, et les chiffres sont restés faibles tout au long de la dépression et de la Seconde Guerre mondiale.

Les dispositions limitant l'immigration tout au long de cette période ont également été utilisées par le Canada, ainsi que par les États-Unis, pour justifier le refus d'admettre des réfugiés, en particulier des Juifs fuyant l'Allemagne nazie. Cela reflétait, une fois de plus, les fortes pratiques discriminatoires inhérentes aux politiques d'immigration nord-américaines de cette période qui ont eu des conséquences si tragiques (Bernard, 1950 : 33 et Kelley et Trebilcock, 2010 : 256-261).

DE 1947 À NOS JOURS : ÉVOLUTION VERS UN PROGRAMME D'IMMIGRATION INCLUSIF

Après la fin de la guerre, le Canada a supprimé les interdictions législatives relatives à l'immigration chinoise. La Chine avait été un partenaire allié dans la guerre contre le Japon et il semblait inapproprié d'interdire toute immigration en provenance de Chine. Le 14 mai 1947, le Canada a abrogé sa *Loi de l'immigration chinoise* (Canada, 1947-2). L'abrogation des interdictions n'a cependant pas conduit à une immigration ouverte aux Chinois et aux autres nationalités asiatiques et africaines. Le Canada a imposé de minuscules quotas d'immigration en provenance de ces pays, outre le fait de permettre le parrainage des conjoints et des enfants.

En 1947, le premier ministre canadien, William Lyon Mackenzie King, déclare au Parlement que

«L'ensemble de la population du Canada ne désire pas qu'une immigration massive modifie de façon fondamentale le caractère ethnique de notre population.» (Canada 1947-1, 2633). Toutefois, dans cette même déclaration, King a énoncé les principes de notre programme d'immigration – des principes qui s'appliquent encore aujourd'hui :

1. L'immigration doit se faire à des niveaux élevés, conformes mais non supérieurs à la capacité d'absorption du Canada ;
2. Les immigrants économiques devraient être soumis à un système de sélection ;
3. Les citoyens canadiens et les résidents légaux devraient pouvoir parrainer des membres de leur famille proche ;
4. Le Canada a l'obligation envers la communauté mondiale d'accueillir des réfugiés ; et,
5. Les immigrants économiques doivent apporter avec-eux des moyens suffisants pour soutenir à leurs besoins dès leur arrivée.

Le Canada est devenu plus confiant en tant que nation grâce à sa contribution massive à l'effort de guerre et à son industrialisation rapide pendant la guerre. Les initiatives en matière de politique d'immigration ont également été accompagnées par la *Loi sur la citoyenneté* de 1947 – établissant une citoyenneté canadienne unique et tout à fait distincte de la nationalité britannique.

Ce n'est que dans les années 1960 lors du mouvement pour les droits civils aux États-Unis et les préoccupations concernant l'apartheid en Afrique du

Sud, ainsi que la pression internationale pour que tous les pays respectent l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme (Nations unies, 1948 : article 2), que le Canada est poussé à mettre en œuvre des changements dans ses politiques d'immigration. Le Canada a agi trois ans avant les États-Unis et dix ans avant l'Australie, en adoptant un décret au début de 1962 (Canada 1962) permettant à toute personne, quelle que soit sa race ou sa nationalité, de faire une demande d'immigration (Hawkins, 1988 : 125).

Tout en permettant aux résidents canadiens de parrainer des membres de leur famille proche, le Canada a mis davantage l'accent sur la sélection de travailleurs qualifiés afin d'améliorer le marché du travail canadien. Ce système a été officialisé par l'introduction d'un «système de pointage» en 1967 pour sélectionner les travailleurs qualifiés de manière plus objective. (Canada 1967). Les critères d'admission attribuaient un total de 100 points en fonction de l'éducation du demandeur, de ses qualités personnelles, de la demande pour sa profession, de son niveau de compétence, de son âge, de sa connaissance de l'anglais ou du français, de la demande de main-d'œuvre dans la région du pays où il était destiné, de la présence d'un parent au Canada et du fait qu'il avait ou non un emploi attiré. Le système de points a été modifié à plusieurs reprises au fil des ans et comprend maintenant le processus d'entrée express, mais il reste l'outil de sélection clé pour le Canada.

La participation des provinces à la sélection des immigrants au Canada est un des éléments distinctifs de la politique d'immigration canadienne. Pour des raisons linguistiques et démographiques, la province du Québec a conclu une série d'accords

fédéraux-provinciaux qui ont abouti, en 1991, à une pleine autorité sur la sélection des immigrants économiques destinés au Québec. Plus tard dans les années 1990, d'autres provinces, en particulier dans l'Ouest canadien, ont également cherché à participer davantage aux processus de sélection. Le résultat a été l'élaboration du Programme des candidats des provinces (PCP) qui permet aux provinces de sélectionner un nombre prédéterminé d'immigrants afin de répondre aux besoins uniques des différents marchés de travail provinciaux et territoriaux (Vineberg, 2011: 30, 31, 36-38). Au cours des vingt années qui se sont écoulées depuis la création du PCP, le nombre d'immigrants sélectionnés par les provinces est monté à 67 800 dans le cadre du Plan 2020 sur les niveaux d'immigration, représentant 35% de l'objectif de 195 800 immigrants économiques et 20% de l'objectif global fixé à 341 000. (Canada 2020a) Le PCP a surtout permis aux trois provinces des Prairies, à savoir le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, d'en tirer un bénéfice considérable, en faisant passer leur immigration de 15 762 (9,0% du total national) en 1998 (Citoyenneté et Immigration Canada 2004: 38 39) à 80 878 (27,3% du total national) en 2016 (Canada 2020b).

Le Canada finance aussi activement des programmes d'orientation, d'aide à l'emploi et de formation linguistique pour aider à l'établissement des immigrants. Le gouvernement fédéral du Canada dépense actuellement environ un milliard de dollars par an pour ces programmes (Vineberg (2012). Au Canada, bien que ces programmes soient financés par le gouvernement, ils sont principalement réalisés par des organismes communautaires sans but lucratif, ce qui constitue une approche particulière pour aider les nouveaux arrivants dans le processus d'intégration (Richmond et Shields, 2005).

CONCLUSION

Au cours des quatre derniers siècles, l'immigration a reflété les besoins, les ambitions et les préjugés du gouvernement et de la population du Canada. À l'époque des colonies françaises et britanniques, les immigrants n'étaient recherchés que dans la « mère patrie ». Après la Confédération, les horizons du Canada se sont élargis pour inclure la plupart de l'Europe et des États-Unis comme sources d'immigrants, mais ils considéraient les migrants du reste du monde comme indésirables. Enfin, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la politique d'immigration canadienne et l'attitude de la plupart des Canadiens ont ouvert le Canada au monde. Cela a facilité la croissance d'un Canada moderne et cosmopolite. À l'avenir, avec la baisse du taux de natalité des Canadiens, l'immigration sera de plus en plus la clé de la prospérité du Canada.

RÉFÉRENCES

- Bernard, William S. (1950) *American Immigration Policy - a reappraisal*. Port Washington, NY : Kennikat Press (reedited in 1969).
- Canada (1885) *Loi sur l'immigration chinoise*, 48-49 Vict. Chap. 71.
- Canada (1899) *Débats de la Chambre des communes*, 27 juillet 1899.
- Canada (1919) *Loi modifiant la Loi sur l'immigration*, 9-10, George V. Chap. 25.
- Canada (1923) *Loi concernant l'immigration chinoise*. 13-14 George V, Chap. 38.
- Canada (1931) *Décret du conseil PC 1931-0695*, 21 mars 1931.
- Canada (1947) *Débats de la Chambre des communes*, 1947, tome 3, le 1^{er} mai, 1947.

Canada (1947-2) *Loi modifiant la Loi de l'immigration et abrogeant la Loi de l'immigration chinoise*. 11 George VI Chap. 19.

Canada (1962) *Décret C.P. 1962-0086*, 18 janvier 1962

Canada (1967) *Décret C.P. 1967-1616*, 16 août 1967.

Canada (2020a) Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada, « Informations supplémentaires 2020-2022 Plan des niveaux d'immigration » www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/news/notices/supplementary-immigration-levels-2020.html (consulté le 30 mars 2020).

Canada (2020b) Gouvernement du Canada, Gouvernement ouvert, « Faits et chiffres 2017: Aperçu de l'immigration - Résidents permanents ». <https://open.canada.ca/data/en/dataset/082f05ba-e333-4132-ba42-72828d95200b> (consulté le 20 mars 2020).

Citoyenneté et Immigration Canada (2004) Faits et chiffres 2003. Ottawa : Travaux publics et Services gouvernementaux.

Goutor, David. (2007) « *Constructing the 'Great Menace': Canadian Labour's Opposition to Asian Immigration* », 1880-1914. *Canadian Historical Review* 88(4) : 549-576.

Hawkins, Freda. (1988) *Canada and Immigration - Public Policy and Public Concern*, 2nd edition. Kingston and Montreal: McGill-Queen's University Press.

Hutchinson, E.P. (1981) *Legislative History of American Immigration Policy 1798-1965*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.

Keenleyside, Hugh L. (1948) « *Canadian Immigration Policy* ». *International Journal* 3(3) : 222-238.

Kelley, Ninette et Trebilcock, Michael (2010) *The Making of the Mosaic - A History of Canadian Immigration Policy*. Toronto: University of Toronto Press.

New York Times (1911) « *Bruce Walker, Autocrat of Canada's Immigrants* ». October 15, 1911.

Richmond, Ted et Shields, John. (2005) « *NGO-Government Relations and Immigrant Services: Contradictions and Challenges* ». *Journal of International Migration and Integration*, Vol. 6, No. 3/4, Summer/Fall; 513-526.

Sharp, Paul F. (1950) « *When Our West Moved North* ». *The American Historical Review* 55(2) : 286-300.

Vineberg, Robert (2011) « *History of Federal-Provincial Relations in Canadian Immigration and Integration* ». In John Biles, Meyer Burstien, James Frideres, Erin Tolley, & Robert Vineberg (eds.) *Integration and Inclusion of Minorities across Canada*, pp. 17-43. Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press.

Vineberg, Robert (2012) « *Responding to Immigrant's Settlement Needs: The Canadian Experience* ». Dordrecht: Springer.

Vineberg, Robert (2015) « *Two centuries of immigration to North America* » dans *Immigrant Experiences in North America*, Harald Bauder et John Shields, eds., Toronto: Canadian Scholars' Press, 2015. (Note : l'auteur s'est largement inspiré de ce chapitre pour rédiger cet article).

Nations unies (1948) *Déclaration universelle des droits de l'homme*.

Woodsworth, J.S. (1909) *Strangers Within Our Gates, or Coming Canadians*. 2nd Edition, Toronto: Methodist Mission Rooms.

LA FRATRIE GÉNÉTIQUE SE DEMANDE « QUI SUIS-JE ? » CHERCHER LES RÉPONSES, TROUVER D'AVANTAGE DE QUESTIONS

SARA MACNAULL ET NORA SPINKS

Sara MacNaull est directrice de programme à l'Institut Vanier de la famille, où elle gère divers projets de recherche et de mobilisation des connaissances, des réseaux et des partenariats.

Nora Spinks est la directrice générale de l'Institut Vanier de la famille, où elle travaille avec des personnes et des organisations qui étudient, servent et soutiennent les familles afin de mobiliser les connaissances et d'améliorer la compréhension nationale des familles au Canada.

« Qui suis-je ? » est une question éternelle. Un nombre croissant de personnes dans le monde entier qui se penchent sur cette question, dans une optique familiale, découvrent qu'elles font partie d'une relation familiale unique et émergente, en tant que fratrie génétique. La fratrie génétique, « frère ou sœur donneur » ou « frère ou sœur par l'ADN » est une personne avec laquelle vous partagez du matériel génétique – d'au moins un ou de deux parents – résultant de technologies de reproduction ou de traitements de fertilité.

La curiosité des gens sur leurs origines a été éveillée grâce à la numérisation massive des documents historiques et à l'accès accru aux dossiers, notamment les actes de naissance, les documents d'immigration et les certificats de mariage. La disponibilité et l'accessibilité financière croissantes des tests ADN ont fait en sorte qu'un nombre croissant de personnes crachent dans un tube ou font un prélèvement sur une joue et envoient leur matériel génétique pour analyse. La culture populaire a reflété cette tendance dans la société par des émissions

de télévision telles que *Who Do You Think You Are*, *Long Lost Family*, *Genealogy Roadshow*, *Finding Your Roots with Henry Louis Gates, Jr.* et *Ancestors in the Attic*. Des séries télévisées fictives présentant des frères ou sœurs génétiques – telles que *Sisters in Australia* ou sa reprise américaine, *Almost Family* – suscitent également un intérêt populaire pour le phénomène de la fratrie génétique.

Selon les estimations publiées dans le MIT Technology Review¹ en 2019, plus de 26 millions de personnes ont soumis leur ADN aux quatre principales bases de données commerciales sur l'ascendance et la santé (par exemple AncestryDNA et 23andMe). En conséquence, les légendes familiales sont réécrites, la mythologie familiale est démystifiée, des questions datant d'une décennie ou d'un siècle trouvent des réponses, de nouvelles questions sont posées et des faits jusque-là inconnus sont révélés. La vérité se révèle sur des ancêtres qui avaient été salués comme des héros, mais l'ADN ou la généalogie révèle que l'histoire ne se limite pas à ce qui a été transmis d'une génération à l'autre, comme par exemple une sœur qui est en fait une mère ou un père qui n'est pas un parent par le sang.

DÉMYSTIFIER LES TRADITIONS FAMILIALES

Les traditions familiales ont souvent pour effet de glorifier, d'exagérer ou même de dissimuler la vérité – y compris les comportements socialement inacceptables, les crimes ou le déshonneur ayant frappé la famille. Les traditions familiales

réduisent les stigmatisations, contribuent à l'acceptation du public ou modifient la perception qu'ont les membres de la famille d'une personne ou d'un événement. Pensez à l'histoire d'un oncle regretté, racontée lors d'une récente tournée d'écoute organisée par l'Institut Vanier :

Le frère de l'arrière-grand-mère du participant – un compatriote intrépide et respecté – était un fermier infatigable et un protecteur acharné de sa famille. La tradition familiale veut qu'il ait été jeté de son cheval en route pour aider un voisin lors d'une terrible tempête et qu'il soit mort tragiquement sur le bord de la route, introuvable pendant des jours. Depuis sa mort, il a été salué comme un héros, bien que les dossiers accessibles aujourd'hui révèlent que votre oncle était alcoolique et avait eu plusieurs démêlés avec la justice. Sa mort – bien que toujours tragique – est en fait le résultat d'une nuit tardive au bar local.

Et, tout simplement, la vérité est révélée, les histoires familiales et les identités sont modifiées, et les perceptions des autres changent, tout cela grâce à l'accès aux tests ADN et aux archives publiques et généalogiques. Nos ancêtres n'auraient jamais pu imaginer ce qui existerait un jour – pour que tous puissent le voir.

UN NOUVEAU MODÈLE DE « FAMILLE ».

Pour M (nom retenu pour protéger la vie privée), soumettre son ADN à des tests était juste pour le

1 Antonio Regalado, « Plus de 26 millions de personnes ont passé un test d'ascendance à domicile : Le génie génétique est sorti de la bouteille. Et il ne reviendra pas en arrière », *MIT Technology Review* (11 février 2019). www.technologyreview.com/2019/02/11/103446/more-than-26-million-people-have-taken-an-at-home-ancestry-test/

plaisir. Bien qu'elle ait récemment appris, dans la trentaine, que le père qu'elle avait toujours connu n'était pas son père biologique, elle n'avait aucun désir de retrouver ce dernier. Cependant, comme beaucoup d'autres, elle a fait le test, l'a expédié et a attendu. Lorsque les résultats sont arrivés, il n'y a pas eu de véritable surprise. Ses ancêtres venaient des pays prévus et lui ont permis de comprendre facilement certains de ses traits physiques. Cependant, en quelques heures, elle a commencé à recevoir des notifications qui ont révélé des « correspondances ADN étroites » du monde entier. En quelques jours, le nombre a continué à augmenter, pour finalement dépasser les 30 – c'est-à-dire 30 demi-frères et sœurs biologiques, jusqu'alors inconnus d'elle, maintenant confirmés par des tests ADN.

« C'était assez impressionnant, pour être honnête », a déclaré M dans une récente entrevue avec l'Institut Vanier de la famille. « Je n'aurais jamais imaginé trouver quelqu'un de ma famille, sauf peut-être un cousin éloigné. Je n'avais aucune raison de penser que j'avais plusieurs frères et sœurs ».

L'histoire de la famille de M peut sembler unique, mais elle n'est pas seule dans son expérience ou sa découverte. Beaucoup d'autres trouvent de nouveaux parents ou des parents disparus, posent parfois des questions gênantes à leurs parents ou à leur famille élargie et envisagent de prendre des décisions diffi-

ciles quant à la possibilité d'entretenir de nouvelles relations avec leur fratrie génétique.

RETARDER LA MATERNITÉ AU CANADA

Au Canada, comme ailleurs, les familles sont diverses, complexes et en constante évolution. Les familles se forment par divers moyens, tels que la naissance, l'adoption, l'accouplement, le désaccouplement ou par choix. Au Canada, le taux de fécondité, ou le nombre moyen d'enfants par femme, n'a cessé de diminuer depuis 2009, pour atteindre un point bas en 2018, avec 1,5 enfant, contre 3,94 en 1959)².

Dans tout le pays, les femmes attendent de plus en plus longtemps pour fonder une famille. En fait, le taux de fécondité des femmes au début de la vingtaine et à la fin de la trentaine s'est inversé au cours des vingt dernières années. En 2018, le taux de fécondité au Canada pour les femmes âgées de 20 à 24 ans était de 33,8 naissances vivantes pour 1 000 femmes, contre 58 pour 1 000 en 2000, tandis que le taux de fécondité au Canada pour les femmes âgées de 35 à 39 ans était de 57,1 naissances vivantes pour 1 000 femmes, soit près du double du taux de l'an 2000 (34 pour 1 000)³. Étant donné que de nombreuses femmes retardent la naissance de leurs enfants – soit par choix, soit en raison de circonstances particulières – l'âge moyen des mères

2 Claudine Provencher et al., « Fertility: Overview, 2012 to 2016 », *Report on the Demographic Situation in Canada, Statistics Canada catalogue no. 91-209-X* (5 juin 2018). www150.statcan.gc.ca/n1/pub//91-209-x/2018001/article/54956-eng.htm; Statistics Canada, *Crude birth rate, age-specific fertility rates and total fertility rate (live births), Canada* (Table: 13-10-0418-01) (dernière mise à jour le 22 mai 2020). www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=1310041801

3 The Vanier Institute of the Family, « Mother's Day 2019: New Moms Older, More Likely to Be Employed Than in the Past » (5 mai 2019). <https://vanierinstitute.ca/mothers-day-2019-new-moms-older-more-likely-to-be-employed-than-in-the-past/>; Statistics Canada, *Crude birth rate, age-specific fertility rates and total fertility rate (live births)*.

au moment de l'accouchement était de près de 31 ans en 2018 (30,7 ans), une tendance à la hausse depuis le milieu des années 60⁴.

LA MATERNITÉ ET LES TECHNOLOGIES DE REPRODUCTION

Le choix de retarder la maternité pour les femmes peut être le résultat de l'accent mis d'abord sur l'éducation post-secondaire et le développement de la carrière – poursuivant une tendance à long terme observée au cours des dernières décennies⁵. Parfois, les circonstances – et non le choix – sont le facteur déterminant, comme pour celles qui n'ont pas rencontré un partenaire avec lequel elles souhaitent avoir un enfant. C'est pour cette raison que certaines femmes choisissent de se lancer seules dans cette aventure. Des chiffres récents montrent que la proportion de bébés nés de femmes célibataires (jamais mariées) en 2014-2018 (les dernières années pour lesquelles des données sont disponibles) tourne autour de 30%⁶. Cette voie vers la maternité peut inclure l'utilisation de technologies de reproduction ou l'adoption, au niveau national ou international (dans les pays et les juridictions qui permettent aux femmes d'adopter sans partenaire).

Parmi les couples, les technologies de reproduction et l'adoption sont des voies de plus en plus courantes

vers la parentalité, en particulier chez les couples LGBTQ. Depuis les années 1980⁷, la proportion de couples qui connaissent l'infertilité a doublé, pour atteindre aujourd'hui 16% (soit environ 1 couple sur 6). Ces couples peuvent choisir l'insémination ou la fécondation in vitro avec l'utilisation d'un donneur de sperme ou d'un donneur d'ovules, ou les deux, qui sont dotés de leur propre ADN et de leurs propres caractéristiques physiques. Pour les personnes adoptées ou les adultes qui n'ont pas d'informations ou de relation avec l'un ou les deux parents biologiques, les tests ADN permettent de révéler l'origine ethnique, le contexte et les affiliations culturelles, le pays d'origine et les parents proches ou éloignés. Comme l'a expliqué M :

Au début, j'étais réticente à l'idée d'entrer en contact avec ma fratrie génétique. Une partie de moi mettait en doute l'exactitude des tests et j'avais beaucoup plus de questions que quand j'ai commencé. J'étais confuse quant à la façon dont j'étais liée à ces personnes. Quelques jours après avoir reçu mes résultats, j'ai dû éteindre les notifications sur mon téléphone. Je n'arrivais pas à les suivre. Ce processus a conduit à un questionnement encore plus poussé. J'ai dû réfléchir et décider si j'étais intéressée à connaître ces personnes, si j'étais prête à y consacrer du temps, à en apprendre davantage sur elles, à partager des

4 Statistics Canada, *Mean age of mother at time of delivery (live births), Canada* (Table: 13-10-0417-01) (dernière mise à jour le 22 mai 2020), www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=1310041701; Claudine Provencher et al., « Fertility: Overview, 2012 to 2016 ».

5 The Vanier Institute of the Family, « Mother's Day 2019: New Moms Older, More Likely to Be Employed Than in the Past ».

6 Statistics Canada, « Live births, by marital status of mother, Canada » (Table: 13-10-0419-01) (dernière mise à jour le 22 mai 2020). www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=1310041901; Ce chiffre peut également inclure les femmes qui vivent en union libre et qui sont donc en couple mais ne sont pas légalement mariées.

7 Public Health Agency of Canada, « Fertility » (dernière mise à jour le 28 mai 2019). www.canada.ca/en/public-health/services/fertility/fertility.html.

choses sur moi et sur ma vie, et à nouer de véritables liens. Finalement, j'ai accepté. J'ai commencé à répondre à des messages, à recevoir des photos et à apprendre comment chaque membre de ma fratrie génétique est né. Chaque histoire était tellement unique. Tout d'un coup, ces plus de 30 étrangers et moi essayions de reconstituer un casse-tête géant et mondial.

TISSER DES LIENS AVEC VOTRE FRATRIE GÉNÉTIQUE

Pour M, la décision de se mettre en relation avec les nouveaux membres de sa famille consistait notamment à dresser une liste des avantages et des inconvénients. Parmi les avantages, il y a l'excitation de découvrir des traits biologiques partagés, d'apprendre si certains ont les mêmes intérêts ou aptitudes qu'elle, et d'avoir la chance de rencontrer des gens du monde entier – qui ont tous le même point de départ. Parmi les inconvénients, il y a la gestion de ses propres attentes quant à la nature et à la manière dont les relations se développeront (seront-elles forcées ou organiques?), la gestion de la réaction de sa famille à cette découverte et la prise en compte des sentiments du frère ou de la sœur avec lequel elle a grandi. Il s'agissait également de considérer ce que tout cela signifiait pour la famille de son père biologique, puisque, grâce aux tests ADN, elle a appris qu'il avait été marié, et qu'il avait eu et élevé des enfants dans la région où elle vivait actuellement. Elle a finalement décidé que les avantages l'emportaient sur les inconvénients, et en quelques mois, une réunion en personne de certains des frères et sœurs locaux a eu lieu.

La veille de cette réunion, je n'ai pas fermé l'œil. J'étais tellement surexcitée par ce que j'allais apprendre et je me demandais si j'avais fait une

erreur. Et pourtant, en arrivant sur les lieux, j'ai été frappé par la familiarité de certains des autres visages, comme si je les avais déjà vus auparavant ou si je les avais déjà rencontrés dans un contexte différent. Je n'ai pas pu m'empêcher de remarquer que certains d'entre nous avaient des traits très similaires, bien plus que ce à quoi je m'attendais. Bien que les premières minutes aient été un peu comme un *speed dating* ou un entretien d'embauche gênant, la conversation a commencé à s'engager assez facilement par la suite. Depuis lors, nous nous sommes rencontrés plusieurs fois et nous prévoyons une retraite de frères et sœurs où nous nous réunirons tous de partout dans le monde.

Bien que la découverte de l'ADN de M ait eu une fin heureuse jusqu'à présent, d'autres personnes qui ont déverrouillé la porte du mystère de l'ADN ont vécu des expériences malheureuses ou difficiles. Dans un monde où l'accès, la protection de la vie privée et les grandes bases de données et l'ADN entrent en collision à un rythme rapide, il est trop tôt pour dire ce que les prochaines années nous révéleront sur les histoires personnelles et l'ascendance des gens. Tout ce que nous pouvons faire, c'est essayer de nous préparer à l'inconnu, aux questions, aux réponses et aux histoires familiales, et décider si nous devons nous lancer dans le voyage pour découvrir « Qui suis-je » ?

DÉCOUVRIR LES SERVICES DE GÉNÉALOGIE À BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

NICOLE WATIER

Nicole Watier est Conseillère en généalogie à Bibliothèque et Archives Canada.

Remarque : En raison de la pandémie de COVID-19, les services offerts actuellement par Bibliothèque et Archives Canada pourraient différer de ceux décrits ci-dessous. Les plus récentes mises à jour sont publiées sur notre site.

La vaste et remarquable collection de Bibliothèque et Archives Canada (BAC) comprend des archives et des documents publiés en tous genres liés à l'histoire et au patrimoine du pays.

Les Services de généalogie ont toujours eu comme objectif de transmettre le plus de connaissances possible afin de faire connaître la collection de

BAC, non seulement au public canadien, mais aussi à toute personne qui s'intéresse à la généalogie, en particulier dans le contexte de l'évolution historique du Canada.

Une de nos principales tâches consiste à déterrer les trésors oubliés de nos collections qui présentent le plus d'intérêt pour les généalogistes. Depuis la création, en 2003, du Centre canadien de généalogie (renommé depuis « Services de généalogie »), BAC a rapidement et considérablement accru le nombre de bases de données, d'images numérisées et de pages thématiques sur la généalogie sur son site Web. Le site de BAC¹ est visité plus de quatre

1 www.bac-lac.gc.ca

millions de fois par année, et les pages thématiques sur la généalogie figurent toujours parmi les cinq pages les plus consultées.

À partir de nos bureaux du 395, rue Wellington à Ottawa et de nos bureaux régionaux à Vancouver, Winnipeg et Halifax, nous répondons à des milliers de questions sur la généalogie qui arrivent de partout dans le monde. Nous suggérons des ressources, proposons des stratégies de recherche et effectuons des recherches de base ou ciblées pour aider les usagers à établir leur arbre généalogique.

La salle de généalogie principale à Ottawa a connu une remarquable transformation au fil des années. L'époque des tiroirs de fiches et des fiches signalétiques est depuis longtemps révolue! Grâce au travail minutieux de notre personnel et de nos partenaires, les renseignements consignés sur ces fiches ont été transférés dans plus de 50 bases de données qui sont accessibles gratuitement dans la section Recherche d'ancêtres². Ce qui n'était, dans les années 1980, qu'un petit bureau dans un coin de la salle de référence des archives nationales est devenu une salle à part entière remplie d'une multitude de ressources généalogiques. Dans ses étagères figure une vaste sélection des publications généalogiques les plus consultées et les plus intéressantes de partout au pays et au-delà : des index de registres paroissiaux; des index d'avis de naissance, de mariage et de décès publiés dans les journaux; des transcriptions de cimetières; quelques ouvrages

historiques communautaires; et de nombreuses histoires familiales publiées. Des ordinateurs sont aussi à la disposition des usagers qui souhaitent faire des recherches en ligne.

BAC conserve des archives qui remontent aux origines du Canada; nos plus anciennes datent du 15^e siècle. Notre collection provient principalement de ministères, comme Statistique Canada, qui nous transfèrent leurs documents. Nous faisons aussi l'acquisition de documents auprès de donateurs privés tels que des artistes et d'anciens premiers ministres. La base de données Recherche dans la collection³ donne des options pour rechercher des descriptions d'archives dans les fonds de BAC, comme des documents textuels (documents papier originaux), des photographies et bien d'autres types de documents.

Notre collection de patrimoine publié est acquise principalement au moyen du dépôt légal. Elle constitue donc un registre du patrimoine publié du Canada. Depuis 1953, le dépôt légal s'applique à toutes les maisons d'édition du pays et aux publications sur tous les supports et dans tous les formats : livres, revues, musique, publications et bulletins d'information de sociétés de généalogie, etc. Les plus anciennes publications de notre collection de livres rares datent des années 1400.

Dans nos pages de généalogie et d'histoire familiale⁴, les recensements, les documents d'immigration et

2 www.bac-lac.gc.ca/fra/recherche/Pages/recherche-ancetres.aspx

3 www.bac-lac.gc.ca/fra/recherchecollection/Pages/recherchecollection.aspx

4 www.bac-lac.gc.ca/fra/genealogie

les documents militaires figurent parmi les plus populaires. Explorons ces sujets et quelques autres qui se révéleront certainement dignes d'intérêt pour les personnes qui mènent des recherches en histoire familiale.

RECENSEMENTS

Les recensements contiennent le dénombrement officiel de la population canadienne. Ils font partie des ressources les plus utiles à la recherche généalogique : ils peuvent servir à découvrir la date et le lieu de naissance d'une personne, le nom de ses parents et de ses frères et sœurs, l'année de l'arrivée d'un immigrant au pays et de nombreux autres renseignements. Notre site contient un grand nombre de bases de données et d'instruments de recherche. En outre, beaucoup de sociétés de généalogie et de particuliers retranscrivent les recensements, les indexent par noms et les publient, soit sur Internet, soit sous forme de livres. Beaucoup de ces livres peuvent d'ailleurs être consultés dans notre salle de généalogie.

DOCUMENTS D'IMMIGRATION

Les documents d'immigration de BAC comprennent des listes de passagers datant de 1865 à 1935. On y trouve plusieurs renseignements comme le nom, l'âge, le pays d'origine et la destination prévue. Tout un éventail de listes de passagers est à votre disposition, comme la base de données « Listes de passagers pour le port de Québec et pour d'autres ports, 1865-1922 », dans laquelle on peut faire des recherches par nom. La base de données élargie « Petits immigrants anglais, 1869-1932 » est particulièrement intéressante avec son « Guide des organismes qui ont envoyé des

enfants et des maisons d'accueil », qui contient des renseignements détaillés sur les organismes et sur les archives que l'on peut consulter à BAC, que ce soit sur papier ou en ligne. On y trouve également de l'information sur des ressources documentaires conservées au Royaume-Uni.

Soulignons que la quantité limitée de listes d'immigrants arrivés au Canada avant 1865 fait en sorte qu'il est parfois difficile de trouver la date d'arrivée d'un ancêtre au Canada.

PATRIMOINE MILITAIRE

L'histoire militaire est l'un des sujets de recherche les plus populaires à BAC. Nos fonds comprennent une collection complète d'archives sur les personnes qui ont servi leur pays : listes d'officiers en Nouvelle-France, listes de paie des milices et listes des membres d'équipage pendant la guerre de 1812, registres des médailles de la guerre d'Afrique du Sud et des deux guerres mondiales, et plus encore.

Le projet de numérisation des dossiers de service du Corps expéditionnaire canadien a été terminé à temps pour la commémoration du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale. Ces dossiers concernent non seulement les soldats, mais aussi les infirmières et les aumôniers. Nous recevons souvent des questions de la part de clients qui savent que leurs ancêtres ont combattu, sans savoir dans quelles batailles exactement. La réponse se trouve dans les journaux de guerre de la Première Guerre mondiale, accessibles en ligne. Y sont consignés les déplacements des bataillons dans le théâtre de guerre, leurs actions quotidiennes et les batailles qu'ils ont menées.

Le projet « Nous nous souviendrons d'eux », inspiré de l'initiative du professeur Blake Seward, de Smiths Falls, Ontario, aide les enseignants et les étudiants à mener des recherches et à écrire à propos de l'histoire des deux guerres mondiales, que ce soit du point de vue local ou international. On y trouve des modèles ainsi que des trousseaux d'information détaillées à l'intention des enseignants et des étudiants.

PATRIMOINE AUTOCHTONE

La recherche sur le patrimoine autochtone se révèle parfois extrêmement complexe en raison de la diversité et de la quantité de documents, surtout ceux qui ont été transférés de l'ancien ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada. Nous avons mis en ligne divers guides, comme « Effectuer des recherches sur ses ancêtres autochtones à Bibliothèque et Archives Canada ». Ces ressources recèlent des renseignements sur des documents tels que des registres de membres, des listes de paiement des annuités et de versement des intérêts ainsi que des dossiers de succession. Le guide *Faire une recherche sur les pensionnats* et les pages détaillées sur la recherche de certificats de Métis sont aussi des plus utiles. Nous avons déjà offert de nombreux ateliers en personne à ce sujet, partout au pays, et nous espérons pouvoir créer des ateliers à distance à l'avenir.

JOURNAUX CANADIENS

La collection de journaux canadiens de BAC figure parmi les plus complètes au Canada. Ils comportent des journaux dans leur format papier original ainsi que sur microfilms et microfiches. Les index des avis de naissance, de mariage et de décès parus

dans les journaux, compilés par des sociétés de généalogie ou des particuliers et publiés sous forme de livres constituent une source intéressante d'information généalogique.

ANNUAIRES DE VILLE

Les annuaires de ville contiennent habituellement une liste alphabétique des résidents adultes, précisant leur profession, leur adresse ainsi que leur terrain et leur concession. Ils comprennent aussi des listes d'entreprises, d'églises, d'écoles, d'organisations sociales, de services municipaux et plus encore, et parfois une liste alphabétique des rues avec le nom des résidents à chaque numéro de porte. Les annuaires sont utiles pour restreindre la période pendant laquelle un immigrant pourrait être arrivé au pays. Nous procédons actuellement à la numérisation de plusieurs annuaires de partout au Canada. En outre, un partenariat entre BAC, Ontario Ancestors (la société généalogique de l'Ontario) et FamilySearch vise à numériser les annuaires de ville de l'Ontario publiés par Vernon.

Ces partenariats rendent la collection accessible à plus de personnes. Nous collaborons avec diverses organisations, comme des sociétés de généalogie, des institutions, des entreprises et des particuliers pour indexer et numériser des ressources ayant une valeur généalogique. Nous avons ainsi travaillé avec Ancestry.ca, la British Isles Family History Society of Greater Ottawa, la Société généalogique juive de Montréal et plusieurs autres organisations.

Nous collaborons également avec le Réseau canadien de documentation pour la recherche (qui comprend aussi Canadiana en ligne), une associa-

tion d'organisations dont la mission est d'élargir l'accès au patrimoine documentaire du Canada. Le projet Héritage⁵ vise à numériser bon nombre de nos bobines de microfilm, généralement relatives à des documents fédéraux de toutes sortes: listes de personnes déportées, listes de paiement des annuités, documents sur les terres, registres paroissiaux, etc. On peut consulter gratuitement ces microfilms numérisés en ligne.

Tourné vers l'avenir, BAC collabore avec la Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) pour la construction d'une installation partagée⁶ qui ouvrira ses portes en 2024. C'est un projet emballant qui offrira une destination de choix aux Canadiens et aux visiteurs du monde entier. En collaboration avec nos collègues de la BPO, nous travaillons d'arrache-pied à la planification d'un nouveau centre de généalogie partagé. Le public bénéficiera non seulement des connaissances de spécialistes en généalogie et d'une riche collection de références, mais aussi d'espaces interactifs dynamiques dans un bâtiment moderne et accueillant.

Lorsque les conditions sanitaires le permettront, venez nous rendre visite à Ottawa pour exploiter nos ressources et faire vos recherches. Vous trouverez sur le site de BAC des renseignements détaillés sur notre réouverture graduelle, nos heures d'ouverture, la façon de vous préparer pour une visite et la réservation de documents bien avant votre visite (car les archives et certains livres sont conservés

dans d'autres édifices). Les bureaux régionaux de BAC à Vancouver, Winnipeg et Halifax peuvent aussi vous aider si vous ne pouvez pas vous rendre à Ottawa. Enfin, notre personnel répondra avec plaisir à vos questions posées à l'aide du formulaire «Posez-nous une question en généalogie⁷». Le site de BAC vous ouvre un monde de ressources pour mieux connaître l'histoire du Canada!

5 www.heritage.canadiana.ca

6 www.inspire555.ca/fr

7 www.bac-lac.gc.ca/fra/question-genealogie

LA LOI CRÉE-T-ELLE DES LIMITES À L'EXPLORATION GÉNÉALOGIQUE PAR L'ADN AU CANADA ?

MARGARET ANN WILKINSON

Margaret Ann Wilkinson est professeure émérite à la faculté de droit de l'université Western, et occupe toujours le poste de professeur titulaire adjoint.

Nos origines ont longtemps été une préoccupation humaine et, au XX^e siècle, elles ont contribué à la popularisation des sciences sociales dans l'étude de l'histoire¹. Aujourd'hui, à l'aube du XXI^e siècle, ce sont les progrès de la science, plutôt que les sciences sociales, qui permettent aux individus de répondre à leur curiosité sur leur passé avec un niveau de précision jusqu'ici inégalé : la science de l'ADN. Alors que d'autres découvertes scientifiques ont alimenté les progrès dans de nombreuses disciplines grâce à de nombreux types de découvertes et de méthodologies différentes, l'un des principaux résultats de la recherche sur l'ADN humain a été la découverte de données uniques et immuables au niveau de l'individu. Les utilisations qui peuvent être faites de ces données individuelles sont nombreuses et variées, et c'est là que se situent les défis.

Si nous supposons que des limites doivent être imposées à l'utilisation des informations sur l'ADN d'une personne, comment envisageons-nous de

créer ces limites ? En principe, l'une des sources de régulation dans la société est la loi. Mais l'effet des lois est limité aux juridictions qui les créent, et l'un des problèmes que nous rencontrons à « l'ère de l'information » est qu'il est très difficile de garder l'échange d'informations dans les limites des frontières légales.

En supposant un instant que nos lois puissent être efficaces pour réglementer l'utilisation des informations sur l'ADN dans les limites des juridictions qui créent ces lois, sur la base de quels principes souhaiterions-nous que l'utilisation des informations sur l'ADN soit limitée ?

Des décennies avant que l'ADN ne devienne l'outil répandu qu'il est aujourd'hui, un certain nombre de pays ont commencé à s'inquiéter à propos de la protection juridique des individus contre le partage des données les concernant. Le Canada était l'une de ces nations. Au cours du dernier quart de siècle,

1 Cochran, Thomas C., « The Social Sciences and the Problem of Historical Synthesis », *The Social Sciences in Historical Study*, Social Science Research Council, New York 1954, pp 154-171.

la série de lois présentée dans le tableau ci-dessous a été créée par les gouvernements du Canada afin de protéger la vie privée des individus au Canada.

Le fonctionnement de ces lois est tel que la responsabilité de les faire respecter incombe à des organisations canadiennes. Ainsi, si une personne au Canada pratique la généalogie comme passe-temps - et, dans le cadre de ce passe-temps, recueille des informations sur d'autres personnes, ce généalogiste n'est aucunement restreint dans son utilisation de ces informations. Mais si une personne au Canada, même celle mentionnée dans la phrase précédente, fait de la généalogie dans le cadre d'une entreprise ou pour une autre organisation (qu'il s'agisse d'une organisation du secteur privé ou du secteur public), alors, dans un tel contexte, il y aura des limites à la capacité de ce généalogiste

(a) de recueillir des informations sur un individu vivant (ou, dans de nombreux cas, sur ceux qui sont récemment décédés²), ou, si les informations sont recueillies, (b) d'utiliser ou (c) de diffuser les informations ou (d) de disposer des informations³. De la même manière, si le généalogiste amateur découvre des informations qui permettent d'identifier une autre personne (par exemple, des informations sur l'ADN d'un parent du généalogiste) et tente de fournir ces informations à une organisation du secteur public ou privé au Canada (par exemple, un organisme de soins de santé), il est extrêmement improbable, en vertu du droit canadien, que cette organisation accepte ces informations, à moins que la personne qui y est le plus étroitement liée ne donne son consentement⁴. Le principe clé de ces lois est que la personne identifiée dans les informations détenues par les organisations régies par

-
- 2 Les organisations sont tenues de protéger les renseignements personnels identifiables pendant des périodes plus ou moins longues au Canada. Dans la plupart des cas, la législation exige que les organisations protègent les informations sur les personnes pendant toute leur vie, puis pendant un certain nombre d'années après leur décès. Le nombre d'années après le décès pendant lesquelles ces informations doivent être protégées varie selon la juridiction et le type de législation sur la protection des données personnelles. La période de protection la plus courte après le décès est la période de dix ans prévue par le Manitoba dans sa loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée. La période de protection la plus longue après le décès est de 50 ans, dans les lois sur le secteur de la santé de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Yukon. À Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick (mais pas au Yukon), même si la personne n'est pas décédée depuis cinquante ans, si plus de 120 ans se sont écoulés depuis la création du dossier, les informations concernant la personne peuvent être divulguées. En effet, dans un certain nombre de juridictions, il est prévu dans au moins une de leurs lois que les données à caractère personnel peuvent être divulguées par un organisme régi par la législation, soit un certain nombre d'années après le décès de l'individu, soit, si cela est antérieur, un certain nombre d'années après la création du dossier. La LPRPE, par exemple, prévoit la protection des informations d'une personne détenue par les organisations concernées soit pendant 20 ans après le décès de la personne, soit jusqu'à ce que le dossier en question existe depuis plus de 100 ans. La loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de Terre-Neuve, d'autre part, prévoit également une période de 20 ans après le décès mais opte, à titre subsidiaire, pour une protection de seulement 50 ans après la création d'un dossier. En général, les juridictions ont eu tendance à protéger les informations des individus dans des contextes de santé plus longtemps que les informations des individus dans d'autres contextes.
- 3 Car les activités de ce généalogiste, agissant dans le cadre de cette organisation, relèveront de la compétence d'une ou plusieurs des lois énumérées dans le tableau.
- 4 Dans l'affaire *Re Halton Healthcare Services* (8 janvier 2016) Ontario Information & Privacy Complaint HA14-90, un frère avait demandé à un hôpital de lui communiquer, ainsi qu'à sa mère et à une sœur, des informations sur la santé de sa sœur décédée, en invoquant la LPRPS (ss. 38(4)(c) «le conjoint, le partenaire, le frère, la sœur ou l'enfant... si les destinataires des renseignements en ont raisonnablement besoin pour prendre des décisions concernant leurs propres soins de santé ou ceux de leurs enfants»), et l'hôpital avait refusé de les divulguer. Bien que la commissaire adjointe ait demandé à l'hôpital d'examiner plus avant son refus de communiquer les renseignements, elle a souligné que «Il va sans dire que... l'hôpital se penche sur la demande de communication et sur la question de savoir si la personne qui demande les renseignements remplit les conditions permettant la communication» [paragraphe 21].

ces lois est celle dont les souhaits concernant le traitement des informations contraignent le traitement de ces informations par toute organisation qui les accepte, les détient, cherche à les transférer ou cherche à les éliminer.

Ces concepts qui sous-tendent la législation sur la protection des données à caractère personnel créent au moins deux problèmes en termes d'informations sur l'ADN : Premièrement, à quelle personne ces informations « appartiennent-elles » ? Deuxièmement, les lois canadiennes n'atteignent que les organisations et les entreprises qui se trouvent au Canada ; si des informations sont envoyées à l'étranger par des personnes se trouvant au Canada, aucune de ces lois n'est applicable.

Dans un article récent, Smart et al.⁵ établissent un lien entre les utilisations des informations génétiques pour la généalogie et les utilisations liées à la santé et examinent comment les professionnels de la santé devraient aborder les utilisations possibles des informations recueillies à l'origine par la recherche généalogique. En effet, l'une de leurs cinq recommandations est la suivante :

« Les décideurs politiques et les agences gouvernementales pourraient souhaiter reconsidérer les régimes de surveillance des tests génétiques directement destinés aux consommateurs, compte tenu des frontières de plus en plus poreuses entre les tests de santé et les tests d'ascendance⁶.

Mais avant d'envisager cette recommandation au Canada, il faut d'abord déterminer, en vertu de la législation canadienne, s'il serait approprié pour les professionnels de la santé (ou quiconque) d'utiliser des informations sur des parents vivants (ou récemment décédés), recueillies par le biais de tests ADN, sans l'autorisation expresse des parents.

À la lumière des définitions des « informations personnelles » dans ces lois⁷, l'ADN d'une personne n'appartient pas à un parent (même si les résultats d'ADN d'une personne étaient étroitement liés à ceux d'une autre) et le médecin ne pourrait prendre en compte que les informations relatives à l'ADN de son patient (sauf si l'autre personne a donné son consentement de manière indépendante). Un autre problème lié aux informations génétiques recueillies par la recherche généalogique est que personne, en vertu des lois canadiennes, ne peut donner son consentement pour permettre la collecte d'informations personnelles sur des personnes décédées mais dont les données sont encore protégées par la *Loi sur la protection des données personnelles* : les représentants personnels d'une personne décédée (comme un exécuteur testamentaire) n'ont pas ce pouvoir.

Ainsi, en réponse à notre première question, la loi canadienne crée effectivement des limites à l'exploration généalogique par l'ADN. Cependant, une autre question demeure pour les législateurs canadiens et ceux qui, au Canada, tiennent à leur vie

5 Andrew Smart, Deborah Bolnick et Richard Tutton, *Health and Genetic Ancestry Testing: Time to Bridge the Gap* (2017) 10:3 BMC Med Genomics.

6 Ibid, p 8.

7 Voir, par exemple, la LPRPDE, article 2(1) où les renseignements personnels sont définis comme « des renseignements concernant un individu identifiable ».

privée: la loi canadienne s'applique-t-elle aux activités des généalogistes canadiens liées à l'ADN? Le problème est ici que les principales bases de données généalogiques ne sont pas soumises aux lois canadiennes: AncestryDNA, FamilyTreeDNA et 23andME sont toutes basées aux États-Unis et utilisent des laboratoires qui y sont situés. Non

seulement les activités de ces sociétés ne sont pas protégées par la loi canadienne mais, comme l'a dit Patrick Cain il y a quelques années: « Quelle que soit la politique de confidentialité d'une société donnée, vous n'avez aucun moyen de savoir si elle est respectée ou ce qui pourrait arriver à votre échantillon lors d'achats et de ventes de sociétés à l'avenir »⁸.

TABLEAU 1. LOIS SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES AU CANADA

PROVINCE OU TERRITOIRE	GOVERNANCE DES ORGANISATIONS DU SECTEUR PRIVÉ	GOVERNANCE DES ORGANISATIONS DU SECTEUR PUBLIC	GOVERNANCE DE L'INFORMATION SUR LA SANTÉ DANS LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ
Dans les institutions sous réglementation fédérale	<i>Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques</i> ⁹ [LPRPDE]	Loi sur la protection de la vie privée ¹⁰	LPRPDE
Terre-Neuve et Labrador	LPRPDE	<i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i> ¹¹	<i>Loi sur les renseignements médicaux personnels</i> ¹²
Nouvelle-Écosse	LPRPDE	<i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i> ¹³	<i>Loi sur les renseignements médicaux personnels</i> ¹⁴
Île-du-Prince-Édouard	LPRPDE	<i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i> ¹⁵	La LPRPDE et la <i>Loi sur les renseignements médicaux</i> ¹⁶

8 Patrick Cain, « Privacy risks lurk in DNA tests, experts warn », *Global News* (15 août 2016), www.globalnews.ca/news/2879276/privacy-risks-lurk-in-dna-tests-experts-warn.

9 RSC 2000, C 5.

10 RSC 1985, c P-21.

11 SNL 2015, c A-1.2.

12 SN 2008, c P-7.01.

13 RSNS 1993, c 5.

14 SNS 2010, c 41.

15 RSPEI F-15.01.

16 SPEI 2014, c 31.

LA LOI CRÉE-T-ELLE DES LIMITES À L'EXPLORATION GÉNÉALOGIQUE PAR L'ADN AU CANADA ? – MARGARET ANN WILKINSON

Nouveau Brunswick	LPRPDE	<i>Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée</i> ¹⁷	<i>Loi sur l'accès et la protection des renseignements personnels sur la santé</i> ¹⁸
Québec	<i>Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé</i> ¹⁹	<i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i> ²⁰	LPRPDE et <i>Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux</i> ²¹ et la <i>Loi sur l'assurance maladie</i> ²² et la <i>Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec</i> ²³
Ontario	LPRPDE	<i>Loi sur la liberté d'information et la protection de la vie privée</i> ²⁴	<i>Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé</i> ²⁵
Manitoba	LPRPDE	<i>Loi sur la liberté d'information et la protection de la vie privée</i> ²⁶	La LPRPDE et la <i>Loi sur les renseignements médicaux personnels</i> ²⁷
Saskatchewan	LPRPDE	<i>Loi sur la liberté d'information et la protection de la vie privée des autorités locales</i> ²⁸	La LPRPDE et la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé</i> ²⁹
Alberta	<i>Loi sur la protection des renseignements personnels</i> ³⁰	<i>Loi sur la liberté d'information et la protection de la vie privée</i> ³¹	La LPRPDE et la <i>Loi sur les renseignements médicaux</i> ³²
British Columbia	<i>Loi sur la protection des renseignements personnels</i> ³³	<i>Loi sur la liberté d'information et la protection de la vie privée</i> ³⁴	LPRPDE
Nunavut	LPRPDE	<i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i> ³⁵	LPRPDE
Northwest Territories	LPRPDE	<i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i> ³⁶	La LPRPDE et la <i>Loi sur les renseignements médicaux</i> ³⁷
Yukon	LPRPDE	<i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i> ³⁸	La LPRPDE et la <i>Loi sur la protection et la gestion des renseignements personnels sur la santé</i> ³⁹

17 SNB 2009, c R-10.6. 22 CQLR, c A-29. 27 CCSM c P33.5. 32 RSA 2000, c H-5. 36 SNWT 1994, c 20.
 18 SNB 2009, c P-7.05. 23 CQLR c R-5. 28 RSS 1990-91, c L-27. 33 SBC 2003, c 63. 37 SNWT 2014, c 2.
 19 CQLR, c P-39.1. 24 RSO 1990, c F-31. 29 SS 1999, c H-0.021. 34 RSBC 1996, c 165. 38 SY 2018, c 9.
 20 CQLR, c A-2.1. 25 SO 2004, c 3. 30 SA 2003, c P-6.5. 35 SNWT 1994, c 20 (Utilisé actuellement par le Nunavut : www.gov.nu.ca/eia/access-information-and-protection-privacy-atipp-act). 39 SY 2016, c 16.
 21 CQLR, c S-4.2. 26 CCSM 1997, c F175. 31 SA 2003, c P-6.5.

COMMENT LA GÉNÉALOGIE AMÉLIORE L'ÉTUDE HISTORIQUE

TRACY ARIAL

Tracey Arial explore l'identité canadienne et la vie saisonnière à travers un blog, des livres, des cours, son podcast *Unapologetically Canadian* et la coopérative de solidarité à but non lucratif CAUS. Parmi ses livres, on trouve *I Volunteered: Canadian Vietnam Vets Remember* et *Beads in a Necklace: Family History Stories from Genealogy Ensemble*. Vous pouvez la contacter à l'adresse www.traceyarial.com.

Tôt un matin de la mi-décembre, alors que d'autres membres de la famille se précipitaient dans les centres commerciaux pour finir leurs achats de Noël, je me suis rendu en voiture dans une église de l'ouest de l'île de Montréal pour rejoindre des descendants de loyalistes de l'Empire-Uni, des orangistes, des réguliers de l'armée irlandaise et des pro-Fenians.

Ensemble, nous avons écouté avec émerveillement le Dr Jane G. V. McGaughey, professeur du département d'études irlandaises de l'Université Concordia, parler d'une bataille qui s'est déroulée en novembre 1838 sur les rives du fleuve Saint-Laurent¹.

Les historiens traditionnels ignorent généralement les généalogistes, mais McGaughey, qui a intégré la généalogie dans son premier livre *Ulster's Men*, nous a traités comme les collègues respectés que nous sommes.

Cette pratique devrait être plus répandue. Les généalogistes peuvent être parmi les plus fervents amateurs d'histoire, et les historiens peuvent construire des plates-formes solides s'ils réussissent à attirer notre attention.

Nous aidons également à démocratiser l'histoire afin qu'elle englobe les gens ordinaires au lieu de se

¹ McGaughey Dr. Jane G. V., « Family Ghosts: When Personal History and Professional Research Collide », présentation pour La société de l'histoire des familles du Québec, Briarwood Presbyterian Church Hall, Samedi 14 décembre 2013.

concentrer principalement sur les élites. La plupart de mes histoires mettent en scène des agriculteurs, des commerçants, des menuisiers et d'autres personnes de la classe ouvrière.

Comme les historiens familiaux au Canada font des recherches sur des individus spécifiques, nous nous intéressons également aux détails les plus infimes des petites communautés. Nous découvrons parfois des secrets familiaux cachés. Nous démantelons des mythes de longue date, révélons des modèles de peuplement inhabituels et soulignons le rôle d'individus autrement ignorés dans les sociétés. Nous aidons les Canadiens à découvrir qui ils sont.

Parfois, nous découvrons des raisons qui poussent les touristes et les visiteurs à s'arrêter dans de petits hameaux qui étaient autrefois d'importants centres de rassemblement. Une histoire récente concernant ma quadruple arrière-grand-mère du côté de mon père m'a amené à enquêter sur une petite communauté sur les rives de la rivière Seine entre Winnipeg, au Manitoba, et Grand Forks, dans le Dakota du Nord, par exemple. Aujourd'hui, peu de gens remarquent cet endroit minuscule situé à côté de la Transcanadienne et de l'autoroute n°12, mais celui-ci a joué de nombreux rôles importants à des époques antérieures – en tant que village autochtone, mission catholique et escale sur le Dawson Trail pendant la rébellion de la rivière Rouge. La communauté s'appelait Oak Point lorsque Marie Sophie (Séraphie) Henault-Canada y est née en 1818. Lorsque celle-ci est morte dans la même ville 74 ans plus tard, la communauté portait le nom de Sainte-Anne.

La recherche sur la micro-histoire des communautés à travers le pays peut attirer des publics divers. Partager ces recherches lors de présentations et de réunions peut créer des souvenirs inédits et faire évoluer notre culture.

Dans un article pour le journal *Psychological Bulletin*, la chercheuse Monisha Pasupathi a décrit le processus par lequel les adultes se réalisent individuellement et ensemble pour créer une culture commune :

«...j'ai fait valoir que parler des expériences passées est un processus par lequel nos souvenirs autobiographiques sont socialement construits. J'ai proposé que parler du passé dans une conversation est un processus de co-construction, et que les souvenirs ultérieurs des événements dont on parle dans une conversation sont susceptibles d'être cohérents avec cette version socialement construite. Ainsi, le contenu de la mémoire autobiographique est le résultat à la fois des expériences et des reconstructions sociales de ces expériences. Plus tard, j'ai suggéré que le fait de parler d'expériences passées influence et peut être influencé par le développement de l'adulte. La construction sociale du passé peut favoriser soit la continuité, soit le changement d'identité à l'âge adulte².»

Les universitaires sous-estiment souvent les historiens de la vie familiale. L'archiviste, chercheuse et professeure de sciences de l'information Elizabeth Yakel de l'Université du Michigan a interrogé en détail 29 généalogistes pour découvrir le type de problèmes qu'ils tentent de résoudre. Son analyse a

2 Pasupathi, Monisha. «The social construction of the personal past and its implication for adult development». *Psychological Bulletin* 127, 2001, p. 664.

révélé que nous sommes beaucoup plus attentifs aux détails et à la quête du sens qu'elle ne l'avait prévu :

« La généalogie et l'histoire familiale sont des exemples de recherche d'informations sur la vie quotidienne qui constituent un exemple unique d'utilisation intensive et extensive des bibliothèques et des archives au fil du temps. Malgré le caractère continu de cette activité, les généalogistes et les historiens familiaux ont rarement fait l'objet d'études dans la littérature de quête d'informations et la nature de leurs problèmes en matière d'information n'a donc pas été explorée. Cet article présente les résultats d'une étude qualitative basée sur vingt-neuf entretiens semi-structurés et approfondis avec des généalogistes et des historiens familiaux et sur l'observation de leurs pratiques de gestion des informations personnelles. Les résultats ont montré que la recherche d'informations factuelles conduisait souvent à la recherche d'informations d'orientation. Trouver des ancêtres dans le passé était également un moyen de trouver sa propre identité dans le présent. L'histoire familiale est également une activité sans but précis ; une fois le tableau des ancêtres rempli, la recherche se poursuit pour obtenir plus d'informations sur la vie de ses ancêtres. Ainsi, l'histoire familiale doit être considérée comme un processus continu de quête du sens. Le besoin ultime n'est pas un fait ou une date, mais de créer un récit plus large, de se connecter avec d'autres dans le passé et dans le présent, et de trouver une cohérence dans sa propre vie³. »

Les généalogistes travaillent souvent à domicile, ce qui nous oblige à payer pour accéder aux données historiques.

Certains universitaires craignent que le partenariat entre les généalogistes et des sociétés comme Family Search et Ancestry ne privilégie les objectifs religieux ou corporatifs au détriment de la précision historique, mais ces problèmes découlent de cultures axées sur le consommateur, et non de la pratique de la généalogie elle-même. Des institutions publiques en France et au Québec ont créé des banques de données impressionnantes sans l'aide d'organisations religieuses ou privées. Alors que l'éducation publique réduit le financement des centres de recherche historique, les généalogistes ont permis aux archives, aux fondations et aux bibliothèques de collecter et de protéger des documents qui, autrement, seraient détruits.

Les personnes présentes dans la salle qui écoutaient M. McGaughey étaient représentatives de celles qui ont participé à toutes les présentations généalogiques auxquelles j'ai assisté. Nous représentions tous les différentes facettes d'une querelle remontant à plusieurs générations et les émotions étaient fortes. Non pas parce que nous étions en colère contre les autres ou que nous cherchions à guérir une ancienne injustice. Une présentation généalogique est le seul endroit où la diversité n'est pas seulement tolérée, mais recherchée. Grâce à la diversité des chercheurs, les chances de découvrir de nouvelles sources,

3 Yakel, Elizabeth, « Seeking Information, Seeking Connections, Seeking Meaning: Genealogists and Family Historians », *Information Research: An International Electronic Journal*, v.10 n.1 Oct 2004.

techniques et idées augmentent de façon exponentielle. Notre enthousiasme vient de la possibilité que quelqu'un partage un détail important qui nous aiderait à mieux documenter la vie d'un ancêtre.

C'est la différence essentielle entre les historiens de la famille et la plupart de nos cousins universitaires. Nous nous concentrons sur la vie de personnes spécifiques plutôt que sur des questions ou des époques importantes. Les historiens sociaux et ceux qui se concentrent sur la biographie ne sont pas si différents des généalogistes. Nous aussi, nous apprenons à exploiter correctement les sources numériques, secondaires et dérivées, à obtenir une accréditation pour la qualité de nos analyses et à rédiger des textes narratifs de manière convaincante.

Notre travail rejoint certainement beaucoup de gens par le biais du bouche à oreille. Il y a quelques années, j'ai préparé un mini rapport généalogique comme cadeau pour le 96^e anniversaire de ma grand-tante. Ce rapport a attiré l'attention des adolescents et des jeunes adultes de la famille qui n'avaient jamais entendu parler de généalogie. Ils avaient beaucoup de questions sur la petite ville de l'Ontario où elle est née, sur la maison d'Edmonton où elle a vécu pendant son adolescence et sur le genre de travail qu'elle a accompli pendant la Seconde Guerre mondiale. Je savais que la conversation les reliait à leurs ancêtres, quand l'un des jeunes m'a dit que « cela ressemble à de vraies personnes ».

Les chercheuses féministes pourraient envisager de collaborer avec des généalogistes. D'après mon expérience, la plupart des généalogistes sont des femmes, et nous avons beaucoup de mal à trouver

de bonnes sources d'information pour retrouver nos ancêtres féminins. Peut-être qu'en reliant les historiens familiaux aux historiens universitaires, nous pourrions réduire le niveau de préjugés sexistes dans les récits historiques au fil du temps.

Bien souvent, les histoires que nous entendons sur le passé sont des mythes faits de demi-vérités. Les historiens universitaires et familiaux peuvent s'associer pour co-créditer de nouvelles histoires afin de captiver tous les Canadiens.